Neuchâtel — No 259 (16 pages) Un numéro 20 centimes Vendredi 6 novembre 1959

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de ports en plus.

221me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 — CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S.A., « ASSA » agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Sortant du silence qu'il avait observé jusqu'ici

M. Bourgès-Maunoury fait d'étonnantes révélations sur le compte de M. Pesquet

Ce dernier, tenant à l'ancien président du Conseil le même langage qu'à M. Mitterrand, avait pris contact il y a deux mois, avec lui, pour l'informer qu'il était chargé de le liquider

De notre correspondant de Paris par téléphone :

L'affaire Mitterrand-Pesquet connaît depuis trois jours des rebondissements si extraordinaires qu'un bref bilan s'impose, ne serait-ce que pour bien situer la position présente des partis.

Côté Mitterrand, une vigoureuse contre-offensive est en cours. Volant au secours de l'ancien ministre de l'intérieur, MM. Pierre Mendès-France et François Mauriac lui ont apporté le témoignage de leur confiance la plus absolue.

Vice-président du Conseil et l'auteur du «Noeud de vipères» ont la conviction assurée que M. Mitterrand a été victime d'une odieuse machination montée par les ultras. Ils l'ont écrit dans l'hebdomadaire «L'Express». Robert Pesquet est un agent provocateur, et pour sa part, M. Mendès-France, qui affirme lui aussi avoir reçu des menaces de mort, estime que placé dans une situation analogue à celle de M. Mitterrand, il n'aurait pas donné le nom de M. Pesquet à la justice. C'est là un point de vue.

Côté Pesquet. Ses actions sont en baisse et le Parquet, on le sait officiellement maintenant, a demandé son arrestation. Motifs : ses déclarations contradictoires en ce qui concerne la propriété de la mitraillette et le mutisme qu'il continue à observer à propos de l'identité du propriétaire de la voiture ayant servi à l'attentat simulé. Le juge Braunschweig n'a pas encore pris de décision. M. Robert Pesquet est encore en liberté, ainsi d'ailleurs que M. Dahuron, mais il ne serait pas surprenant que d'ici trois ou quatre jours, l'ex-député et son acolyte tireur, aillent méditer à la Santé sur l'inconvénient que représentent la détention d'armes de guerre et l'emploi du susdit matériel sur la voie publique. C'est du moins ce qu'on laisse entendre dans les couloirs du Palais de justice.

M.-G. G.

(Lire la suite en 15me page)

Quand un faux policier rencontre un vrai policier...

Trois fêtards pris dans leurs propres filets

L'aventure s'est terminée en correctionnelle

Ayant copieusement arrosé leur dîner, trois fêtards s'en allaient, il y a quelque temps, par les rues du quartier Montparnasse, mais leur démarche hésitante entrecoupée d'arrêts aux chuchotements mystérieux, intrigua deux inspecteurs en civil qui recherchaient des individus dont les occupations consistaient à fracturer les portes des voitures.

Bien qu'ils aient eu l'œil passablement brumeux, raconte le chroniqueur du «Figaro», les trois larrons ne furent pas sans remarquer ces deux hommes qui semblaient attachés à leurs pas, et à cette heure indue, ils crurent qu'ils avaient affaire à des détrousseurs nocturnes.

(Lire la suite en 15me page)

Les scandales de la TV américaine

Démission d'un officier qui avait gagné cent six mille dollars

FORT-SILL (Oklahoma). — Un officier de l'armée américaine, le capitaine Michael O'Rourke, qui avait gagné plus de cent six mille dollars au programme des jeux télévisés « Tic tac dough », a remis sa démission des cadres de l'armée, mercredi. Le département de l'armée a immédiatement accepté et approuvé cette démission.

Le capitaine O'Rourke a déclaré qu'il avait à plusieurs reprises demandé à être entendu par le comité d'investigations chargé de faire la lumière sur le scandale des jeux télévisés, et que s'il devait paraître devant ce comité, il préférerait le faire en tant que civil.

Hier, à l'angle des rues de Coutance et Grenus

Un grand immeuble de cinq étages a été la proie des flammes à Genève

Le feu ayant pris simultanément dans les deux couloirs des greniers du bâtiment, il n'est pas exclu qu'il ait été allumé par une main criminelle

Deux personnes âgées meurent d'émotion à la vue de l'incendie

D'un correspondant de Genève :

Les « bonnes dames de Saint-Gervais », que Jaques-Dalcroze a gentiment moquées, ont d'ordinaire des sujets de commérages moins tragiques que celui que leur a fourni hier après-midi un effrayant incendie. De tous les points de la ville, vers 16 h. 30, les Genevois qui se trouvaient dehors eurent leur attention attirée par d'immenses flammes, et bientôt par un champignon de fumée qui s'élevait droit dans le ciel, car l'air était particulièrement calme.

Le feu avait pris au No 7 de la rue Grenus, à l'angle de la rue de Coutance, juste en face de la fenêtre où Jean-Jacques Rousseau reçut de son père le conseil de bien aimer son pays, à mi-distance entre la fontaine et l'église de Saint-Gervais que la chanson a rendue également fameuse.

Une vue du bâtiment en flammes. (Phot. Murat, Genève.)

ALARME GÉNÉRALE

Ce fut pendant deux heures une alarme générale. Les sapeurs professionnels appelèrent en renfort une compagnie de volontaires, un groupe d'officiers non permanents et un détachement de sauveteurs auxiliaires. Les travaux d'extinction se déroulèrent essentiellement à l'intérieur de l'immeuble. Les pompiers travaillaient avec des masques à circuit fermé, cependant qu'au dehors une foule très dense critiquait trop hâtivement des opérations aussi efficaces que peu visibles au-delà des barrages établis par la police.

En fait, moins d'une heure après l'alerte, on annonçait que le sinistre était maîtrisé. Les dégâts n'en étaient pas moins considérables. Ils sont évalués à 200,000 fr. la toiture, sur une surface de plus de trois cents mètres carrés, était complètement détruite. La tourelle d'angle qu'on distingue sur notre cliché put tout juste être préservée d'un effondrement qui eut certainement provoqué des dommages dans la rue, où déjà la marquise d'un commerce de tissus et une voiture en stationnement ont été gravement détériorés par des chutes de tuiles et de débris, et où deux pompiers ont été atteints et légèrement blessés.

LES DÉGATS

Quatre appartements mansardés, sis au cinquième étage de la maison sinistrée, sont devenus inhabitables. Les étages inférieurs ont été plus ou moins abîmés par l'eau répandue en abondance sur les foyers.

(Lire la suite en 15me page)

A propos d'une poésie engagée...

et du prix Nobel décerné à un poète italien

On le sait, l'Académie suédoise a décerné le prix Nobel au poète italien Quasimodo, pour sa poétique lyrique, qui, avec un feu classique, exprime la tragique expérience de la vie de nos jours.

Et, à peine la nouvelle connue, une phrase se répand dans Rome et dans Milan : « Le prix Nobel est tombé sur l'Italie comme une comète dont la queue est bourrée de polémiques et de disputes ».

On connaît un peu les polémiques et les disputes, alimentées par des faits ou par des déformations de faits. On peut distinguer deux manières chez le lauréat : naguère, il n'était, dit-on, que poète, et sa poésie était hermétique ; aujourd'hui ses vers sont écrits en clair, « sa poésie est éloquente et platement rationnelle ». Et l'on prétend, ici et là, que ce qui a été couronné, c'est la seconde manière, qui a donné naissance à un poème sur le lancement du premier spoutnik. Aussi, d'après les journaux, se demanderait-on à Milan, en particulier, si Quasimodo est inscrit au parti communiste. Il s'en défend. Il reconnaît qu'il y a eu deux périodes dans sa vie, comme chez tous les poètes,

Lui aussi, il a dû se mettre à la recherche d'une poésie plus ouverte, *a-t-il dit à M. Georges Adam,* (Figaro littéraire *du 31 octobre 1959*).

♠♠

Il a fait le voyage de Moscou, il a été considéré comme le chantre des progressistes. Sa poésie d'avant le voyage, si on en juge d'après quelques traductions, sans être précisément engagée, ne témoigne pas moins d'une sensibilité influencée par le spectacle de la vie et des souffrances des hommes, mais il se pourrait que ce soit la poésie seconde manière qui lui ait valu le prix, qu'au jugement de ses pairs italiens, elle ne mériterait pas à cause de son éloquence rationnelle, pas plus que la poésie hermétique qui ne serait que celle d'un disciple de poètes que l'on place au-dessus de lui. Ce qu'il en est exactement, je ne sais : sur les quatre ou cinq poèmes que j'ai lus en traduction, de la production ancienne, je suis tenté de dire qu'on a couronné un grand poète.

♠♠

Ce n'est pas de cela qu'il doit s'agir dans ces notes, mais de quelques réflexions qui m'ont conduit à la conclusion imprévue qu'on lira à la fin de ce papier. *Il règne dans le monde d'aujourd'hui une opinion sur l'authenticité de* l'engagement : *on ne sert le peuple que si l'on se range à gauche ; on ne peut pleurer que sur les victimes de ce que l'on appelle la droite. Et celui qui se rend à Moscou semble prendre une grande part au malheur des hommes. Il ne s'émeut pas, qu'on sache, mais on ne sait pas tout, sur les massacres d'hier.*

Les massacres d'enfants, à Saint-Pétersbourg, ou de Cadets, les supplices des nobles, de la famille du tsar, les millions de paysans exécutés, les déportations, les massacres d'Espagne, les dizaines de milliers de moines, de nonnes et de prêtres brûlés vifs ou torturés, la Lituanie et la Lettonie dévastées, dépeuplées, les atroces répressions de Hongrie, qu'est-ce en fait, pour les hommes qui se croient de vrais amis du peuple, les défenseurs des droits de l'homme ? Et que sont les réformes sociales qui ne sont pas sorties du massacre et de l'incendie ? Et que sont les régimes qui ont fait la chrétienté ? On ne les connaît pas beaucoup mieux que ne les connaissait Jean-Jacques Rousseau.

Mais ceux qui ont fait mourir les chrétiens par millions, ceux-là, ou leurs disciples, semblent être les défenseurs du peuple, les dépositaires du plan de la libération des peuples.

Lucien MARSAUX.

(Lire la suite en 15me page)

LES DIFFÉRENDS SINO-INDIENS

Où veut en venir la Chine ?

Au moment où certains signes de détente apparaissaient dans les relations sino-indiennes, survient un nouvel accrochage particulièrement grave à l'extrémité nord-ouest de l'Himalaya, au Ladakh. Au cours d'une rencontre, plusieurs gardes-frontières indiens sont tués ou blessés par les forces de Pékin.

Quel est le but de la Chine ? Sur le plan extérieur, la longue série d'incidents survenu dans l'Himalaya achève de détruire le peu de « good will » que la puissance communiste avait conservé en Asie après la rébellion tibétaine. Tout le bloc neutraliste a l'œil ouvert et devient méfiant. En Indonésie, les émigrés Chinois fixés depuis des siècles rencontrent des difficultés. Les troubles du Laos inquiètent toute la péninsule indochinoise. Le Cambodge, Etat neutre par excellence (il reçoit une aide économique des Etats-Unis aussi bien que de la Chine), est embarrassé. En Birmanie, le nouveau régime instauré par le général Ne Win amorce un rapprochement avec Washington. L'Inde et le Pakistan commencent à mettre une sourdine à leurs querelles fratricides pour conclure un accord à propos des frontières du Bengale pakistanais et indien.

Le Moyen-Orient, pourtant beaucoup plus éloigné, ne reste pas insensible aux remous qui ébranlent l'Asie du Sud-Est. La R.A.U. réagit très violemment lors des incidents sino-indiens du mois d'août et un peu plus tard, les déclarations du communiste syrien Bagdache à Pékin provoquent un sérieux refroidissement entre les deux Etats. Aujourd'hui cette affaire est réglée mais le Caire n'en reste pas moins méfiant. En outre, la Chine cajole l'Irak et le général Kassem, tous deux fort impopulaires en Egypte et en Syrie.

La politique chinoise n'explique pas à elle seule l'évolution qui se précise en Asie, il faut également tenir compte de facteurs locaux. Cela dit, on se sent bien loin des temps où M. Chou En-lai promenait ses sourires et son amabilité de Bandoeng à Rangoon, de la Nouvelle-Delhi au Caire.

Lorsque, en mars, le Tibet se soulève, Pékin n'a devant lui qu'une seule solution : la répression. Il faut croire que les communistes ont sous-estimé tout d'abord la force des traditions tibétaines puisque pendant quelques jours la rébellion est triomphante à Lhassa, ou peu s'en faut.

Beaucoup plus complexes apparaissent les incident de frontière avec l'Inde. En effet, quelques arpents de neige, de rocs et de jungle sont-ils indispensables au succès de Mao Tsé-toung et du « grand bond en avant » ? Sans doute, les revendications chinoises sont-elles moins infondées qu'on ne le pense ; seul un patient examen juridico-historique permettrait de trancher les litiges, mais il est difficile d'admettre les coups de force des patrouilles chinoises aux confins de l'Assam, dans l'Himalaya central ou au Ladakh.

L. T.

(Lire la suite en 13me page)

Le shah de Perse en Jordanie

Le shah d'Iran s'est rendu ces jours en Jordanie en visite officielle. Il a été reçu à son arrivée par le roi Hussein (à droite).

A l'occasion du premier débat de politique étrangère depuis dix-huit mois

Tumulte au Bundestag

BONN (D.P.A.). — Dans une déclaration gouvernementale, ouvrant jeudi matin à Bonn le premier débat de politique étrangère, depuis 18 mois, le ministre des affaires étrangères M. von Brentano a souligné que le gouvernement fédéral n'est pas prêt de renoncer à sa revendication pour une réunification de l'Allemagne, par le moyen d'élections libres.

M. von Brentano a résumé en quatre points les buts de la politique étrangère de Bonn :

le gouvernement fera tout pour mener à bien les futurs pourparlers internationaux;

il réclamera sans relâche la réunification allemande ;

il acceptera tout contrôle des armements qui sera également accepté par les autres nations ;

il demandera pour le peuple allemand la même sécurité que les autres nations demandent pour leurs propres peuples.

Vifs remous

De vifs remous accompagnés de cris se sont produits sur les bancs socialistes, lorsque le ministre repoussa le plan de l'opposition sur l'Allemagne. Le gouvernement, dit-il, n'est pas disposé à suivre la voie proposée par le parti socialiste pour une commission paritaire pan-allemande; il se désolidarise également des différents plans de désengagement et considère que le moment n'est pas opportun pour l'établissement de relations diplomatiques avec les Etats de l'Est.

Au nom de l'opposition sociale-démocrate, M. Erich Ollenhauer, président du parti SPD a répondu à la déclaration gouvernementale lue au Bundestag.

Il se prononce pour la renonciation à l'armement atomique de la Bundeswehr, la « fermeture » du « club atomique » et la conclusion de pactes régionaux de sécurité.

M. Ollenhauer a insisté sur les divergences de vues qu'il croit voir entre le chancelier Adenauer et MM. Eisenhower et Macmillan. Il s'est élevé contre toute idée de constitution d'« une coalition continentale » sans les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Il a demandé à M. Adenauer si les déclarations du président de Gaulle et de M. Debré, relatives « au caractère définitif des frontières orientales allemandes », avaient eu son accord.

(Lire la suite en 15me page)

Podola a été exécuté

LONDRES (Reuter). — Le photographe Guenter-Fritz Podola, reconnu coupable du meurtre d'un policier, a été pendu hier matin à 10 h. 45, dans la prison londonienne de Wandsworth. Podola était âgé de trente ans. Il était d'origine allemande.

Dès aujourd'hui, devant la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône

Deux aveugles répondront du meurtre d'un 3me aveugle

L'accusation a retenu la préméditation

AIX-EN-PROVENCE (A.F.P.). — Un drame passionnel entre aveugles sera jugé, dès aujourd'hui, à Aix-en-Provence, dans le sud de la France, devant la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône.

Deux aveugles, la canne blanche en main, seront au banc des accusés : Maximilien Levesque, 24 ans, et Anna Barbini, 45 ans. Ils sont inculpés du meurtre d'Antoine Barbini, 50 ans, également aveugle, qui avait été marié pendant vingt ans avec Anna.

(Lire la suite en 15me page)

Feuille d'avis de Neuchâtel

Heures d'ouverture de nos bureaux

Du lundi au vendredi, nos bureaux sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 17 h. 30 ; le samedi, de 7 heures à 11 heures.

Délais de réception des annonces

Les annonces reçues avant 11 h. 30 (grandes annonces avant 10 heures) peuvent paraître le lendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 17 heures et les petites annonces le samedi avant 8 h. 30.

Les avis mortuaires, réclames et avis tardifs sont reçus à notre bureau jusqu'à 17 h. 30 ; pendant la nuit, et jusqu'à 2 heures du matin, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à gauche du bureau d'annonces, 1, rue du Temple-Neuf.

Les annonces prescrites pour une date déterminée mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Délais pour les changements d'adresse

Pour le lendemain : la veille avant 10 h.
Pour le lundi : le vendredi avant 10 h.

ADMINISTRATION DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ».

AVIS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Mise au concours

Deux postes

D'ASSISTANTES SOCIALES

à l'Office cantonal des mineurs

(l'un à Neuchâtel, l'autre à la Chaux-de-Fonds) sont mis au concours.

Obligations : celles prévues par la législation.

Traitement : classe XI (minimum Fr. 7400.-, maximum Fr. 9600.—) plus allocations légales.

Entrée en fonctions : dès que possible.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au département des finances, office du personnel, château de Neuchâtel, **jusqu'au 16 novembre 1959.**

Direction des Services industriels

Service du gaz

Le magasin de vente du Service du gaz

vient d'être transféré à la place de l'Hôtel-de-Ville et a fusionné avec le magasin du Service de l'électricité.

Dans un cadre rénové et accueillant, le personnel est à la disposition de nos abonnés pour les renseigner et leur présenter les appareils les plus modernes.

La Direction des Services industriels.

IMMEUBLES

Nous cherchons terrain

au bord du lac de Neuchâtel ou de Morat (environ 600 à 1000 m²).

Adresser offres écrites à U. C. 9924 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Chez-le-Bart (NE), contrée de la Béroche, une

belle villa neuve

de construction soignée et très moderne, sur un seul étage, 5 pièces, grand hall, garage. Tout confort. Vue dominante et étendue. Proximité de la gare et de l'autobus. S'adresser à l'Agence romande immobilière, B. de Chambrier, place Pury 1, Neuchâtel. Téléphone 5 17 26.

A VENDRE à la Chaux-de-Fonds

BEL IMMEUBLE

quartier nord-ouest de la ville comprenant ateliers, 6 logements avec bains, chauffage central, 1 pignon, garages, grand jardin.

S'adresser à l'étude Feissly, Berset, Perret, rue Jardinière 87, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 98 22.

Cressier

Petit immeuble de rapport, un logement libre pour le printemps, construction confortable et soignée. Dégagement. — Adresser offres écrites à 611-77 au bureau de la Feuille d'avis.

Dans la région, à vendre pour le printemps 1960

maison

de 3 logements

en bon état, avec salles de bains et central, grand jardin et verger, gare à trois minutes. — Adresser offres écrites à 611-80 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre aux Avattes, Sainte-Croix, grand

CHALET

S'adresser à Mlle Jaccard, Clos Murisaz, à Sainte-Croix.

A vendre

MAISON

de 2 appartements, en plein soleil ; conviendrait pour ouvrier (centre industriel). Prix : 18.500 fr. — Faire offres à Aloïs Rod, Eterpaz 39, Vallorbe.

A LOUER

GARAGE

à louer à partir du 1er décembre, rue Fontaine-André. — Adresser offres écrites à V. D. 9925 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à

CORTAILLOD

(Bas-de-Sachet)

magnifique appartement de 5 pièces, salle de bains et dégagements.

Prix Fr. 250.— (sans chauffage).

Libre dès le 30 novembre.

S'adresser à Bruno Müller, Fiduciaire et Gérances, Temple-Neuf 4, **Neuchâtel. Tél. 5 83 83.**

Etude de MMes Maurice et Blaise Clerc, notaires
4, rue du Musée - Tél. 5 14 68

A louer à NEUCHATEL, à proximité de la gare (sud), dans

belle maison

locaux pouvant servir à l'usage de bureaux, appartement ou pension.

A louer près de la gare, à l'usage de bureaux

beaux locaux modernes

(3 pièces et dépendances)

Tél. bureau 5 61 31, domicile 5 14 39

Etude de MMes Maurice et Blaise Clerc, notaires
4, rue du Musée. Tél. 5 14 68

A LOUER AU CENTRE DE LA VILLE
(1er étage)
pour le 24 novembre ou date à convenir

CABINET MÉDICAL

Les locaux peuvent convenir à l'usage de

bureaux

A louer tout de suite 2 belles

chambres

meublées avec petite cuisine dans villa du littoral. Ecrire sous chiffres R. Y. 9871 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 24 novembre

STUDIO

tout confort, cuisine, bains, à 10 minutes du centre, 130 fr. par mois. Tél. 5 85 85.

A louer tout de suite ou pour date à convenir, à la limite CORCELLES-PESEUX,

GARAGES

Etudes de MMes Maurice et Blaise Clerc, notaires, 4, rue du Musée, Neuchâtel. Tél. 5 14 68.

A louer à la Coudre un

ATELIER

neuf, chauffé, de 90 m², ainsi que

2 GARAGES

et

2 CHAMBRES

contigus. Tél. 5 31 75.

H. L. 9783

Pourvu, merci !

HAUTERIVE

A louer appartement de 3 pièces, confort, chauffage général, vue magnifique, situation tranquille, 165 fr. par mois, plus chauffage. Entrée en jouissance immédiate. Adresser offres écrites à L. T. 9865 au bureau de la Feuille d'avis.

A Cernier, logement de 2 pièces, bien situé, libre tout de suite. Case postale 206, la Chaux-de-Fonds.

On offre à louer dans maison familiale de construction récente

logement

moderne de 2 ½ pièces avec bains, et tout confort, ainsi qu'un logement remis à neuf, mais sans confort. Conviendrait pour week-end. — S'adresser à Alfred Beyeler, les Hauts-Geneveys.

CHAMBRES

A louer

chambre meublée

à 3 minutes de la gare. Fr. 45.—. Tél. 5 55 57 (heures des repas).

Chambre meublée, chauffée, part à la salle de bains, 70 fr. par mois. Tél. 8 23 05.

Belle chambre meublée, tout confort. Favarge 66, la Coudre.

Belle chambre avec confort, pour le 15 novembre. Rue Coulon 8, 3me étage.

Grande chambre à louer. — Port d'Hauterive 39.

Bel-Air 11, à louer chambre bien chauffée, à personne d'un certain âge, propre et sérieuse. Tél. 5 18 42, ou 5 16 93.

A louer

chambres indépendantes

ensoleillées, chauffées, eau chaude, douche. — A. Blättler, Château 12, Peseux. Tél. 8 38 30.

A louer jolie chambre meublée, chauffée. Bellevaux 14.

DEM. A LOUER

Dame cherche

studio meublé

avec confort ou chambre indépendante avec cabinet de toilette. Adresser offres écrites à 611-81 au bureau de la Feuille d'avis.

Firme française cherche pour sa succursale en Suisse petit

local

pour bureau, dépôt, meublé, de préférence à Neuchâtel ou aux environs immédiats. Faire offres à case postale 476, Neuchâtel 1.

On demande à louer, non meublées, pour résidence d'été,

3 ou 4 pièces

dépendance de maison de maître ou étage dans maison ancienne. Région Colombier à Bevaix et environs. — Ecrire sous chiffres Z 82877 X Publicitas, Genève.

Je cherche appartement de

3 pièces

tout confort, pour fin décembre. Région : Neuchâtel ou environs. — Adresser offres écrites à 611-82 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons

appartement de 4 pièces

ensoleillé, si possible avec confort. — Offres sous chiffres O. X. 9919 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme cherche

chambre

meublée et chauffée. Si possible quartier de la gare. Tél. 5 22 72 (entre 19 h. 30 et 20 h. 30).

A Cormondrèche, belle chambre au soleil à louer à jeune homme sérieux. Central, confort, avec pension, à 5 minutes du tram. M. Monnard, rue du Prieuré 6.

PENSIONS

Famille au Jura (1000 mètres) avec un petit garçon prendrait un

enfant

en pension pour court ou long séjour. Prix modéré. Tél. (039) 6 51 26.

OFFRES D'EMPLOIS

Etude de notaire de la ville cherche pour le début de 1960

employée de bureau

Faire offres avec toutes indications, prétentions, etc., sous chiffres F. M. 9859 au bureau de la Feuille d'avis.

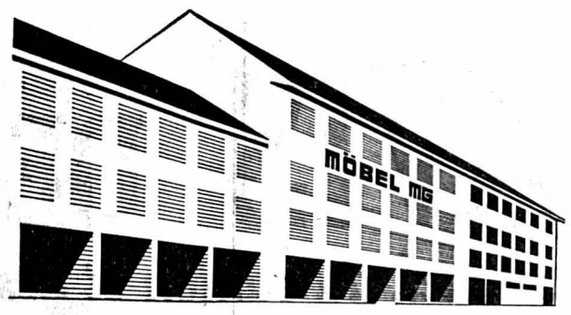

Nous cherchons

collaborateur actif pour le service extérieur

domicilié à Neuchâtel ou à la Chaux-de-Fonds. Entrée en fonctions selon entente.

NOUS OFFRONS :
salaire mensuel, fixe, commission intéressante, dédommagement des frais.

NOUS DEMANDONS :
travail intensif et honnête, comportement correct avec la clientèle et les collaborateurs.

Faire les offres avec indications sur activité antérieure à la Direction de la

MG **Coopérative du meuble rue d'Aarberg 3-7, Bienne**

armourins neuchâtel

nous cherchons un

magasinier

travailleur, robuste et de toute confiance

Nous cherchons un

GÉRANT DYNAMIQUE

pour une station d'essence à trafic intense, capable de la diriger d'une façon indépendante.

Candidats sérieux ayant les compétences et connaissances techniques nécessaires, possédant expérience de la vente et service à la clientèle, âgés jusqu'à 35 ans et disposés à être transférés éventuellement par la suite, sont priés de faire parvenir leurs offres manuscrites avec photo et curriculum vitae sous chiffres P 6819 N à Publicitas, Neuchâtel.

Fabrique de montres Avia — Degoumois & Co S. A., Neuchâtel — cherche pour son département empierrage :

1 bonne ouvrière
1 chasseuse de pierre

Faire offres ou se présenter à l'atelier, ECLUSE 65.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

une sténodactylo et facturiste

de langue française avec notions scolaires d'anglais.
Offres avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire à adresser à Edouard Dubied & Cie S. A., 1, rue du Musée, Neuchâtel.

Nous cherchons :

Constructeur d'outillage,

ayant formation de dessinateur ou de technicien, expérimenté dans l'étude des gabarits de fraisage, perçage et appareils divers.

Dessinateur de machines,

pour bureau d'études.

Mécaniciens-outilleurs

Mécaniciens-ajusteurs,

pour montage de machines à tricoter et tours.

Mécaniciens-réparateurs

Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire à

Edouard Dubied & Cie S. A., Couvet.

Importante manufacture d'horlogerie cherche, pour son bureau du Liban,

jeune employé de commerce

pouvant assumer les travaux de secrétariat.

Nous désirons jeune homme sérieux, intelligent, ayant de l'initiative, habile sténodactylographe, possédant parfaitement les langues française et anglaise.

Situation intéressante et bien rétribuée.

Faire offres manuscrites avec photographie, sous chiffres P. 12312 A à Publicitas, Neuchâtel.

CONSTRUCTEUR

IMPORTANTE USINE DE LA BRANCHE HORLOGÈRE cherche, pour son département de recherches, **un jeune CONSTRUCTEUR** avec quelques années de pratique **dans la construction d'appareils et de petites machines de précision.**

Les problèmes à résoudre seraient les suivants :

Création d'outillages pour la fabrication de série.

Etudes de dispositifs automatiques.

Etudes de nouvelles machines automatiques pour notre fabrication.

Place stable et d'avenir pour personne capable. Semaine de 5 jours.

Faire offres sous chiffres **P 11494 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds,** avec références, curriculum vitae, prétentions de salaire et date d'entrée.

Nous cherchons

employé de commerce

diplômé, de langue française, pour notre service de comptabilité industrielle.

Faire offres avec curriculum vitae et copies de certificats à Ed. Dubied & Cie, S. A., Couvet.

EMPLOYÉE DE BUREAU

débutante est cherchée immédiatement par Etude d'avocats et notaires de la place. Préférence sera donnée à jeune fille connaissant déjà la sténodactylo.

Case postale 21.847, Neuchâtel.

Fabrique de montres Rotary cherche

horloger complet retoucheur

Se présenter, Côte 106.

Je cherche pour entrée immédiate

UNE OUVRIÈRE

Téléphone : 6 37 05 — Colombier

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

mécanicien

expérimenté pour cycles et motos. Bon salaire. Adresser offres écrites à W. E. 9927 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour remplacement de 1 ou 2 jours par semaine

dame de buffet

Demander l'adresse du No 9892 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise de la ville cherche pour date à convenir une

employée de bureau débutante

Faire offres avec photo, curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres Z. H. 9930 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante manufacture d'horlogerie du Vignoble engagerait pour entrée immédiate ou date à convenir :

OUVRIÈRES

propres et consciencieuses pour son atelier de vernissage au pistolet. On mettrait au courant.

Bons manœuvres

comme aides-mécaniciens

Adresser offres écrites à H. J. 9932 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise de la ville cherche pour date à convenir

MAGASINIER

Faire offres avec photo, curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres Y. G. 9929 au bureau de la Feuille d'avis.

Important magasin de nouveautés du Locle, cherche, pour tout de suite ou date à convenir, pour son rayon

confection pour dames

PREMIÈRE VENDEUSE

connaissant la branche à fond, ayant de l'initiative, pouvant participer aux achats et ayant l'habitude des grands magasins, ainsi que

VENDEUSES QUALIFIÉES

pour les rayons suivants :

confection dames
bas et gants
tabliers dames
rideaux et tapis

Places stables et bien rétribuées. Les lundis matin congé.

Personnes capables sont priées de faire offres, avec certificats, photo, prétentions de salaire et date d'entrée, sous chiffres **P. 11490 N. à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.**

La Fabrique de câbles électriques, à Cortaillod, cherche pour son département des « plastiques » :

quelques manoeuvres

âgés de 20 à 30 ans (ouvriers étrangers exclus). Places stables et bien rétribuées. Semaine de 5 jours de travail.

Se présenter au Bureau du personnel, le matin de 10 h. à 12 h., ou adresser offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire.

Je cherche

SOMMELIÈRE

de 19 à 28 ans, tout de suite ou pour date à convenir. Place stable. Vie de famille.

Offres avec photo au restaurant de la Place, le Locle.

Magasin de meubles engagerait

JEUNE COUPLE

Le mari doit être

ébéniste - polisseur

très capable, à même de s'occuper des livraisons et installations, retouches, etc. ; permis de conduire auto indispensable.

L'épouse doit pouvoir s'occuper de la propreté des locaux, éventuellement de la vente après mise au courant.

Entrée à convenir.

Appartement à disposition.

Faire offres par écrit, avec copies de certificats, prétention de salaire, etc. sous chiffres E. I. 9882 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons :

JEUNE EMPLOYÉ DE BUREAU TECHNIQUE

pour travaux de classements, hélios, etc. Situation intéressante pour jeune homme ayant de l'initiative, doué d'une bonne mémoire et ayant des notions de dactylographie.

Pour nos ateliers :

1 PERCEUR et 1 FRAISEUR

Entrée immédiate ou à convenir. Se présenter ou faire offres manuscrites avec curriculum vitae à Haesler-Giauque & Co, Boudry (NE).

Lire la suite des annonces classées en huitième page

Le désir de la sportive et de l'élégante

Véritable peau de daim

Elégant ¾ haute mode, coloris brun ou castor

198.-

Véritable peau de daim

Veste très allurée, de coupe impeccable, coloris brun ou castor

139.-

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

Pro Radio-Télévision

Chez vous, le soleil est de retour!

Comme dit le poète, les sanglots longs des violons de l'automne bercent votre cœur d'une langueur monotone! Vous avez la nostalgie d'un ciel bleu, de la chaleur, des pays lointains. Les nombreuses relations de voyages de la télévision et ses émissions documentaires sur toutes les contrées du vaste monde vous transportent sans fatigue sous le soleil d'Afrique, au milieu de la mer étincelante, à travers l'Asie brûlante, vers l'éternel printemps de la Californie; votre foyer s'illumine et vous oubliez la mélancolie de l'automne finissant. Il vous suffit de tourner un bouton pour faire apparaître comme par magie la splendeur d'un soleil rayonnant.
La télévision divertit et informe. La télévision vous apporte le spectacle du monde dans votre foyer. La télévision offre à chacun ce qui l'intéresse.

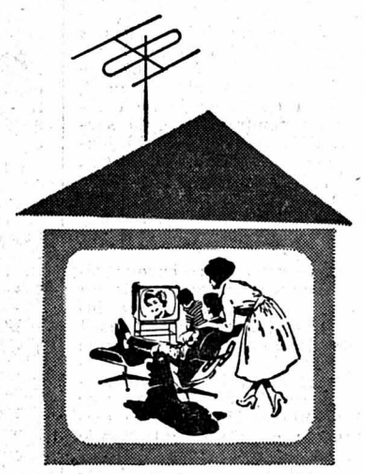

TELEVISION

...un cadeau pour toute la famille

Cadeaux pratiques et avantageux!

Admirez la devanture de la

MAISON DE BLANC

M. KESSLER

ECLUSE 13 NEUCHATEL

Grand choix de NAPPAGES, pur fil, brodés main, de tous genres et de toutes grandeurs.

NAPPES A THÉ, 90 x 90 cm. et 4 SERVIETTES pur fil, brodés main, à partir de Fr. 10.90.

POURQUOI RISQUER UN RHUME ?

en vous lavant les cheveux ? Employez plutôt l'excellent shampooing sec LYS D'OR. Dégraisse et assouplit la chevelure comme un lavage. La boîte pour dix applications : Fr. 2.—. Envoi et vente par le dépôt : pharmacie CART, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.

A VENDRE

1 ponceuse à ruban, portative, combinée avec scie circulaire ; 1 petite scie circulaire combinée; 1 transformateur six tensions. Tél. (038) 9 31 12.

A vendre

patins artistique

No 35, en bon état, souliers blancs. — Téléphoner aux heures des repas au 5 71 89.

LE JAMBON DE CAMPAGNE CHEZ HOFMANN

JOUEX

31, rue des Moulins

Articles de fêtes, jouets, guirlandes, poupées, ours, cravates d'importation Lots et billets pour tombolas et jeux divers

Organisateurs, consultez-nous ou écrivez-nous

Prix spéciaux

GROS ET DÉTAIL

Rôti de veau roulé

très avantageux

Boucherie Gutmann

Premier-Mars

Cherchez-vous un cadeau inédit ?

Au Miroir

TERREAUX 7

OCCASIONS

Chaudières pour chauffages d'étages et villas. Radiateurs. Brûleur. Pompe (pour installation moyenne. Pisoli & Nagel, faubourg de l'Hôpital 31, Neuchâtel. Tél. 5 35 81.

Un bon

RADIO

pour moins de Fr. 100.—. Profitez des belles occasions chez NOVALTEC-RADIOS, Parcs 54, tél. 5 88 62.

Au Sans Rival NOUVEAUTÉS — 50me ANNIVERSAIRE

Voici la **JUPE**

que vous attendiez ! Coupée dans un lainage pied-de-coq fantaisie, elle est de coupe droite avec plis de côté au dos et s'obtient en bleu-mêlé ou brun-mêlé.

Un prix de Jubilé **15.90**

Pour compagne, choisissez la

BLOUSE

en diolen blanc à 19.80

dont le repassage est superflu

GRANDS MAGASINS Au Sans Rival ·jeunes·dynamiques·avantageux

Coop DE NEUCHATEL ET ENVIRONS

POUR VARIER VOTRE MENU

VENDREDI Action de

ramequins au fromage la pièce **-.35**

Livrés dans un emballage aluminium permettant de les réchauffer et qui peut ensuite être utilisé comme moule à tartelettes

Moins ristourne
Passez-nous vos commandes s. v. p.

coop coop

Les sports

BOXE

Le championnat du monde des poids mouche

Malgré la cote défavorable Pascual Perez conserve son titre

Pour la neuvième fois, l'Argentin Pascual Perez, le « petit taureau de la pampa », a défendu victorieusement son titre de champion du monde des poids mouche en battant, à Osaka, son challenger, le Japonais Sadao Yaoita, par k. o. au 13me round. A ce moment-là, celui-ci était d'ailleurs largement mené aux points et la victoire de Perez ne faisait plus, de toute façon, aucun doute.

A la fin de la 12me reprise, le pointage des juges était en effet le suivant : l'arbitre Juan Notari (Argentine) accordait 118 points à Perrez et 112 à Yaoita, le juge Nat Fleischer (Etats-Unis), le directeur de « Ring Magazine », donnait 115 points à Perez et 113 au Japonais, tandis que le juge japonais Hayaschi, indulgent pour son compatriote, estimait que les deux adversaires étaient à égalité avec 117 points chacun.

✣ ✣ ✣

Ainsi, à 33 ans, Pascual Perez demeure le maître incontesté de la catégorie poids mouche. Pourtant, le pronostic au Japon ne lui était pas favorable mercredi et les 25.000 spectateurs qui se pressaient à la piscine Ogimachi, où avait lieu le championnat, escomptaient bien que leur jeune compatriote (24 ans) renouvellerait le succès qu'il avait déjà remporté le 16 janvier dernier en triomphant aux points, en dix rounds, du champion du monde au cours d'un match ne comptant pas pour le titre.

✣ ✣ ✣

Sadao Yaoita, sous les encouragements de ses supporters, avait fait un excellent début de match. Boxant intelligemment à distance et parvenant ainsi à éviter le combat de près que Perez voulait lui imposer, le challenger avait dominé dans les quatre premières reprises sans toutefois s'assurer un très net avantage. Mais, dès le cinquième round, le champion du monde parvint à imposer le combat de près dans lequel il est particulièrement redoutable. Au début de la 13me reprise, Perez, dont l'état de fraîcheur était remarquable, touchait son challenger d'un gauche à la face. Yaoita tombait au tapis à la consternation des spectateurs. Courageusement, il se relevait au compte de cinq. Le champion du monde se ruait alors sur lui et le frappait férocement des deux mains. Le Japonais, complètement à la dérive, encaissait sans réagir. Une nouvelle série au visage et le challenger s'écroulait à nouveau au sol, mais cette fois pour ne plus se relever. Il y avait 55 secondes que le 13me round était commencé.

✣ ✣ ✣

Perez, qui n'avait pas semblé au mieux de sa forme lors de son entraînement, a grandement surpris les spectateurs et les spécialistes, par son souffle et sa puissance. Il est certain qu'il a fait un excellent combat.

A ce jour, son palmarès professionnel s'établit ainsi : 56 combats, 54 victoires, une défaite (Yaoita) et un match nul. Quant à Yaoita, il compte maintenant 31 victoires, 7 défaites et deux matches nuls. Il a été mercredi victime de la science, de l'expérience et de la puissance de l'Argentin.

Apprenez aussi que...

● Concernant les protêts déposés par le club de basketball Stade Français après ses matches de championnats de Ligue nationale A contre Sanas et Federale Lugano, la Fédération suisse de basketball amateur a publié le communiqué suivant :

1) Protêt Stade Français-Sanas Lausanne. — Le comité directeur de la F.S.B.A. a décidé de rejeter le protêt du Stade Français et de maintenir en conséquence le résultat du match Stade Français - Sanas du 6 octobre 1959 (54-49 en faveur de Sanas).

2) Protêt Stade Français - Federale Lugano. — Un complément d'enquête étant jugé indispensable, le comité directeur n'a pris encore aucune décision. Mais il a renvoyé à une date ultérieure les matches de ligue nationale A prévus pour les 7/8 novembre au Tessin.

● Rik Van Looy, équipier d'André Darrigade aux Six jours de Bruxelles, n'épaulera pas le champion du monde dans les Six jours de Gand (16-22 novembre). Dans cette dernière épreuve, Geerit Schulte sera le partenaire de Darrigade et Arnold celui de Van Looy.

AUTOMOBILISME

Le Grand Prix des Etats-Unis ayant lieu

Moss et Brooks espèrent encore

Mettant fin aux rumeurs qui avaient circulé jusqu'ici, l'Automobile Racing Club de Floride a confirmé que le premier Grand Prix des Etats-Unis aura lieu cette année à Sebring, le 12 décembre prochain.

Cette course qui compte pour le championnat du monde des conducteurs et qui sera la dernière de l'année 1959, sera à l'avenir un événement annuel. A partir de 1960 elle se disputera, toujours à Sebring, le 10 décembre de chaque année, date officiellement fixée par la fédération internationale automobile.

Cette année, le Grand Prix des Etats-Unis se courra sur 42 tours d'un circuit tracé sur des routes et des pistes d'un aérodrome désaffecté. La distance totale à couvrir sera de 218,4 milles (351 km.). Les organisateurs estiment qu'une moyenne horaire de plus de 100 milles (160 km.) sera atteinte.

Le Grand Prix des Etats-Unis, dernière course internationale de la saison, servira à départager les concurrents qui se disputent le titre de champion du monde : l'Australien Jack Brabham est en tête du classement provisoire, mais les Britanniques Stirling Moss et Tony Brooks peuvent encore lui ravir le titre.

Nos amateurs résistent aux footballeurs hollandais

Nos amateurs ont rencontré les amateurs de Hollande l'autre soir à Enschede. Ce fut un match équilibré qui se termina par le résultat nul de 1-1. Le gardien suisse Barlie faillit être battu une seconde fois, ainsi qu'en témoigne notre cliché, mais, par chance, un arrière dégagea la balle.

CYCLISME

A propos du Tour de France

La boucle sera moins longue

Les organisateurs du Tour de France publient le communiqué suivant :

« L'évolution du sport cycliste étant actuellement soumise à des tendances contradictoires, les journaux organisateurs du Tour de France tiennent à définir leur position sur deux points essentiels :

» 1. Préconisant une remise en ordre du calendrier, principalement par son allègement, ils décident dès maintenant de raccourcir la durée de leur épreuve. Les dates fixées pour 1960 iront du dimanche 26 juin au dimanche 17 juillet. Cela revient à dire que la durée générale du Tour de France est réduite de deux journées. L'arrivée étant à nouveau placée un dimanche (au lieu du samedi ces dernières années), le départ sera donné trois jours plus tard que d'habitude, ce qui a pour premier effet de dégager entièrement le dimanche et la semaine précédant ledit départ. Ils souhaitent que leur exemple soit suivi et que la raison de l'intérêt général l'emporte en France, comme à l'étranger, sur la défense des droits individuels.

»2. Précisant qu'ils n'ont pas pris l'initiative de réclamer la protection de leur épreuve, ils déclarent rester fidèles, vis-à-vis des coureurs que leurs qualités désignent pour participer au Tour de France, à leur traditionnel régime libéral. Ils ne comptent donc pas, en conséquence, imposer à des coureurs non consentants l'obligation de s'aligner dans le Tour de France, conscients qu'ils ont toujours été qu'on ne dispute pas une épreuve d'une telle importance sous la contrainte. Ils comprennent cependant le sens de l'intervention de la Fédération française cycliste et apprécient qu'un moyen soit créé pour parer à d'éventuels excès. »

● Aux Jeux Olympiques d'hiver 1960, à Squaw Valley, toutes les courses de ski se dérouleront le matin. En revanche, les épreuves de patinage (vitesse et artistique) auront lieu l'après-midi. Quant aux matches de hockey sur glace, ils se disputeront également l'après-midi et éventuellement le soir.

Voici le programme des principales épreuves de ski :

Vendredi 19 février : 30 km. course de fond ; descente messieurs. Samedi 20 février : descente dames. Dimanche 21 février : slalom géant messieurs ; saut combiné. Mardi 23 février : slalom géant dames. Mercredi 24 février : slalom messieurs. Vendredi 26 février : slalom dames. Samedi 27 février : 50 km. course de grand fond. Dimanche 28 février : saut spécial.

NOUVELLES BRÈVES

● Match interligues de football à Blackburn : Angleterre - Eire 2-0.

● Combat de boxe poids moyens, à Cleveland (Ohio) : Joey Girradello (E.-U.) bat Dick Tiger (Nigéria) aux points, en dix reprises.

● Championnat d'Espagne de boxe des poids légers, à Barcelone : Fred Galiana (tenant) et Bobby Ros font match nul, dans un combat en douze rounds. Ainsi malgré ce demi-échec, enregistré devant 15.000 spectateurs, Galiana conserve son titre.

● Championnat d'Italie de boxe des poids moyens (titre vacant), à Civitavecchia : Franco Scisciani bat Remo Carati aux points.

● La rencontre Hongrie-Allemagne de l'Ouest aura lieu dimanche prochain 8 novembre, à Budapest.

FOOTBALL

Le championnat suisse de ligue B

Cantonal en difficulté sur le stade du Neufeld ?

(FAN) Une « rencontre au sommet » aura lieu dimanche à l'occasion de la 8me journée du championnat suisse de ligue B. Les deux leaders, Thoune et Young Fellows, seront directement aux prises sur le terrain du premier nommé. Qui l'emportera ? Nous accorderons timidement nos faveurs aux Oberlandais.

Cantonal se rendra sur le stade du Neufeld. Ce match constituera un test intéressant. Berne est un rude adversaire. Si les Neuchâtelois s'imposent, c'est qu'ils sont réellement en progrès. Fribourg, le spécialiste des victoires à domicile, récoltera deux nouveaux points contre la lanterne rouge Longeau qui a déjà un pied en première ligue. Le programme est complété par Sion-Urania, Vevey-Aarau, Yverdon-Langenthal et Schaffhouse-Brühl. On peut prévoir des succès locaux, sauf peut-être en ce qui concerne le derby romand qui se déroulera en terre valaisanne. Car Urania marche fort actuellement, ce qui est loin d'être le cas de Sion, n'est-ce pas Hauterive !

● **Coupe des champions européens, huitième de finale (match retour) : IFK. Göteborg - Sparta Rotterdam 3-1 (mi-temps 1-0). L'équipe hollandaise ayant gagné le premier match par un score identique, une troisième rencontre est nécessaire.**

NOTRE CHRONIQUE DE GYMNASTIQUE

La caisse de secours aux blessés

Le compte rendu de l'assemblée des délégués de la Société fédérale de gymnastique qui a paru dans notre journal du 19 octobre a incité quelques-uns de nos lecteurs à nous poser quelques questions, auxquelles nous répondons volontiers.

La première concerne la « Caisse de secours aux gymnastes blessés ». Cette institution a pris aujourd'hui une importance qui montre bien son utilité. Elle a une histoire de près d'un siècle et sa fondation et ses débuts sont probablement ignorés, non seulement du grand public, mais encore des gymnastes qui en sont membres.

♦ ♦

Nombre de gymnastes neuchâtelois seront étonnés d'apprendre que cette institution a vu le jour en terre neuchâteloise. Le 28 mai 1871, dans une assemblée extraordinaire de la Société cantonale neuchâteloise de gymnastique, les sections de Fleurier, Travers, les Ponts, Dombresson, Neuchâtel, les Brenets, le Locle, la Chaux-de-Fonds et Corcelles examinent un projet de statuts pour une « Caisse de secours pour les gymnastes victimes d'accident lors des exercices et des concours », et décident de soumettre le projet à l'examen de toutes les sections.

Dans une nouvelle assemblée, le 11 juin 1871, les statuts sont adoptés et l'activité de la caisse commence le 1er juillet de la même année. L'œuvre ne s'étendit d'abord qu'aux sections neuchâteloises, et ce n'est qu'en 1874 que son rayon d'action devint intercantonal, certaines sections des cantons voisins ayant manifesté le désir d'être reçues comme membres.

♦ ♦

Ainsi, c'est bien aux gymnastes neuchâtelois que revient le mérite d'avoir fondé une institution qui, aujourd'hui, englobe la totalité des gymnastes suisses et qui rend de signalés services.

La société de secours fut d'abord autonome. Elle était administrée par une section de la S.F.G., section qui était désignée par l'assemblée des délégués fédéraux pour une période de deux ans, puis de trois ans. L'administration de cette caisse exigeait un gros travail bénévole de la part des dirigeants de la section responsable. A cette époque, on savait encore se dévouer pour une cause et travailler... pour l'honneur !

♦ ♦

Quelques chiffres de la première étape : en 1877, on comptait 59 sections et 1170 gymnastes adhérents à la caisse de secours. Le montant des indemnités versées s'élevait à 878 fr. 30 pour trente-trois accidents annoncés.

En 1890, l'institution comptait 231 sections avec 5019 membres, et la caisse pouvait verser une somme de 8240 fr. pour deux cent un accidents. La cotisation annuelle des membres était de 2 fr. et l'indemnité journalière versée était de 2 fr. pour les célibataires et de 2 fr. 50 pour les mariés. A plusieurs reprises les statuts furent révisés pour chercher à perfectionner cet important rouage. En 1900, il devint la « Caisse de secours aux gymnastes blessés » (C.S.G.) Son autonomie présentait certaines difficultés et au moment où elle englobera toutes les associations cantonales, on envisagea les moyens de la placer sous le contrôle direct de la S.F.G. Ce que nous verrons dans notre prochaine chronique.

B. G.

PLAISIR DE LIRE

DEUX ROMANS DE LA SENSIBILITÉ

LA SEMAINE SAINTE

par Aragon

SOUVENIR DES COLLINES

par Marie-Madeleine Seguin

Dans cette vaste fresque moitié historique, moitié poétique, à la fois sérieuse et pas sérieuse du tout, qu'est la Semaine sainte *(1) d'Aragon, il faut piquer quelques moments privilégiés pour en attraper au vol le parfum.*

Œuvre d'un homme de soixante et un ans, ce qui frappe le plus dans ce gros livre qui fait bloc, qui fait presque boulet, c'est la légèreté, c'est surtout la jeunesse. Une exquise fleur de jeunesse et de romantisme. L'amour, la femme, l'enfant, le jeune homme, et encore une fois la ronde qui recommence, existe-t-il au monde rien de plus beau que cela ?

Pourquoi M. Georges Géricault s'arrange-t-il toujours à faire asseoir le jeune Théo, son fils, dans ce fauteuil-là, et pas dans un autre ? C'est que, « comme cela il voyait d'un coup ce

Louis Aragon, d'après un dessin de Matisse.

si beau garçon qu'il ne pouvait se calmer d'avoir fait » ! Ces bouffées d'ivresse qui tout à coup montent à la tête d'un père ou d'un amant, Aragon les rend avec une juvénilité charmante, au frémissement de laquelle il est impossible de rester insensible.

Plus loin, ce sera Berthier, ce pauvre homme de Berthier, qui est tout honteux d'avoir suivi Louis XVIII, de s'être mis du côté des vieilles perruques, qui tant de fois déjà dans son existence a gaffé, et qui est lourd, pansu, vieilli. Mais il suffit qu'il pense à celle qu'il aime, à cette Giuseppa Visconti, et en dépit de son expérience avilissante de vieux roué, aussitôt il oublie son malheur et sa honte, « à cause de ce soleil de Giuseppa dans ses bras... Pauvre, pauvre Berthier... amant naïf, après tant d'années toujours semblable au jeune homme qui vient de se découvrir le pouvoir de faire crier une femme, toujours semblable à ces garçons qui sortent d'une alcôve émerveillés d'eux-mêmes et de la vie, et qu'on voit dans les rues désertes d'une ville lunaire dansant et chantant tout seuls ! »

Qu'importe désormais qu'il y ait dans le monde toute une société de vieux comtes et de vieux marquis, marionnettes de cour vivant dans un passé périmé ! Tandis que Napoléon revient de l'île d'Elbe, accueilli déjà par une immense rumeur d'enthousiasme, eux fuient bien vite vers la Belgique ; ils affirment qu'ils ne toléreront point l'insolence de Buonaparte, et ils vont toujours plus vite, avec leur roi bien-aimé, portant perruque, et qui, pour calmer l'inquiétude d'un chacun, tient en réserve ces mots magiques : « Soyez tranquille, tout ira bien... » En effet, bientôt il aura licencié ses troupes et franchi la frontière belge.

Après les guerres, le jeune Théodore Géricault se mettra à peindre. Il ne peindra pas des compotiers ni des fruits, il peindra la vie même, ses luttes et ses souffrances ; dans ses tableaux on verra le peuple, « sans espoir, avec sa force perdue, sa beauté gaspillée ». Et cent cinquante ans plus tard, un poète un peu fou écrira la Semaine sainte, *en acceptant d'avance le verdict des jeunes gens qui voient déjà plus loin que lui. Car le monde va toujours en avant, et il faut se laisser porter par son mouvement, cette éternelle espérance...*

~ ~ ~

S'il est une délicate musique courant à travers Souvenir des collines *(2), de Marie-Madeleine Seguin, c'est celle des amours trompés. De ces trois nouvelles, la première et la dernière évoquent la lancinante mélancolie d'une jeune fille plaquée, mais qui s'efforce de garder sa bonne humeur et met sa coquetterie à se moquer d'elle-même. Surtout que personne ne s'aperçoive qu'elle souffre !*

Quand son ami était bourru, malveillant, impossible, elle lui a dit en chantant, et comme pour rire : « Phil, I love you ». C'était la vérité même, mais cela avait l'air d'une phrase de roman. Délicieux alibi !

Au restaurant, seule, sachant qu'elle ne le reverra jamais, elle s'efforce de rester droite, de garder un air naturel, comme si la vie était une chose toute simple. Elle pense aux Japonais qui sont réputés pour savoir à la perfection dissimuler leurs drames intérieurs. Charmante petite Japonaise !

L'une des dernières fois qu'il l'avait vue, il s'était excusé en disant : « Que veux-tu ? Les circonstances, la fatalité... » Elle s'était souvenue alors d'un certain M. Bovary. Les hommes sont lâches, mais personne ne doit le savoir, il faut que cela reste un secret pour tout le monde.

Soulevé par l'allégresse d'un style où l'on note des phrases comme celle-ci : « Il n'aimait pas le bridge, cette Eternité assise», ce volume, sans avoir l'air d'y toucher, avec pudeur et avec tact, restaure la dignité du sentiment.

P. L. BOREL.

(1) Gallimard.
(2) Points et Contrepoints.

De Fargue et de Musset

Que dire de ce *Léon-Paul Fargue* (1), présenté par Mme Edmée de la Rochefoucauld ? C'est une étude littéraire, sérieuse et objective, mais c'est aussi et surtout un portrait d'après nature, car elle a connu le poète, elle a été fort intriguée par cet « homme étrange, bouddha et bohème, noctambule et émailleur, trois ou quatre fois poète, en vers, en prose, en cuisine et en déambulations nocturnes ». Grand amateur, grand créateur de mots, il les accueille, « venus de toutes les sciences, de tous les dictionnaires, de tous les herbiers, de tous les atlas », pour en forger lui-même de toutes les sortes.

Dès l'âge de 29 ans, il commence de « dîner en ville », c'est-à-dire qu'il arrive, avec deux heures de retard, dans un taxi déjà légendaire, et il cause, il improvise, il fulgure, éblouissant le Tout-Paris, les snobs, les imbéciles, les gens d'esprit, les génies. Il est l'ami de chacun, de Cocteau, de Proust, de Valéry Larbaud, de Picasso. Il est universel.

Mais sous ce feu d'artifice palpite un cœur tout simple et qui souffre. C'est pourquoi, plus que ses élucubrations amphigouriques, on appréciera ces lignes sans fard, où il décrit l'atmosphère d'une petite ville où la vie est comme ailleurs, monotone et triste : « Je ne sais pas ce qu'on attend dans la ville... et le train crie aussi qu'il est triste que des hommes y demeurent, et triste aussi que d'autres sans un regard, passent... Tout y convoque les fantômes des aimés qu'on délaisse, des timides qu'on blesse et des faibles qu'on abandonne... »

Tout Fargue est dans ce contraste.

× × ×

Avec notre siècle et les tableaux noirs de Bernard Buffet, nous avons tous l'air d'aller à quelque enterrement. C'est du moins Micheline Meunier qui le dit dans ces *Trente-deux variations autour du nom d'Alfred de Musset* (2). Or le noir est joli à condition qu'on l'utilise pour le mettre en harmonie avec d'autres couleurs.

L'amour est-il un mythe collectif, comme le voudrait Camus ? Non, c'est une émotion. Elevez ensemble un garçon et une fille dans une île déserte, à vingt ans ils tomberont dans les bras l'un de l'autre. Et si en plus ils ont de l'esprit, ils joueront sans le savoir une pièce de Musset. Ce sera tant mieux pour eux comme pour le monde, qui y gagnera une nouvelle parure de grâce et d'élégance.

P. L. B.

(1) Editons universitaires.
(2) Editions Debresse.

CARNET DU JOUR

Théâtre : 20 h. 30. Quoat-Quoat.

Cinémas

Rex : 20 h. 15. La course au soleil.
Studio : 20 h. 30. Les étoiles de midi.
Cinéac : 14 h. 30 - 17 h. 30, 20 h. 30 - 21 h. 30 (permanent). Les trois cloches.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Règlements de comptes à O.K. Corral.
Palace : 20 h. 30. Visa pour l'enfer.
Arcades : 20 h. 30. Le clochard.

PHARMACIE D'OFFICE :
Bl. Cart, rue de l'Hôpital
Dès 23 h., pour urgences seulement

MOTS CROISÉS

Problème No 114

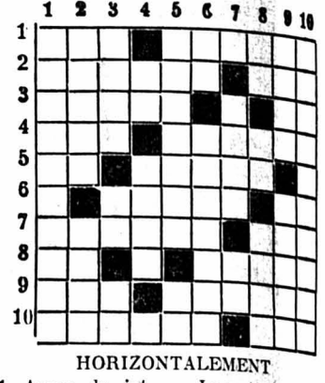

HORIZONTALEMENT

1. Arme de jet. — Locuste en usait.
2. Il va pas à pas. — Beau parleur.
3. Instrument à cordes. — Lettre grecque.
4. Il est resté sans connaissances. — Avantagées.
5. Lettres de crédit. — Créateurs.
6. On le casse parfois dans une Cour. — Soleil.
7. Chants funèbres chez les Grecs. — Cheval à encolure épaisse et courte.
8. Symboie chimique. — Tirailleur algérien.
9. Epoque. — Imagination vaine.
10. Appréciée. — Partie d'un pays.

VERTICALEMENT

1. Il ne faut pas s'y fier.
2. Agréable à la vue. — Rivière de France.
3. Tu. — On l'enterre dans la galetas. — Préposition.
4. Possessif. — Récompense ou châtiment.
5. Equilibré. — Numéro d'un roi qui fut frappé de folie.
6. Il reste couvert quand on parle de lui. — Trilogie d'Eschyle.
7. Ce qu'est le jeu du mime. — Traditions.
8. Possessif. — Sur la carte d'un docteur. — Plaintes.
9. Rend aimable. — Matière tinctoriale.
10. Propre à inspirer le dégoût.

Solution du No 113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	M	■	G	A	L	O	P	I	N
2	M	A	C	A	R	O	N	I	■	O
3	B	R	A	I	■	T	A	■	E	T
4	E	M	S	■	B	I	G	O	T	E
5	S	I	S	E	■	E	R	R	E	■
6	■	T	E	N	D	■	E	T	R	E
7	P	O	E	T	E	S	■	I	N	N
8	A	N	■	I	B	■	V	E	U	T
9	R	■	R	E	A	L	I	S	E	E
10	C	O	U	R	T	E	S	■	R	E

RADIO

Vendredi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h., réveil en 1925. 7.15, informations. 7.20, propos du matin. 7.25, rythmes au goût du jour. 9 h., orchestre Eddie Barclay. 9.15, émission radioscolaire. 9.45, musique tchèque et hongroise. 10.10, émission radioscolaire. 10.40, Une sonate. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., au carillon de midi, avec à 12.15, le mémento sportif. 12.45, informations. 12.55, et vers et contre tous. 13 h., trois fois trois. 13.30, concerto de Mozart.

16 h., feuilleton. 16.20, les nuits de Bourgogne. 17 h., l'éventail micro-magazine de la femme. 18 h., causerie. 18.15, Grand orchestre de variétés. 18.30, présentation sportive. 18.40, rendez-vous à Genève. 19 h., micro-partout. 19.15, informations. 19.25, la situation internationale. 19.35, le miroir du monde. 19.45, refrains d'autrefois. 20 h., indiscrétions. 20.15, rhapsodie suédoise. 21.15, ondes ouvertes. 21.45, hommage au compositeur Ernest Bloch. 22.30, informations. 23.12, musique patriotique.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, musique populaire. 6.50, quelques propos. 7 h., informations, les trois minutes de l'agriculture. 7.10, pièces de caractère. 7.20, nos compliments. 10.15, un disque. 10.20, émission radioscolaire. 10.50, une page de Beethoven. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., pages d'opérettes de Lehar. 12.20, communiqués touristiques. 12.30, informations. 12.40, le barbier de Séville, Rossini. 12.45, sports et musique. 13.30, mélodies de Corse et de Catalogne. 14 h., pour madame.

16 h., thé-concert. 16.45, causerie. 17 h., musique classique. 17.30, pour les jeunes. 18 h., rythmes et mélodies d'Espagne, Portugal et Amérique latine. 18.20, l'harmonie d'Uster. 18.40, actualités. 19 h., chronique mondiale. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h., concours d'amateurs de musique légère. 21 h., émission pour les Rhéto-Romanches. 22.15, informations. 22.20, chants populaires et chansons avec guitare. 22.40, danses.

TÉLÉVISION ROMANDE

20.15, téléjournal. 20.30, continents sans visa, informations et actualités internationales. 21.35, théâtre pour rire, émission de jazz. 22 h., informations.

EMETTEUR DE ZURICH

20.15, téléjournal. 20.30, commentaires et résultats. 20.35, Duke Ellington à Zurich. 21.05, « Lorsque arrive le printemps », film. 21.30, expériences pour l'initiation à la physique atomique. 22 h., téléjournal.

Demain :

Le médecin de famille

CÉCILE la petite couturière de PARIS

Un des meilleurs romans dessinés français

Copyright by Opera Mundi et Cosmopress

gratis 1 lavette merveilleusement douce

avec chaque paquet double de Serf

Saisissez l'occasion: vous recevrez de belles lavettes souples et blanches avec bordure rose, bleue ou vert pâle à votre choix.
Chaque lavette a été lavée une fois dans Serf. Vous le voyez vous-même:

Serf - propreté lumineuse de blancheur

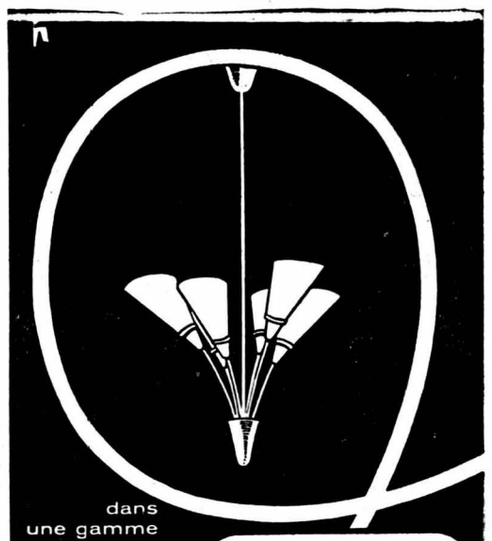

dans une gamme imposante de lustres, lampadaires, appliques, lampes de chevet et de bureau

Perrot & cie
INSTALLATEURS DIPLOMÉS
NEUCHÂTEL
PLACE D'ARMES 1
TÉL. 038 51836

OCCASIONS

BERNINA zig-zag, à partir de Fr. 250.—.
BERNINA Tailleur
NECCHI Super-Nova, ELNA I

L. CARRARD, Neuchâtel
Tél. 5 20 25

Machines à coudre

provenant d'échanges

Meubles à point droit à partir de Fr. 100.—.
SINGER, HELVÉTIA, BERNINA

Agence BERNINA
A 20 mètres de la place Pury

JSA
Le slip EVERYMAN nouveau
INTRA

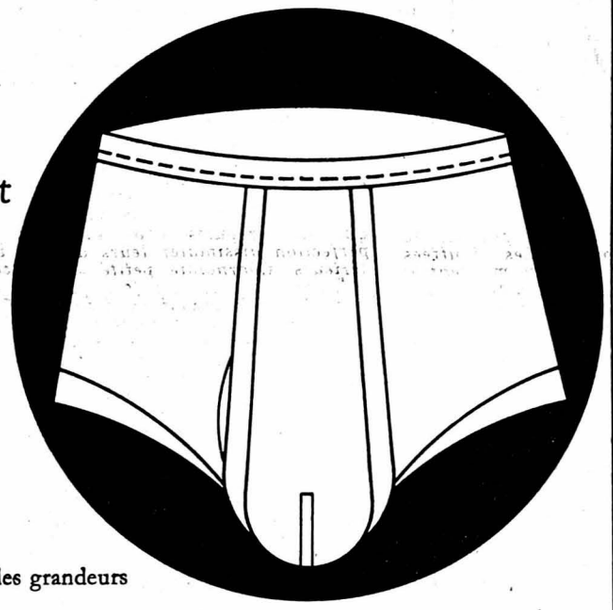

...assure à Monsieur la liberté de mouvement complète et le maintien parfait EVERYMAN

...offre à Madame l'élastique interchangeable Intra, si pratique

Dans toutes les grandeurs

Fabricant: JOS. SALLMANN & CIE, Amriswil

En vente dans les magasins suivants:

Grands Magasins Aux Armourins
Barbey & Co, mercerie, rue du Seyon
A la Belette, Spycher & Boëx, rue du Seyon
Ed. Claire, chemiserie, fbg de l'Hôpital 1
Guye-Prêtre, rue Saint-Honoré 3
R. Jacot, vêtements, rue du Seyon 1a
Nouvelles Galeries S. A., rue Saint-Maurice 12

RÊVE...

Voici
le manteau Ollegro qui a véritablement l'aspect de la fourrure.
Il est chaud, élégant, pratique, léger.

LE RÊVE...
...de toute femme soucieuse de sa beauté.

Fr. 225.- à 450.-

armourins neuchâtel

Vêtements Moine, Peseux *maison spécialisée pour dames et messieurs*

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le seuil interdit

par SAINT-ANGE — 50

Adeline s'était dévêtue. Sur sa longue chemise, elle avait passé une robe de chambre et elle brossait machinalement ses cheveux devant la glace. Elle ne regardait pas son image que révélaient, dans l'ovale du cadre, les lueurs liquides d'une bougie. Elle voyait l'auto du voyageur traversant les landes, puis gagnant la grand-route rectiligne qui fuit vers Paris.

« Sylvère... Sylvère... »

Elle voulait emporter ce nom jusqu'au fond de son sommeil, se cramponner à ce nom comme le plongeur au poids qui l'alourdit et lui permet d'atteindre plus bas les royaumes du calme, le silence absolu des eaux nocturnes.

Elle jeta la brosse sur la coiffeuse ouvrit sa robe, quitta une de ses mules, au bord du lit, puis, soudain, referma son vêtement, en renoua sur elle la ceinture et rechaussa son pied nu.

« Mon bouquet de violettes... Le bouquet qu'il a cueilli pour moi. Je ne pourrai m'endormir sans le presser contre ma bouche... Je l'ai oublié sur la table. »

Elle se glissa dans l'escalier et, légère comme un elfe, atteignit le seuil de la salle.

Sous la lampe, un plateau était préparé avec le verre et la carafe que l'actrice devait emporter au chevet de son mari. A côté, le petit bouquet pâle se reflétait dans le miroir du bois ciré.

Diana, juchée sur un escabeau, s'efforçait d'atteindre dans le haut d'un buffet quelque objet dissimulé derrière une pile d'assiettes. Adeline voyait la houppelande de Diana se draper et composer un fond de velours lustré à la nature morte des verreries et des fleurs.

« Que cherche-t-elle ? »

La jeune fille se réfugia dans l'ombre de l'entrée et soudain son cœur battit comme si un mystère allait lui être dévoilé.

Mme de Morogue descendit du siège. Elle serrait une fiole de pharmacie. Une fiole jaunâtre sur laquelle était collée l'étiquette rouge des poisons. Le visage de la comédienne se barrait d'un rictus de férocité.

Adeline recula derrière la porte et n'observa plus la scène que par l'interstice entre le mur et le battant.

Avec lenteur, la comtesse déboucha le flacon dans lequel elle introduisit un compte-gouttes, puis, souriant toujours, elle laissa tomber treize gouttes dans le verre vide.

— Treize !... le treizième jour... murmura-t-elle.

Elle se hissa à nouveau sur l'escabeau pour dissimuler la minuscule bouteille parmi la vaisselle du plus haut rayon.

Adeline frémissait. Elle eut à peine le temps de s'effacer dans un recoin de ténèbres. Diana passait, porteuse du plateau et de la lampe. Elle se redressait dans une sorte d'exaltation vengeresse. Elle prononçait, en gravissant les marches, des paroles qui atterraient la jeune fille.

— Il m'a séquestrée, humiliée... J'abrège mon supplice, en même temps que le sien. Pour quelles raisons prolongerais-je cette vie qui nous pèse à tous et qui ne crée autour d'elle que des souffrances ? Lui mort, je deviens libre de briller sur le monde... Adeline et Sylvère se marient, les deux pigeons s'envolent pour faire leur nid...

Adeline claquait des dents. Elle aurait voulu hurler, elle ne le pouvait pas. Elle aurait voulu se précipiter... aucun mouvement ne lui était permis. Elle se sentait frappée d'une immobilité de marbre, ou n'étaient-ce pas la nuit et le silence qui l'enfermaient dans un bloc de glace soudé sur elle ?

« Qui me réveillera ? Qui me prouvera que je suis la proie d'une hallucination ? »

Au bout de combien de temps se dit-elle : « Il faut empêcher mon père de boire ? » Au bout de combien de temps se trouva-t-elle dans la chambre du malade où elle pénétrait pour la première fois ?

La veilleuse brûlait, flottant sur son godet d'huile, près du divan. L'odeur des fumigations écœurait Adeline. Elle s'accrochait aux meubles pour ne pas tomber. Le verre était toujours plein à côté de la carafe de chevet sur la table.

M. de Morogue reposait, le corps recroquevillé sous les couvertures et entièrement tourné vers la ruelle. Adeline entendait sa respiration sifflante.

Les dimensions de la pièce, sa hauteur surtout, le délabrement des lieux et des meubles maintenaient la jeune fille dans une atmosphère de cauchemar. Sans trembler, elle se saisit du verre, en jeta le contenu devant les fenêtres mal closes et qui laissaient suinter la pluie sur les planchers.

Sans un bruit, elle le reporta sur le plateau, à côté de la carafe, et dans ce geste, presque penchée sur son père, elle sentit son cœur se tordre de pitié.

« Ainsi, il a fallu ces circonstances affreuses pour que je franchisse votre seuil et que je veille sur vous. »

Elle avait la sensation d'une insoutenable indiscrétion de sa part. Elle se retira, passa sur la pointe des pieds devant la chambre de l'actrice et, s'appuyant aux murs, prête à défaillir à chaque pas, retourna chez elle.

Elle s'assit sur le bord du lit. La même bougie, à la même place sur la coiffeuse, remplissait toujours la pièce de ses lumineux clapotis. Il y avait quelques instants, avant de se livrer au sommeil, elle évoquait Sylvère.

Comme Sylvère, maintenant, l'avait abandonnée, il s'éloignait irrémédiablement sur les routes qui ne le ramèneraient plus que dans une éternité... demain, à la nuit seulement. Adeline ne parviendrait plus à le rejoindre, même en songe. L'effroi la tiendrait errante et grelottante dans la Commanderie où Diana Lorenzo avait convoqué la mort.

Des phrases de la comédienne bourdonnaient et chuintaient dans la rumeur des arbres, dans la plainte des coulis et assaillaient la jeune fille, hagarde.

« Je suis votre unique alliée... je finirai par vous mener jusqu'au bonheur... Est-ce que je ne vous protège pas ?... Je travaille pour vous, mes doux agneaux... en cachette... oui, pour vous... »

La patience que Diana prêchait aux fiancés, c'était au poison qu'il avait été confié le soin de la seconder. Le secret de Diana avait été emprunté à Lucrèce Borgia... Le jeu s'était mué en crime. L'âme des héroïnes sanglantes, dont la vieille tragédienne ressassait les rôles, avait fini par s'incarner en elle.

Adeline sanglotait.

« Et moi et Sylvère, ne sommes-nous pas responsables ? N'avions-nous pas été avertis par notre répugnance devant la folie de ma belle-mère ? Pourtant, nous avons continué à nous servir d'elle, à accepter sa protection. Nous sommes coupables aussi. Notre amour nous a aveuglés... Mais que puis-je entreprendre encore ? »

Une nouvelle détermination la poussa à agir. Bougeoir en main, elle redescendit vers la salle, grimpa sur l'escabeau, transvasa le poison dans une bouteille d'alcool de menthe, remplaça la drogue par de l'eau, puis remit en place la fiole désormais inoffensive, derrière le service poussiéreux, sur le rayon du buffet.

Son irruption avait imposé silence aux grillons. Le bouquet de violettes oublié lui réapparut sur la table. Elle s'en saisit avec ferveur et le porta à ses lèvres.

« Pauvre talisman qui manque à sa promesse ! »

Les fleurs fraîches et douces lui versèrent une soudaine ivresse de bonheur qu'elle dut combattre aussitôt par les fermes propos du renoncement.

« A quoi bon ? Ce crime me sépare à jamais de Sylvère... »

Elle s'affala dans un coin, sur la marche de l'âtre. Quelques braises de bonne volonté essayaient de la réchauffer. La bougie fondait en stalactites. Les grillons reprenaient leurs stridulations monotones.

Adeline s'exhortait au calme.

(A suivre.)

REFLETS DE LA VIE DU PAYS

La Suisse et le gaz de Lacq

On envisage la possibilité d'un gazoduc qui relierait l'important gisement français à Bâle ou Genève, peut-être dès 1961

De notre correspondant de Lausanne :

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie a donné mardi après-midi une conférence de presse durant laquelle d'intéressants renseignements ont été communiqués sur l'état actuel de l'industrie gazière. Après une introduction de M. Louis Guisan, chef du gouvernement vaudois, M. Eric Georgis, secrétaire général de la Société des gaziers de Suisse romande, société fondée le 12 juin dernier, a prononcé une brillante conférence qui ouvre de larges horizons sur l'industrie gazière — et l'industrie tout court aussi — dans un avenir très proche.

M. Georgis a commencé par montrer l'importance énergétique qu'a prise, au cours de ces dernières années, le gaz naturel dans de nombreux pays. Aux Etats-Unis, le réseau des grandes conduites de gaz atteint une longueur de 250.000 km. Les réserves prouvées de gaz s'y élèvent à 7000 milliards de m³. La production russe atteint actuellement 23 milliards de m³ par an. Dans les pays de l'Europe occidentale, d'importantes nappes ont été découvertes évaluées à 450 milliards de m³. Ces chiffres sont suffisamment éloquents pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'étendre sur l'importance de cette nouvelle forme d'énergie.

Deux solutions à l'étude

Après l'Italie, la France s'est mise elle aussi à exploiter ses réserves de gaz naturel. Les gisements de Lacq ravitaillent maintenant une grande partie de la France et il est sérieusement question qu'ils franchissent la frontière et desservent aussi la Suisse. Deux solutions sont actuellement à l'étude : **l'une prévoit l'arrivée d'un gazoduc à Bâle (d'où le gaz alimenterait directement les industries suisses allemandes avant d'être amené en Suisse romande), la seconde à Genève. Cette dernière solution, qui paraît préférable aux Romands, serait moins chère à réaliser.**

En ce qui concerne la Suisse romande, les gaziers examinent une offre ferme de la France qui est prête à exporter en Suisse 36 millions de mètres cubes à 9600 calories par an ou 108 millions de mètres cubes de ce même gaz.

L'industrie gazière romande produit actuellement environ 95 millions de mètres cubes à 4200 calories par an. C'est dire que cette quantité correspond énergétiquement aux 36 millions de m³ que les Francais sont disposés à nous vendre et qui remplaceraient entièrement la production indigène. En attendant que le matériel soit adapté à la nouvelle puissance calorifique, il serait nécessaire de ramener ce gaz aux normes actuellement en vigueur en Suisse romande.

Quant à accepter d'ores et déjà que la France livre à la Suisse romande 108 millions de m³ à 9600 calories, il semble que cela soit prématuré. Il faut d'abord que les industries acceptent de reconvertir leurs sources d'énergie et ce n'est que lorsque la demande sera assez élevée que cette seconde offre pourra être envisagée. Ce nouveau combustible est évidemment économique, mais il est encore impossible de dire à quel prix la France le vendra.

Découverte possible de nappes exploitables en Suisse

Les gaziers romands ne perdent pas de vue cependant qu'il est possible que l'on découvre des nappes exploitables en Suisse et que la raffinerie du Rhône produise de grandes quantités de gaz. Pour éviter que d'éventuels puits creusés en Suisse demeurent inexploités, il est prévu que les contrats signés avec la France seront valables pour une durée déterminée, en ce qui concerne la raffinerie de Colombey — qui produira quelque 30 millions de m³ de gaz à 15.000 calories — les entreprises gazières vaudoises et valaisannes ont pu obtenir une option exclusive sur tous les droits d'utilisation des gaz liquides et gazeux.

Selon M. Georgis, le gaz naturel de France ravitaillera la Suisse romande dès 1961. Cette année-là marquera pour nous un important tournant dans notre approvisionnement énergétique. Mais quelques questions se posent cependant, notamment en ce qui concerne la production de goudron, de benzol, etc. Ces problèmes trouveront certainement leur réponse d'ici à deux ans.

G. N.

Les conséquences d'une récolte pléthorique de fruits à pépins

Le bénéfice de la régie des alcools sensiblement réduit

De notre correspondant de Berne :

Le récent rapport annuel que le Conseil fédéral adresse aux Chambres sur les comptes et la gestion de la régie des alcools montre quelles difficultés il a fallu surmonter pour écouler la récolte pléthorique de pommes et de poires, l'an dernier. On y est parvenu, mais à quel prix ! Aussi le bénéfice de la régie se trouve-t-il, à la fin du dernier exercice, très sensiblement réduit.

Alors que les recettes, portées au budget pour 54 millions, ont en réalité dépassé 72 millions, les dépenses, estimées à 28 millions et demi ont plus que doublé et ne sont pas très loin des 60 millions. L'excédent de recettes n'est que de 13,8 millions, alors qu'on avait escompté 25,5 millions. Pour pouvoir verser à la Confédération d'une part, aux cantons d'autre part, une somme représentant 2 fr. par tête de population (contre 2 fr. 60 l'an dernier), il a fallu puiser à la fois dans les réserves et dans le fonds de compensation du bénéfice. On a pu ainsi porter à 18,9 millions la somme à répartir et que les pouvoirs publics utilisent à des fins sociales.

Un bon instrument

Si maigre soit-il, ce résultat est des plus satisfaisants, compte tenu des circonstances. Il atteste en tout cas que la loi sur l'alcool, dans son texte actuel, est un instrument bien adapté à la tâche fixée par le législateur. S'il fallut distiller de grandes quantités de fruits excédentaires (20,000 vagons), ce fut pour produire de l'alcool industriel, de sorte que le Conseil fédéral peut, à raison, écrire dans son rapport : « Elle (la loi) a aussi fait ses preuves au point de vue de la santé publique puisqu'elle empêche la surproduction d'eau-de-vie d'inonder le pays. »

Il est évident que sans les mesures prises par la régie, d'abord pour faciliter l'écoulement des fruits à cidre et permettre aux cidreries, en utilisant jusqu'à l'extrême limite leur capacité de production, de mettre en œuvre 35,000 vagons de fruits, en plus des quantités nécessaires à couvrir leurs besoins normaux, ensuite en soustrayant à la distillation une grande quantité de marcs provenant des fruits mis en œuvre pour favoriser, par des subsides, leur transformation en fourrage, la récolte extraordinaire de 1958 aurait contribué largement à augmenter sensiblement la production d'eau-de-vie.

D'autre part, les prix des fruits de table se seraient effondrés sans l'intervention de la régie qui a versé, pour des variétés et des qualités peu demandées, les mêmes subsides que pour les fruits à cidre, lorsqu'il a fallu les mettre en œuvre.

Bref, pour assurer l'écoulement des quelque 112,000 vagons de fruits à pépins (alors que la moyenne des cinq années précédentes n'atteignait pas 57,000 vagons), il a fallu dépenser de 30 à 35 millions. La somme exacte ne pourra être déterminée qu'une fois placés tous les produits dérivant des excédents, en particulier le jus de fruit concentré. Le compte de l'exercice 1958-1959 contient une dépense de 27 millions et demi, le reste apparaitra dans des comptes ultérieurs.

Un avertissement

La régie ne peut se borner à enregistrer les effets de la surproduction. Elle manquerait à son devoir si elle ne s'inquiétait pas des moyens d'y parer. Aussi, le Conseil fédéral a-t-il contresigné sans hésiter les considérations finales qui, selon toute vraisemblance, ont été rédigées dans les bureaux de la Länggasse et dont voici l'essentiel :

> **Bien que les difficultés suscitées par l'énorme récolte de 1958 aient pu être surmontées grâce à la loi sur l'alcool, il n'en demeure pas moins urgent, eu égard aux dépenses considérables, de tirer les leçons qui s'imposent des expériences faites au cours de la dernière campagne. La disproportion qui existe maintenant entre la production et la vente est apparue de façon frappante, notamment dans le secteur des fruits. Il s'agit de la supprimer. Si l'équilibre n'était pas rétabli, il faudrait accorder des subsides disproportionnés pour assurer le placement des récoltes même moyennes tandis que l'écoulement de fortes récoltes serait certainement compromis. C'est la raison pour laquelle tout doit tendre à adapter la production le plus rapidement possible à la capacité d'absorption du marché intérieur.**

Ce n'est pas la première fois que retentit pareil avertissement. Il ne trouve pas l'audience qu'il mérite puisque, l'an dernier, le subside d'un million prévu pour la transformation des vergers n'a pas même été utilisé à plein. Faudra-t-il, devant l'échec des tentatives de persuasion, recourir à d'autres méthodes et, par exemple, reviser les dispositions légales pour exclure des mesures de soutien la marchandise qui ne répond pas à un minimum d'exigences quant à la qualité ?

G. P.

La « vieille garde » du Conseil national

63 députés vont entamer leur quatrième législature ou même plus

(C.P.S.) Des 149 conseillers nationaux sortants réélus le 25 octobre, 63 — soit près du tiers de l'effectif de la Chambre basse — entreront le 7 décembre prochain dans leur quatrième législature ; 26 ont été élus en 1947, les autres appartenant au Conseil national depuis plus longtemps encore.

Les socialistes, qui se targuent volontiers de dynamisme et de progrès, comptent le plus grand nombre de « vétérans » : 23 sur 51 mandataires. Chez les radicaux — qui possèdent également 51 sièges — 15 députés ont été élus en 1947 ou antérieurement ; chez les conservateurs et chrétiens-sociaux 13, chez les paysans, artisans et bourgeois 6, chez les indépendants (Landesring) 3 et chez les démocrates un seul. La fraction libérale — la plus faible avec ses 5 députés — est la seule à ne compter aucun « vétéran », bien que la moyenne d'âge de ses adhérents soit de 50 ans environ. Enfin, chez les communistes, réduits à 3 mandataires, 2 appartiennent à la vieille garde.

Les 63 « anciens » n'ont pas tous été à l'abri des surprises électorales depuis leur première entrée au National ; plusieurs ont connu des éclipses plus ou moins prolongées, faisant même un saut au Conseil des Etats (Duttweiler) ou au Conseil fédéral (Weber).

Sur les bancs radicaux, seul M. Müller (Berne), élu en 1937, connut le parlement d'avant-guerre, tandis que M. Guinand (Genève) y entrait en 1943. Neuf des 13 autres « vétérans » radicaux ne siègent d'ailleurs que depuis 1947, ce qui témoigne de l'effort de rajeunissement de leur parti.

Les socialistes possèdent le plus ancien (M. Bratschi, élu en 1922) et le plus âgé (M. Dellberg, né en 1886 et élu en 1935) des conseillers nationaux ; 15 autres représentants socialistes ont été élus entre 1925 et 1943, 6 en 1947, ce qui fait de la députation de gauche la plus sclérosée du parlement.

Chez les conservateurs et chrétiens-sociaux, le doyen est le conseiller national Wick (Lucerne), élu en 1931, tandis que le plus ancien député du parti des paysans, artisans et bourgeois est M. Reichling (Zurich), élu en 1929. M. Gottlieb Duttweiler, élu pour la première fois en 1935, est naturellement le plus chevronné des indépendants ; il est même le vice-doyen d'âge du Conseil national. Enfin, chez les démocrates et évangéliques, le « senior » est M. Schmid-Ruedin, élu en 1925.

LES VOISINS

— Cela n'a rien d'extraordinaire que je me réveille de faim quand vous m'avez envoyée me coucher sans dîner !

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	4 nov.	5 nov.
3 ½ % Féd. 1945, déc.	102.80	102.75
3 ¼ % Féd. 1946, avril	101.90	101.75
3 % Féd. 1949	98.—	98.— d
2 ¾ % Féd. 1954, mars	94.75	94.50
3 % Féd. 1955, juin	97.25	97.50
3 % C.F.F. 1938	99.—	98.75 d
ACTIONS		
Bque Pop. Suisse (p.s.)	1190.—	1180.—
Union Bques Suisses	2525.—	2525.—
Société Banque Suisse	1835.—	1840.—
Crédit Suisse	1895.—	1885.—
Electro-Watt	1800.—	1800.—
Interhandel	3485.—	3495.—
Motor-Colombus	1440.—	1440.—
Indelec	910.—	915.—
Italo-Suisse	781.—	788.—
Réassurances Zurich	2335.—	2330.—
Winterthour Accid.	820.—	825.—
Zurich Assurances	4875.— d	4900.— d
Saurer	1250.—	1255.—
Aluminium	3950.— d	3950.— d
Bally	1420.—	1420.—
Brown Boveri	3110.—	3120.—
Fischer	1515.—	1520.—
Lonza	1460.—	1455.—
Nestlé	2035.—	2035.—
Nestlé nom.	1355.—	1359.—
Sulzer	2610.—	2640.—
Baltimore	184.50	182.—
Canadian Pacific	115.—	114.—
Pennsylvania	70.25	69.75
Aluminium Montréal	137.50	137.50
Italo-Argentina	48.75	50.—
Philips	756.—	770.—
Royal Dutch Cy	182.50	180.50
Sodec	94.50	93.—
Stand. Oil New-Jersey	211.50 ex	208.—
Union Carbide	589.—	592.—
American Tel. & Tel.	341.—	342.50
Du Pont de Nemours	1123.—	1125.—
Eastman Kodak	410.—	417.—
General Electric	353.—	353.—
General Motors	230.50	228.—
International Nickel	429.—	430.—
Kennecott	417.—	415.—
Montgomery Ward	228.—	227.—
National Distillers	137.50	137.— ex
Allumettes B.	115.50	115.50 d
U. States Steel	435.—	430.—

BALE

ACTIONS		
Ciba	6680.—	6670.—
Sandoz	6850.—	6845.—
Geigy, nom.	10550.—	10550.—
Hoffm.-La Roche (b.j.)	18700.—	18675.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	860.—	860.—
Crédit Foncier Vaudois	822.—	825.—
Romande d'Electricité	525.—	530.—
Ateliers constr., Vevey	625.— d	640.—
La Suisse-Vie	4500.—	4500.— d

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	160.—	158.—
Bque Paris Pays-Bas	300.— d	300.—
Charmilles (Atel. de)	920.—	930.—
Physique porteur	770.—	770.—
Sécheron porteur	510.— d	510.—
S.K.F.	295.—	295.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	3 nov.	5 nov.
Banque Nationale	700.— d	700.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	640.— d	640.— d
La Neuchâteloise as.g.	1430.— o	1430.— o
Ap. Gardy Neuchâtel	218.— d	218.— d
Câbl. élec. Cortaillod	15500.— d	15500.— d
Câbl. et Tréf. Cossonay	4750.— d	4725.— d
Chaux et cim. Suis. r.	2650.— o	2650.— o
Ed. Dubied & Cie S. A	1850.— d	1850.— d
Ciment Portland	6600.— d	6600.— d
Etablissem. Perrenoud	480.— o	475.— o
Suchard Hol. S.A. «A»	500.— o	475.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	2575.— o	2450.— d
Tramways Neuchâtel	550.— d	550.— d
Sté Navigation lacs Ntel-Morat. priv	65.— d	65.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	97.—	96.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1945	101.— d	101.— d
Etat Neuchât. 3½ 1949	101.— d	101.— d
Com. Neuch. 3¼ 1947	99.— d	98.75 d
Com. Neuch. 3% 1951	96.— d	95.75 d
Ch.-de-Fds 3½ 1946	99.— d	99.— d
Le Locle 3½ 1947	99.— d	99.— d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	98.— d	97.— d
Elec. Neuch. 3% 1951	94.50 d	94.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	98.— d	97.— d
Chocol. Klaus 3¼ 1938	99.75 d	99.75 d
Paillard S.A. 3¼ 1948	99.75 d	99.75 d
Suchard Hold. 3¼ 1953	96.— d	96.— d
Tabacs N.Ser. 3½ 1950	99.— d	99.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 2 %

Billets de banque étrangers
du 5 novembre 1959

	Achat	Vente
France	—.85	—.89
U.S.A.	4.32	4.36
Angleterre	12.10	12.30
Belgique	8.55	8.75
Hollande	114.—	116.—
Italie	—.68 ½	—.71
Allemagne	102.50	105.—
Autriche	16.65	16.95
Espagne	7.—	7.30

Marché libre de l'or

Pièces suisses	29.75 / 30.75
françaises	30.25 / 31.25
anglaises	39.50 / 40.50
américaines	7.80 / 8.10
lingots	4890.—/4930.—

(Cours communiqués sans engagement par la Banque cantonale neuchâteloise)

FRANCE

Le programme d'équipement de l'Algérie pour 1960

Le programme d'équipement de l'Algérie pour 1960 représente un accroissement massif du volume des investissements par rapport aux années précédentes, a révélé, au cours d'une conférence de presse, M. Paul Delouvrier, délégué général du gouvernement.

C'est ainsi que pour l'année prochaine les dépenses liées au développement économique général se chiffrent à 253,3 milliards contre 192,6 milliards en 1959, soit un accroissement de 38 %. Défense et restauration des sols, agriculture, hydraulique, énergie, industrie, communications et transports, travaux d'intérêt communal et dépenses d'équipement local se verront attribuer 163,1 milliards.

Les investissements de l'équipement social accusent un total de 253,3 milliards contre 182,6 milliards en 1959.

Le plan de Constantine, a souligné M. Delouvrier au cours de son exposé, n'est pas un plan d'industrialisation, c'est un plan de développement économique et de promotion humaine.

Ce programme, qui deviendra définitif après l'accord du gouvernement et le vote par le parlement du budget français, est un programme minimum qui comporte les opérations essentielles à un développement régulier en Algérie, mais qui pourra, le cas échéant, être élargi par un programme complémentaire.

Il est possible que le fonds européen des pays et territoires d'outre-mer finance en outre certains projets d'équipement. Mais d'ores et déjà, c'est l'Algérie elle-même qui fournit l'effort le plus considérable. Il convient à ce propos de tenir compte de l'apparition des revenus de l'exploitation pétrolière au Sahara en tant que moyen de financement et d'équipement. Ces ressources sont d'ailleurs appelées à s'accroître au fur et à mesure de l'augmentation de la production des gisements sahariens.

VAUD

Des demandes de crédit

(c) Les demandes de crédits se succèdent à un rythme accéléré et ce sont souvent des sommes fort coquettes qui sont requises.

Le Conseil d'Etat vaudois vient de demander 8.183.561 fr. pour l'agrandissement de la maternité à Lausanne. On amortira le prix de la construction (6.584.500 fr) en majorant de 0,77 % l'impôt de base prévu par la loi de 1956 pendant 20 ans.

Les travaux sont importants et seront scindés en deux étapes. La première, déjà approuvée par le Grand Conseil, verra s'achever la construction d'une annexe et la transformation d'une aile du bâtiment ; durant la seconde, beaucoup plus importante, tout le bâtiment sera surélevé de deux étages et tous les locaux modernisés. Ces transformations permettront de porter le nombre des lits à 180 et de loger de nouveaux services, indispensables dans une maternité moderne.

Le Conseil d'Etat réclame en outre 1.700.000 fr. — le chiffre est arrondi — pour la construction d'une nouvelle Ecole des beaux-arts et d'art appliqué à Lausanne. Les locaux actuellement situés sur la place de la Riponne sont totalement insuffisants. Le nouveau bâtiment formera un tout avec le groupe scolaire de l'Elysée.

La Municipalité de Lausanne réclame, elle aussi, une forte somme : 1.820.000 fr. pour la couverture du canal de décharge du Flon. Ce canal est à ciel ouvert sur son dernier tronçon. Ces travaux permettront de gagner des surfaces de terrains appréciables qui faciliteront la construction des voies d'accès pour l'Exposition nationale.

Le projet de loi sur l'impôt

De notre correspondant de Lausanne :

Le Conseil d'Etat vaudois vient de faire connaître le projet de loi sur l'impôt pour 1960 qui sera soumis au Grand Conseil au cours de la session fort chargée qui va s'ouvrir lundi. Lors des précédentes sessions, le Grand Conseil ayant majoré de 0,49 % le coefficient annuel de l'impôt pour couvrir certaines dépenses extra-budgétaires, il va devoir maintenant confirmer cette majoration et porter de 120 à 120,5 le coefficient d'impôt pour 1960.

En plus, le Conseil d'Etat annonce qu'il soumettra, toujours durant la session qui va s'ouvrir, sa réponse à la motion d'un député qui demandait que soit présenté un plan général d'équipement du canton. Ce plan, qui s'étend jusqu'en 1964, comporte d'importants travaux devisés à 250 millions de francs. Il est donc indispensable que maintenant déjà, un plan de financement à long terme soit élaboré. Le Conseil d'Etat propose de percevoir auprès des contribuables un montant supplémentaire correspondant à l'impôt de défense nationale qui vient d'être supprimé pour certaines catégories. Si ce système devait être adopté, celui des centimes additionnels serait alors abandonné.

Les députés devront se prononcer sur l'une de ces deux solutions, étant entendu que toute autre est utopique ; cela promet de violentes joutes oratoires car si les centimes additionnels font sentir leurs effets dans toutes les bourses, le second système proposé par le Conseil d'Etat ne frappera qu'une partie seulement des contribuables.

Genève sera-t-elle le siège de l'Institut juridique de l'espace ?

La grande ville romande, qui est déjà le centre de nombreuses institutions internationales, paraît avoir de fortes chances de l'emporter... sur Paris

GENÈVE. — Mardi, en fin d'après-midi, sous les auspices de l'U.I.T., dont la conférence plénipotentiaire se poursuit actuellement à Genève, une conférence de presse a été tenue au Palais des nations. Elle portait sur des questions touchant à l'astronautique ainsi qu'à la recherche et aux communications spatiales.

L'une des questions qui y furent exposées, était : Genève sera-t-elle le siège de l'Institut juridique de l'espace ?

M. Andrew G. Haley, conseiller général de la Fédération internationale de l'astronautique — organisation non gouvernementale — groupant quelque 50.000 savant du monde entier, a tout d'abord rappelé que du 15 au 21 novembre se réunira à Washington une conférence à laquelle ont été invités plusieurs savants russes.

Il indiqua que lors de sa dernière réunion, en septembre, à Londres, la fédération a décidé de créer deux nouvelles institutions :

l'Académie de l'astronautique qui doit être composée d'un nombre limité de savants éminents et d'experts ; des propositions ont déjà été faites pour la participation à cette académie des savants les plus éminents du monde ;

l'Institut juridique de l'espace ou de droit spatial ; les milieux intéressés s'occupent depuis quelque temps de la question du siège de ce nouvel institut.

Genève serait tout à fait désignée

A la réunion de Londres de la Fédération astronautique, il avait été décidé que ce siège serait à Paris. Toutefois il est apparu depuis lors que Genève, avec ses nombreuses institutions internationales, dont l'Union internationale des télécommunications et l'Organisation météorologique mondiale, notamment, était particulièrement désignée pour ce nouvel institut.

Des contacts ont déjà été pris à cet effet avec d'éminents juristes de notre pays.

M. Haley, qui est le représentant permanent de la fédération astronautique auprès de la conférence de l'U.I.T., a souligné les efforts fait immédiatement après la réunion de Londres pour la création de l'institut de droit spatial.

Il a rappelé que M. Christopher Shawcross, nommé président de cet institut, s'est rendu à Moscou où il a reçu l'appui de savants et de juristes éminents de ce pays. Il s'est félicité de constater que les Etats-Unis comme l'URSS sont en train de coopérer dans ce domaine non seulement pour leur seul bénéfice, mais aussi pour celui des nations moins favorisées. Il a souligné également que l'on est arrivé à se mettre d'accord en ce qui concerne les programmes de recherches spatiales avec des fréquences données.

L'importance des problèmes de recherche spatiale

De son côté, M. Frank-J. Malina, parlant de l'académie d'astronautique, dont il est le directeur adjoint, a précisé que cette académie sera composée de trois sections : section des sciences de base, section des ingénieurs, section des sciences de la vie.

Ayant des liens avec la fédération Internationale, l'académie en question aura entre autres pour tâche de faire des recommandations aux Nations Unies et aux institutions spécialisées en ce qui concerne les problèmes de l'astronautique.

Enfin, M. Christopher Shawcross, président de l'Institut juridique de l'espace et spécialiste des questions de droit international aérien, a fait des déclarations dans lesquelles il a souligné la nécessité d'arriver à réglementer les questions de droit de l'espace sur le plan international, droit qu'il s'agit de développer en tenant compte des derniers progrès de la science. Il a constaté que les conceptions que nous avions de l'espace, il y a 20 ou 30 ans, sont dépassées aujourd'hui et que les limites fixées autrefois en matière d'espace aérien sont complètement démodées de nos jours où l'on procède à des essais nucléaires. Il faut établir de l'ordre dans les dangers que peut présenter ce développement de la science, d'où nécessité d'une certaine régularisation du droit international de l'espace.

Communiqués

La musique vietnamienne

Dimanche soir, au Musée d'ethnographie, M. Tran Van Khe donnera une conférence sur la musique vietnamienne (musique populaire et musique savante).

Au cours de sa conférence, il présentera des enregistrements originaux et des instruments de musique traditionnels, sous la forme d'illustrations nombreuses et variées.

La personnalité du conférencier, l'intérêt du sujet et de sa présentation captiveront les mélomanes qui sont curieux de connaître les aspects d'une musique dont les traditions se situent hors de celles de notre musique occidentale.

Soirées de jeunesse

Une grande soirée publique et trois rencontres destinées exclusivement aux jeunes, auront lieu samedi et dimanche prochains, à l'occasion du congrès divisionnaire de la jeunesse salutiste, en la salle de l'Ecluse.

Fanfaristes, guitaristes, tambourinaires, chanteurs et scouts présenteront un beau programme. On entendra aussi un quatuor réputé de missionnaires neuchâtelois au Congo belge : les capitaines Demarchi-Rupp et Huguenin-Lüthi.

Un spectacle signé « La Flora »

La soirée annuelle des jardiniers « La Flora » aura lieu samedi 7 novembre, dans la grande salle de La Paix.

Le groupe théâtral de la société interprétera une comédie villageoise en trois actes, « La gerce ». C'est l'orchestre « Teddy Melody » qui mènera ensuite la danse. Une belle soirée en perspective.

GENÈVE
CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL OFFICIEL
14 - 22 NOV. 1959
PRÉSENTATION DU CARROUSEL DE LA GARDE RÉPUBLICAINE DE PARIS
PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR DEMANDE
LOCATION :
ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DE GENÈVE
Tél. (022) 32 66 25
Ch. post. : Concours hipp. int. off. I. 7280

FORMICA
REVÊTEMENT PLASTIQUE
Plus de 100 pastels unis et dessins décoratifs.
Exigez de votre architecte et de votre menuisier le meilleur: FORMICA.

Vitrifiez vos parquets linos, balatum
3 ANS sans entretien
BRILLANTS, LAVABLES
Pose au pinceau simple et facile
Vente exclusive :
DROGUERIES, GDS MAGASINS
VITRIFICATEUR
BON pour UN ESSAI SUR 5 M²
Prix Publicitaire
Frs 9,30 au lieu de 12,20
A prendre chez votre droguiste
Renseig. V 33.S.A. 18 rue du Pont LAUSANNE

Monsieur l'Assuré, vous avez raison! (7)

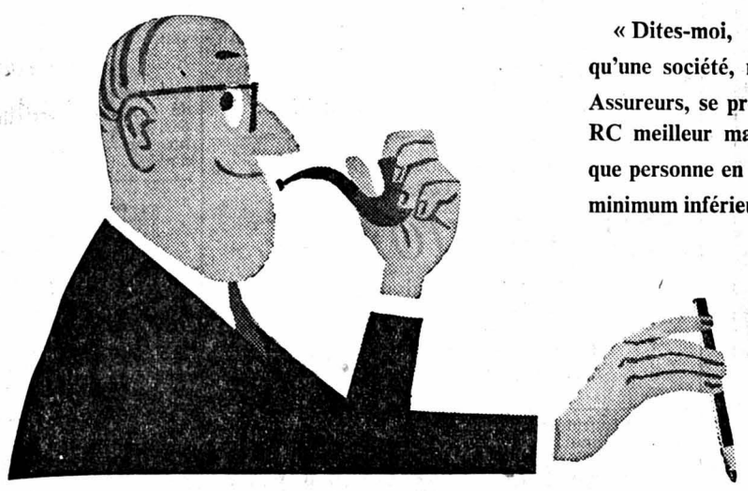

« Dites-moi, Monsieur l'Inspecteur, j'ai bien lu qu'une société, nouvelle venue dans votre monde des Assureurs, se prétendait en mesure d'offrir des primes RC meilleur marché... Mais, finalement, je constate que personne en Suisse n'est autorisé à édicter un tarif minimum inférieur à celui que prescrit le Bureau fédéral des Assurances ! Hé quoi ! N'est-il pas curieux d'observer que nos bureaux fédéraux s'immiscent dans la politique générale des prix ? »

— Hé non, mon cher Assuré, ce n'est pas curieux qu'il faut dire, c'est bien heureux! En gardant l'œil ouvert, nos autorités veillent amicalement sur vous et, lorsqu'elles prescrivent des tarifs de **primes minimums** pour l'assurance RC auto, elles considèrent à juste titre que ces mesures vous mettront efficacement à l'abri des tentations de sous-enchère auxquelles pourraient se livrer des outsiders novices ou irresponsables.

Imaginez qu'une compagnie d'assurances tombe en difficultés financières pour avoir calculé ses tarifs au « piffomètre ». Qu'adviendrait-il de votre police? et des primes que vous auriez payées pendant des années? et du droit au règlement d'un dommage que vous vous réserviez justement de faire valoir auprès de la dite société? Vous, votre police, les tiers accidentés, personne ne serait épargné! Et la panique serait aussi grave que celle qui saisit les petits épargnants lorsqu'ils apprennent, quelque part dans le monde, que leur banque ne peut plus faire face à ses engagements! Voilà ce que l'Etat a voulu éviter en instituant un Bureau officiel qui contrôle la branche des assurances.

Ce que je vous dis, mon cher Assuré, est malheureusement de toute actualité: chez notre grand voisin du Sud, une société est justement au bord d'un « krach » pour s'être livrée impunément à la sous-enchère des primes! Et l'autorité de surveillance de ce pays, à son tour, se voit reprocher de n'avoir pas étudié à fond le marché des risques et la marche des affaires de cette société en particulier.

Autre exemple: il nous vient d'Angleterre, où l'on annonçait il y a peu la faillite d'une entreprise d'assurances.

Convenons, après cela, que nos autorités ont raison de ne permettre à personne de s'aventurer au-delà de certaines limites de sécurité. Et, soit dit en passant, ce droit de supervision que se réserve l'Etat sur le marché des assurances a, du même coup, un avantage: il nous permet de couper les ailes à ce fameux canard selon lequel les sociétés d'assurances mèneraient une politique de cartels. Tant pis pour nos outsiders: nos compagnies n'ont jamais fait qu'appliquer les tarifs **minimums** édictés par le Bureau fédéral. Et que font les nouveaux venus? Rien d'autre que de s'aligner, à leur tour et pour leur propre bien, sur ces mêmes minimums officiels! Alors!

— Merci, Monsieur l'Inspecteur, je suis bien content de vous entendre !

Le 1er janvier 1960 entre en vigueur la nouvelle loi sur la circulation routière. Elle appelle les possesseurs de véhicules à moteur à revoir leur police responsabilité civile auto dans la mesure où ils n'ont pas jugé prudent jusqu'ici de s'assurer au-delà des trois minimums légaux. Ceux-ci seront portés de fr. 50.000.— à fr. 150.000.— par personne, de fr. 100.000.— à fr. 500.000.— par accident et de fr. 5000.— à fr. 20.000.— pour les dommages matériels. Notre action d'information a pour objet d'inviter MM. nos assurés à nous demander tous éclaircissements utiles sur le cas de leur propre police RC qui, selon le cas, connaîtra de sensibles allégements.

Message collectif de 17 sociétés suisses qui pratiquent l'assurance responsabilité civile auto: Alba, Alpina, La Bâloise-Accidents, La Générale de Berne, La Genevoise, Helvetia-Accidents, Assicuratrice-Accidents, Limmat, La Neuchâteloise, La Suisse-Accidents, Union-Suisse, Nationale Suisse, The Northern, Union Paris, Mutuelle Vaudoise Accidents, Winterthur-Accidents, Zurich-Accidents.

voici!

5919 f

L'ESSOR'RINCEUSE HOOVER
la seule essoreuse qui rince... pompe... et essore!

Epargne du travail! après lavage, mettez votre linge directement dans l'essoreuse-rinceuse. Elle le rince à fond et vous le rend presque sec.

Epargne le lissu! Seule l'essoreuse-rinceuse Hoover pompe automatiquement le lissu bouillant et vous permet de le réutiliser.

Epargne du temps! Plus de seaux renversés — finies les cuves qui débordent!

Epargne les tissus! Son système de rinçage **exclusif** élimine tous les résidus de lessive et prolonge la durée de votre linge!

Vous qui lavez à la machine...

quelle que soit sa marque, complétez-la d'une Essor'rinceuse Hoover et vous aurez ainsi une véritable blanchisserie familiale! Dès fr. 445.-. Facilités de paiement.

Hoover offre toujours un «je ne sais quoi»!

Appareils Hoover S.A., Av. Montchoisi 1, Lausanne

HOOVER

Concessionnaires. — NEUCHATEL: Aux Armourins S. A.; H. Baillod S. A., rue du Bassin; Elexa S. A., électricité, 10, rue du Seyon; Perrot et Cie S. A., électricité, 1, Place-d'Armes. — CERNIER: A. Rochat, quincaillerie. — COUVET: Reymond et Roy, articles ménagers. — PESEUX: Beck et Cie. — SAINT-AUBIN (Neuchâtel): Marc Simonin, installateur.

3450.-
MOBILIER COMPLET
comprenant:
cuisine: 1 table pieds chromés, dessus Formica avec 4 tabourets assortis.
1 magnifique chambre à coucher en bouleau doré 1959. 2 sommiers, 2 protège, 2 matelas, 2 duvets (intérieur duvet pur) 2 traversins, 2 oreillers; 1 couvre-lits, 1 pouf assorti à couvre-lits, 1 tour de lits, 1 plafonnier et 2 lampes de chevets, 1 tableau.
1 chambre à manger avec joli buffet, table à rall. et 4 chaises, 1 fond de chambre, 1 lustre, 1 tableau, le tout neuf de fabrique, garantie 10 ans. Taxi gratuit pour visiter.
Téléphone (038) 9.22.21 ou 9.23.70
ODAC-ameublements Fanti & Cie
COUVET / NE

FROMAGES
POUR UNE BONNE FONDUE
Jura, Gruyère, Emmental Ia à Fr. 6.10 le kg.
Action Fr. 4.50 le kg.
MONT D'OR Ia DES CHARBONNIÈRES au plus bas prix du jour
BEAUX GROS ŒUFS frais du pays et étrangers
BEURRE extra-frais - Floralp, des Ponts-de-Martel, de la Gruyère et fondu
Toute la gamme de fromages de dessert
Belle crème fraîche à battre
Lait crème upérisé 15 %
Prix de gros pour revendeurs
STOTZER
Rue du Trésor 2 Tél. 5 13 91

Meubles
Occasions diverses en frêne, modernes, en parfait état, à bas prix, ainsi que meubles neufs sur catalogues. — Georges Schneider, Roussette 22, Cortaillod, tél. 6 45 45.

50 tapis
190 × 290 cm., bouclé, fond rouge ou vert, 60 fr. pièce. Même article, 160 × 240 cm., 40 fr. pièce.
W. KURTH
avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66.

Le bon Tabac

Couvertures de laine
100 % laine de tonte
57.-
E. NOTTER, Terreaux 3
Tél. 5 17 48

SAMEDI
de nouveau les petites
langues de bœuf
avantageuses
BOUCHERIE-CHARCUTERIE
MAX HOFMANN
Rue Fleury 20

Duvets
neufs, remplis de mi-édredons, gris léger et très chaud (120 cm. x 160 cm.), Fr. 40.—; même qualité (140 cm. x 170 cm.), Fr. 50.—; oreillers (60 cm. x 60 cm.), Fr. 9.50. A la **Maison du confort**, rue Henri-Grandjean 7, le Locle. Tél. (039) 5 34 44.

Lutz
Croix-du-Marché
(Bas rue du Château)
Toute la MUSIQUE

il porte...

PKZ

Avant d'acheter son manteau d'hiver, il a tenu tous les magasins: Qui offre le choix, la coupe, les tissus les plus beaux? PKZ, bien sûr! Un vêtement PKZ donne de l'assurance car la marque PKZ jouit d'une renommée européenne. Toujours bien vêtu par PKZ!

Il porte un manteau d'hiver pratique en gros drap solide, dans lequel se boutonne une doublure spéciale les jours de grand froid.

Manteau d'hiver dès Fr. 168.- Auto-coat dè

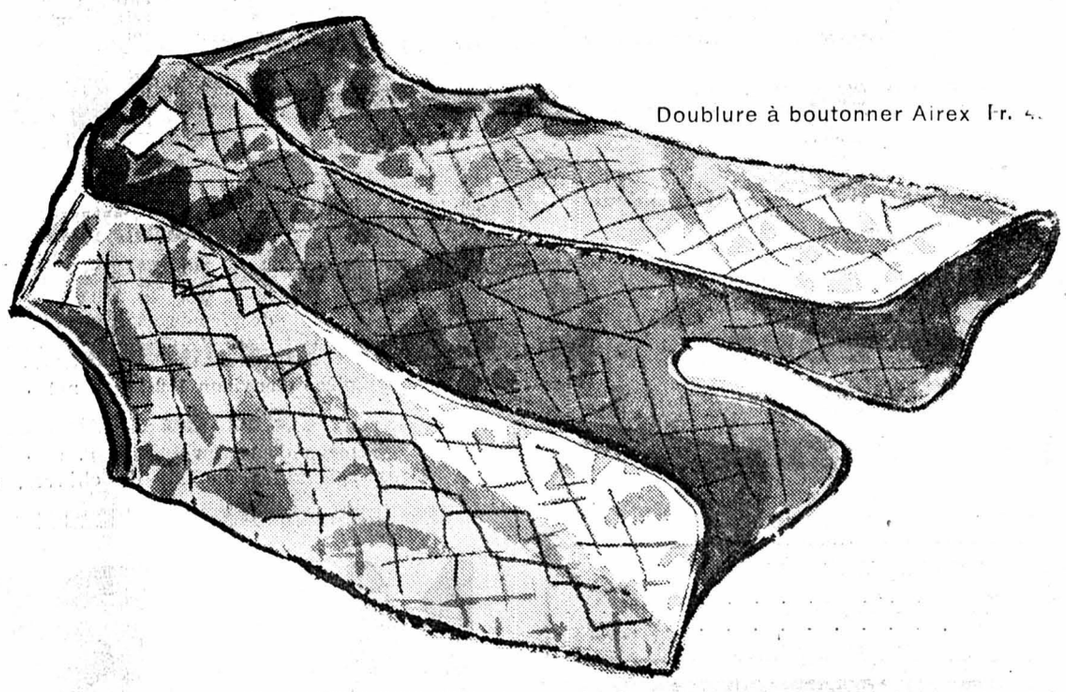

Doublure à boutonner Airex Fr. 4.

PKZ NEUCHATEL, 2 rue du Seyon

BAS Wettstein

NEUCHATEL * SEYON 16 GRAND-RUE 5

Il fait frisquet
Quel plaisir de porter **les BAS**

Helanca marque déposée si solide

3.95 4.90 5.90

TÉL. (038) 5 34 24

la 13ème paire est gratuite !

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LÀ

Radiateurs Autos
Nettoyage Réparation Fabrication
Spécialiste de confiance
J.-L. Bräuchi - Hauterive
Rouges-Terres 8
Route Neuchâtel - Saint-Blaise
Tél. 7 54 17

Vélos
Une maison sérieuse
Pour l'entretien de vos bicyclettes
Vente - Achat - Réparations
G. CORDEY
Place Pury - Prébarreau 5 - Tél. 5 34 27

Télévision Radio
RADIO MÉLODY
Flandres 2 - Tél. 5 27 22
NEUCHATEL
installe, répare soigneusement et à prix avantageux tout appareil de RADIO et de TÉLÉVISION
Se rend régulièrement dans votre région

Parquet en tous genres
Ponçage
Imprégnation naturelle
au «VYNYLFLOR»
Traitement en un jour
René Falk - Neuchâtel - Saars 61
Tél. 5 77 60

AUTO-ÉCOLE
A. PERRET
Neuchâtel Fahys 103 **Tél. 5 93 89**

Stoppage artistique
Stoppage invisible
sur tous vêtements, accrocs, déchirures, mites, brûlures, etc. Maison d'ancienne renommée. Livraison dans les 24 heures.
Temple-Neuf 22 **Mme LEIBUNDGUT**
Place des Armourins, NEUCHATEL, tél. 5 43 78
Expéditions à l'extérieur

Contre la pluie et les COURANTS D'AIR
isolation de vos portes et de vos fenêtres
HERMÉTICAIR
SAINT-BLAISE Tél. (038) 7 53 83
Nombreuses références

APPAREILLAGE - FERBLANTERIE
F. GROSS & Fils
Installations sanitaires
Machines à laver « Schultess »
Coq-d'Inde 24 - Tél. 5 20 56

Pour résister aux intempéries de l'hiver...

...consolidez votre organisme et faites une cure avec

Missionnaire

le dépuratif efficace à base de plantes
- purifie le sang
- stimule les fonctions du foie, des reins et des intestins ; combat la constipation
- affermit la résistance corporelle

Missionnaire

procure un bien-être général, augmente les forces vitales

La cure : Fr. 20.— Le flacon : Fr. 6.75
Vente : pharmacies et drogueries
Fabr. : Herboristerie Ch. Gisiger, Soyhières/J. b.
Demandez notre brochure **Cure dépurative**

TRAINS ÉLECTRIQUES
Faites maintenant votre choix. Les catalogues
TRIX
MÄRKLIN
FLEISCHMANN
ont paru. Ils sont illustrés, en couleurs, et contiennent le détail des prix et les indications utiles pour monter un réseau. Ces catalogues sont en vente au
DOMINO
au prix de Fr. —.50 et remboursables en cas d'achat AU DOMINO.
Tél. 5 46 87 NEUCHATEL Treille 6

Sacs à commissions
en toile, poignée de cuir, **Fr. 9.80**
F. ARNOLD
MAROQUINIER MOULINS 3

A vendre
patins
vissés, souliers blancs. No 29, très peu portés. Tél. 7 52 79 ou 5 12 51.

GRAMOS DISQUES

Sensationnelle vente de
DISQUES

Notre département est unique à Neuchâtel
Des milliers de nouveautés
Nouveaux enregistrements classiques 1959 impeccables à des prix très avantageux
Les meilleurs interprètes sur les meilleures marques
Notre rayon de musique légère est vraiment formidable
DISQUES STÉRÉOPHONIQUES
Notre choix est vraiment sans précédent
Rendez-nous visite, vous ne serez pas déçus
Prêt gratuit de tourne-disques à nos futurs clients
JEANNERET - MUSIQUE
Seyon 28 - Neuchâtel
La maison neuchâteloise préférée des bourses modestes

La première marque allemande
d'accumulateurs Berga
fournisseur de Mercédès, B.M.W., etc., vous offre :
une batterie 15 % meilleur marché avec 2 ans de garantie.
Sur demande, livraison et pose gratuites à domicile dans tout le canton
Agent pour le canton de Neuchâtel et importateur direct :
DENIS BOREL
Peseux Meuniers 7 a Tél. (038) 8 15 12 ou 8 38 41

Messieurs...
Cet après-ski vous procure du bien-être par tous les temps

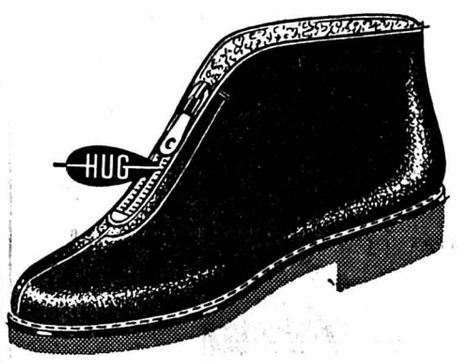

Cuir grainé noir, doublure très chaude, semelle de caoutchouc
Fr. 34.80
cuir lisse noir
Fr. 37.80
J. Kurth S.A.
Seyon 3 — Neuchâtel

Patins vissés
No 38, à vendre. — Tél. 6 34 12.

A vendre un **potager** en fonte émaillée, bois, charbon. — Ecluse 44, 2me étage.

A VENDRE beau
CANICHE
pure race.
Tél. (037) 4 33 22.

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche une
personne
libre quelques heures par semaine pour l'entretien d'un jardin. Adresser offres écrites à M. V. 9917 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un
garçon de maison
Tél. 8 40 40.

On cherche tout de suite un jeune homme comme
garçon de courses
Confiserie Wälchli, Tivoli 10, Neuchâtel. Tél. 5 18 49.

On cherche
jeune fille
ou une personne pour la cuisine et le ménage. Bons gages. Vie de famille. S'adresser à la boucherie M. Hofmann, Fleury 20, tél. 5 10 50.

A vendre
lessiveuse à bois
170 l., en parfait état. — S'adresser: 6, chemin des Chèvres, Neuchâtel.

Occasion
unique, 1 machine à laver « Super Electrique », 380 V., chauffage,
Fr. 380.—
Tél. (038) 8 22 41.

A vendre pour cause de déménagement
meubles de valeur
1 table et 6 chaises, copies Renaissance, en excellent état ; 1 secrétaire Biedermeier et quelques autres objets. Tél. 8 17 23.
ANTIQUITÉS
1 vaisselier valaisan, richement sculpté, 1 canapé Biedermeier, 1 lit Louis XVI, 1 buffet Biedermeier, richement façonné, 4 chaises Louis XIII, 1 table valaisanne Louis XIII, 1 salon Louis-Philippe. — Mme G. Hauser, Rössli, Schwarzenburg. Tél. (031) 69 21 74.

Sommelier
parlant le français et l'allemand, connaissant les deux services, cherche place à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à B. F. hôtel du Moulin, la Chaux-de-Fonds.

Jeune fille
de 17 ans cherche place pour aider au ménage et à la cuisine. Entrée le 1er décembre. Adresser offres à famille Minder-Gugger, agriculteur, Anet.

REMONTEUR
de finissages et mécanismes, qualifié, cherche place stable à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à K. M. 9935 au bureau de la Feuille d'avis.

Homme d'un certain âge possédant permis de conduire cherche place
d'aide-chauffeur
ou autre emploi. Adresser offres écrites à L. U. 9916 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille
de 20 ans, cherche place de bonne à tout faire dans ménage sans enfants. Téléphoner après 19 h. au 6 44 26.

Jeune fille connaissant la dactylographie cherche place de
demoiselle de réception
chez dentiste.
Offres sous chiffres P. 6789 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Suissesse allemande
de 17 ans, ayant quelques notions de français, cherche place chez médecin ou dentiste, comme demoiselle de réception. S'occuperait aussi un peu du ménage. Adresser offres écrites à K. T. 9915 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de 22 ans, Suissesse allemande parlant le français, cherche place de
sommelière
dans un restaurant. — Adresser offres écrites à N. W. 9918 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune monteur
sur chauffages et appareils sanitaires, indépendant, cherche place, si possible avec chambre. Adresser offres à Bruno Häsler, Eisenbahnstrasse 23, Thoune 4 (BE).

La Ligue contre la tuberculose dans le district de Neuchâtel cherche, pour son dispensaire, une
infirmière-visiteuse
diplômée, possédant de l'expérience dans le traitement de la tuberculose et bonne dactylographe. Entrée début 1960. — Adresser offres avec références au président de la Ligue, 8, avenue DuPeyrou, Neuchâtel.

On cherche, pour le printemps ou pour place à l'année,
JEUNE HOMME
sachant traire. Possibilités d'apprendre l'allemand. Vie de famille. Entrée immédiate ou à convenir. Offres à famille E. Jordi, restaurant Freihof, Mellingen (AG).

Jeune
employée de bureau
débutante, bilingue, cherche emploi dans industrie. Connaissance de l'anglais. Adresser offres écrites à G. I. 9931 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille ayant travaillé 4 ans dans
BUREAU
cherche place. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à S. A. 9922 au bureau de la Feuille d'avis.

INFIRMIÈRE
diplômée cherche place dans établissement de Neuchâtel ou des environs. Entrée 1er décembre ou à convenir. Adresser offres écrites à I. K. 9933 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A ACHETER

On demande à acheter
droit de terminages
pour date à convenir.
Adresser offres écrites avec prix et détails à T. B. 9923 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter
coffre-fort
à murer, de moyenne grandeur. Faire offre en indiquant dimensions et prix sous chiffres P 6812 N à Publicitas, Neuchâtel.

On achèterait
PATINS
de fillette No 33. Faire offres à Robert Vautravers, la Thuillère, Fleurier.

On cherche
PATINS
blancs, No 36. Tél. 5 20 19.

On achèterait
fourneau à charbon
modèle récent, pour appartement de 4 pièces. Case postale 842, Neuchâtel 1. Tél. 7 52 40.

Prof. médicales auxiliaires
PÉDICURE - MANUCURE
diplômée de l'hôpital cantonal de Genève
Thérèse Bilat - Maitre
Vy d'Etra 117
LA COUDRE
Sur rendez-vous et à domicile
Tél. 038/5 99 48

APPRENTISSAGES

On cherche un apprenti
boulanger - pâtissier
Pâtisserie Kuebler, tél. 5 31 75.

Bureau de la ville de Neuchâtel, engagerait pour tout de suite ou date à convenir,
un (e) apprenti (e) d'administration
Faire offres par écrit à Case postale 408.

Nous cherchons
apprenti dessinateur
Entrée immédiate ou au printemps 1960.

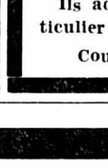

La Béroche S. A.
Fabrique de décolletages
CHEZ-LE-BART/SAINT-AUBIN
Tél. (038) 6 76 76

L'IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de CARTES DE VISITE

REMERCIEMENTS

Madame Georges EVARD et ses enfants, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du grand deuil qui les ont frappés, prient toutes les personnes qui y ont pris part d'accepter leurs très vifs remerciements.
Les Vieux-Prés, novembre 1959.

Madame Maurice JAQUET, ses enfants et petits-enfants remercient très sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés soit par leur présence, leurs messages ou leur envois de fleurs.
Ils adressent des remerciements tout particulier à M. le docteur Leu et à Mme Notz.
Couvet, le 3 novembre 1959.

MM

BOUCHERIE
En vous servant au self-service, vous économisez même du temps !

	100 g.
RÔTI DE PORC	-.90
CÔTELETTES DE PORC	-.90
TRANCHES DE PORC	1.-
CÔTELETTES FUMÉES	-.95
PALETTE	-.95

SAMEDI VENTE SPÉCIALE
RÔTI DE BOEUF II -.70 I -.90

AUJOURD'HUI
GRANDE VENTE
de fromages français :
« Le Saint-Marcellin »
pièce d'environ 110-115 g. net —.80
« Roi du Banon »
pièce d'environ 100-115 g. net —.90
Deux spécialités au lait de chèvres, un délice !

MIGROS

AU BAR
Quand — pour peu d'argent — l'assiette est bien garnie, cela ne me fait rien du tout de manger debout !
Menu de samedi
Choucroute garnie
2.-
(pain et service compris)
Vendredi, vente spéciale
Boules de Berlin la pièce **-.20**

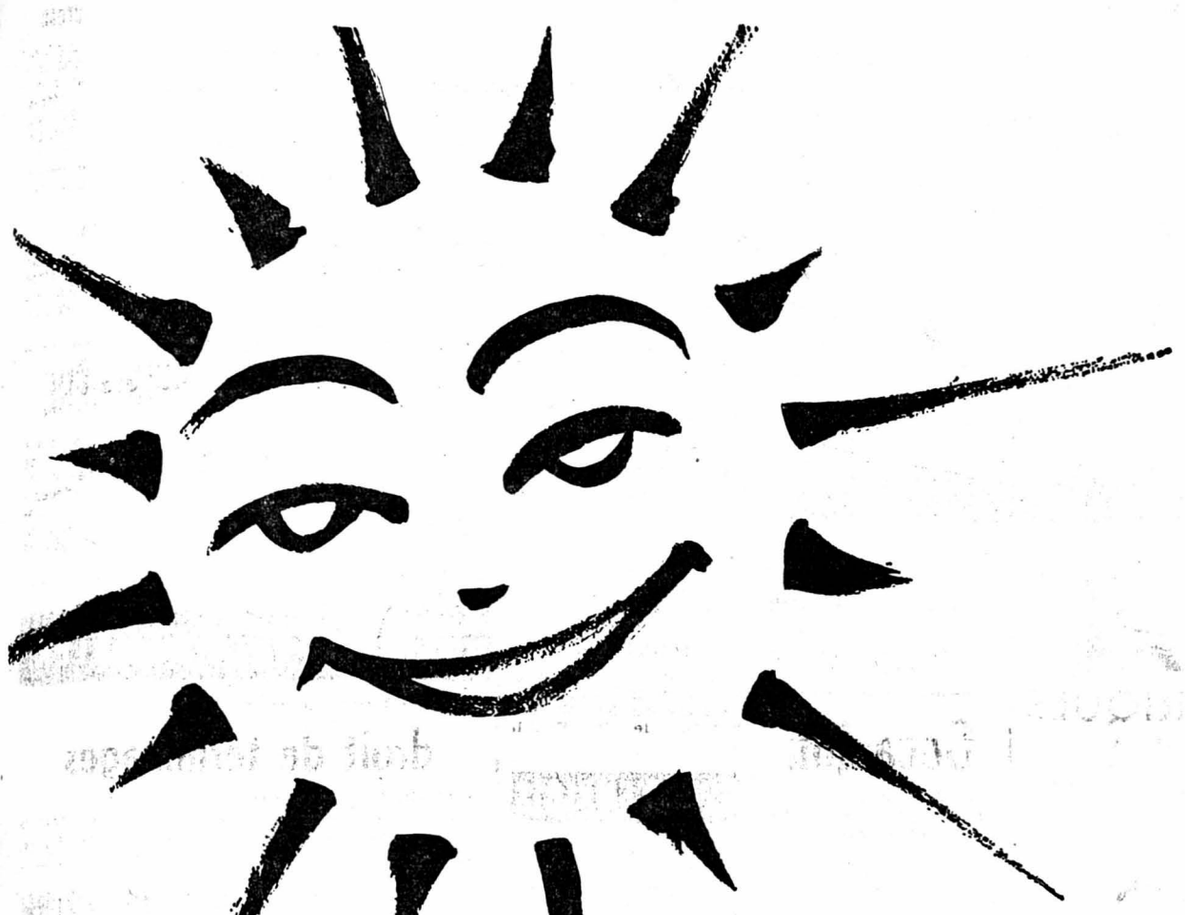

DU SOLEIL DANS LE MOTEUR AVEC SHELL-HIVER

SHELL-*Hiver* – Qualité d'hiver. La nouvelle composition d'hiver des deux carburants de marque, Supershell avec I.C.A. et Benzine Shell avec I.C.A., est exactement adaptée aux conditions atmosphériques caractérisant la saison froide pour assurer

- une mise en marche plus facile et des démarrages plus rapides
- un réchauffage accéléré du moteur
- une consommation plus réduite en trafic urbain

De plus, Supershell avec I.C.A., (✠ brev. No. 294341) grâce à son additif spécial ultra-actif contre le givrage du carburateur supprime les désagréments du calage à froid dans le trafic de ville.

- Faire le plein de SHELL-*Hiver*, c'est mettre du soleil dans le moteur!

SHELL

DÈS MAINTENANT DANS TOUTES LES STATIONS SHELL

L'OUATE...

indispensable tous les jours

au moment de la toilette, pour les petits soins de bébé et pour panser les blessures. L'ouate Migros, de par la pureté de ses fibres, se classe parmi les meilleures. Elle offre l'avantage supplémentaire d'être bon marché !

Coton hydrophile

Qualité A Paquet de 110 g. **1.40**

Flocons d'ouate

Il n'y a qu'à puiser, les flocons sont tout prêts, multicolores et de juste grosseur.

Sac de 25 g. **-.75**

Pansement rapide

Ayez-le sous la main, un accident est si vite arrivé ! Ce pansement soulage tout de suite la douleur et s'applique très facilement.

Sachet contenant 12 pansements rapides de différentes dimensions. **-.75**

EXCELLENT! COSMÉTIQUES **MIGROS**

Meilleur et meilleur marché: un secret MIGROS

POLO gelée

supprime le feu du rasoir

Convenant à tous les systèmes (électrique, de sureté, ou couteau) POLO *gelée* réunit toutes les qualités qu'un homme soigné et moderne exige. POLO *gelée* pénètre instantanément, désinfecte, prépare, tonifie et rafraîchit la peau jusqu'au lendemain. POLO *gelée* est discrètement parfumé et non-gras.

Pour le voyage, le sport, en voiture, le réputé POLO stick

Gelée Fr. 2,25

Stick Fr. 3,–

avec POLO *gelée*
After shave, toujours frais et dispos!

Laboratoires Sauter SA, Genève

A vendre

patins vissés

No 36, souliers bruns, pour fillette, ainsi que

deux complets pour garçons

de 10 à 12 ans, comprenant : veston, culotte courte, golf, en parfait état. Prix: 40 fr. et 45 fr.

Adresse : Ed. Lambert, Suchiez 10. Tél. 5 64 49.

A vendre

PATINS VISSÉS

avec souliers bruns No 33, en très bon état, 25 fr. Tél. 5 86 29 dès 18 heures.

Boulangerie - Pâtisserie

Mello

N'oubliez pas de demander dans nos magasins les succulentes

flûtes au beurre

paquets spéciaux pour restaurants et cafés

Flûtes sans sel pour régime

Seyon 22 - Maladière 18
Neuchâtel

Le choix délicat

Nous l'avons fait pour vous au moment où la mode nouvelle va faire penser aux robes et aux vêtements d'hiver.

C'est celui de la gaine qui modélera votre silhouette. Sans gaine bien adaptée pas de robe impeccable, et qui dit gaine dit aussi soutien-gorge. Aussi pour que vous soyez parfaitement habillée,

consultez la spécialiste

CORSETS GALLOPPINI
TEL. 5 50 30
CHAVANNES 3
NEUCHATEL

Pour messieurs

Art. 711.5182ex Un de nos modèles les plus racés. Silbox noir, cousu trépointe véritable

59.80

Avec ristourne ou escompte 5%

Art. 711.5249 Un modèle présentant extrêmement bien au prix intéressant de

33.30

Art. 717.5182-1 Pour tous ceux qui se sentent jeunes. En deldi taupe, semelle crêpe

39.80

Art. 711.5246 Les cuirs grainés sont très en vogue

39.80

Chaussures CENDRILLON
RUE DU CONCERT 2
NEUCHATEL

Grande vente de viande

d'agneau de tout premier choix. Gigot, épaule roulée, côte, chops et naturellement le bon ragoût.

1/2 kilo 3.10

Bell

LABEL La marque d'un travail équitablement rémunéré

Occasion unique

radio-gramo

équipé d'un tourne-disques 4 vitesses. — Tél. 5 66 32 entre 19 et 20 heures.

une bonne réception — c'est un

Biennophone

A vendre une

machine à laver «Hoover»

avec chauffage, essoreuse, minuterie et vidange automatiques. Garantie une année, 25 % rabais. Facilités de paiement.
Tél. (038) 8 22 41.

Si vous aimez vraiment votre voiture...

...mieux vaut rouler avec Visco-Static*

huile «toutes saisons»

Si vous tenez à ménager votre moteur, faites la prochaine vidange avec Visco-Static. C'est précisément pendant la saison froide que vous en apprécierez le mieux les avantages: votre moteur démarre plus rapidement, il tourne immédiatement plus rond, car Visco-Static a toujours la viscosité appropriée aux conditions de marche, quelle que soit la température. Elle n'est jamais trop épaisse (au démarrage par exemple), jamais trop fluide (lorsque le moteur s'échauffe). Votre moteur est ainsi toujours parfaitement lubrifié, beaucoup mieux qu'avec une huile d'hiver ordinaire. Faites-en vous-même l'expérience: au démarrage, vous sentirez la différence.

3 avantages décisifs:

- ★ Diminution de 50 — 80 % de l'usure des cylindres, des segments et de toutes les parties mobiles du moteur.
- ★ Diminution de la consommation d'essence de l'ordre de 5 à 12 %.
- ★ Diminution de la consommation d'huile jusqu'à 30 % pour des moteurs en parfait état mécanique.
- ★ **BP Energol Visco-Static,** la première et la plus utilisée des huiles «toutes saisons» — maintes fois imitée, sans jamais être égalée. Eprouvée et recommandée officiellement par les plus importantes marques de voitures.

50 ANS BP

3

Austin + Pinin Farina = Voiture idéale

Automobile — investissement durable — valeur rentable.
Austin: synonyme de qualité — moteur remarquable — finition soignée — confort anglais — sécurité.
Pinin Farina — carrosserie italienne de renommée mondiale — ligne classique — élégance racée.
Austin-Farina A 40: limousine de luxe avec coffre type station-wagon — 120 km/heure — 6,5 l./100 km — à partir de Fr. 6980.–
Austin-Farina A 55: plus spacieuse, 4 portes à partir de Fr. 9500.–

Saint-Blaise: D. Colla, garage, route de Neuchâtel 14
La Chaux-de-Fonds: Grand garage de l'Etoile, G. Châtelain
Le Locle: Garage du Stand S. A.
Praz (Fb): P. Dubied, garage du Vully

Nos cervelas
un vrai délice
BOUCHERIE
M. Hofmann
20, RUE FLEURY

A vendre
souliers de skis
Nos 39 et 40. Prix : 20 fr. la paire. Tél. 6 34 68.

A VENDRE
modèle RADIO
avec phono, 3 tours et OUC, 245 fr. (au lieu de 585 fr.) ; 1 petite table de salon, 45 fr. ; 1 duvet 105 × 155 cm., propre, 35 fr. ; 1 chauffage électrique «Thermowind», avec ventilateur. — Tél. 5 87 36.

A vendre six beaux
complets
taille 48, et quatre manteaux, le tout en parfait état. S'adresser : Maladière 98, tél. 5 49 61.

A vendre pour vos
matches au loto superbes lapins
chez A. Inaebnit, le Landeron.

A vendre
PATINS
souliers bruns No 35. Tél. 5 73 46 le soir.

Patins vissés
à vendre, souliers bruns, No 34 ; on achèterait No 35 ou 36. S'adresser : Kummer, tél. 5 42 91.

Véhicules à moteur

«Renault» 4 CV
modèle 1955. Très bon état. Moteur neuf. — Tél. 5 68 15.

A vendre
« G. S. » 150 cc.
1958, 27.000 km., révisée, à l'état de neuf, avec pare-bise. Plaque et assurance payées jusqu'à la fin de l'année. Prix 1000 fr. Tél. 7 82 86, entre 18 et 19 heures.

A vendre
« Jawa » 250
en parfait état de marche et d'entretien. Pneus et partie électrique neufs, 2 casques, 500 fr. — S'adresser à B. Spilmann, Colombier, Sources 1, téléphone 6 33 87.

A VENDRE
« Renault Frégate » 1958
« Opel Record » 1958
« Dyna Panhard » 1958, 1959
« VW » de luxe 1955, 1956
« D.K.W. » de luxe 1957, 1956, 1955,
« Fiat » 600 1955, revisée
« Renault » 4 CV, 1952, revisée
Garages Apollo et Evole S.A.
NEUCHATEL — Tél. 5 48 16

RENAULT
Voitures d'occasion
« Borgward » 1955
« Morris » 1951
« Frégate » 1957
« Fiat » 600 1958
Grandes facilités de paiement grâce au Crédit officiel Renault
Vente - Achat
Automobiles RENAULT
NEUCHATEL - Tél. 5 59 51

« Peugeot 203 » 7 CV., 1950, 4 portes, bleue, toit ouvrant, intérieur cuir, propre.
« Hudson » 18 CV., 1947, 4 portes, beige et brune, propre.
VÉHICULES UTILITAIRES
« Austin Combi » 7 CV., 1954, 5 portes, fourgon vitré, 5 places, 800 kg. charge.
« Goliath » 5 CV., 1957, 3 portes, commerciale jaune, 30.000 kilomètres.
Paiements différés : par banque de crédit. Présentation et démonstration sans engagement. Demandez la liste complète avec détails et prix à l'agence Peugeot pour la région :
J.-L. SEGESSEMANN
GARAGE DU LITTORAL
NEUCHATEL, début route des Falaises
Tél. 5 99 91 Pierre-à-Mazel 51

Le pneu à neige suisse

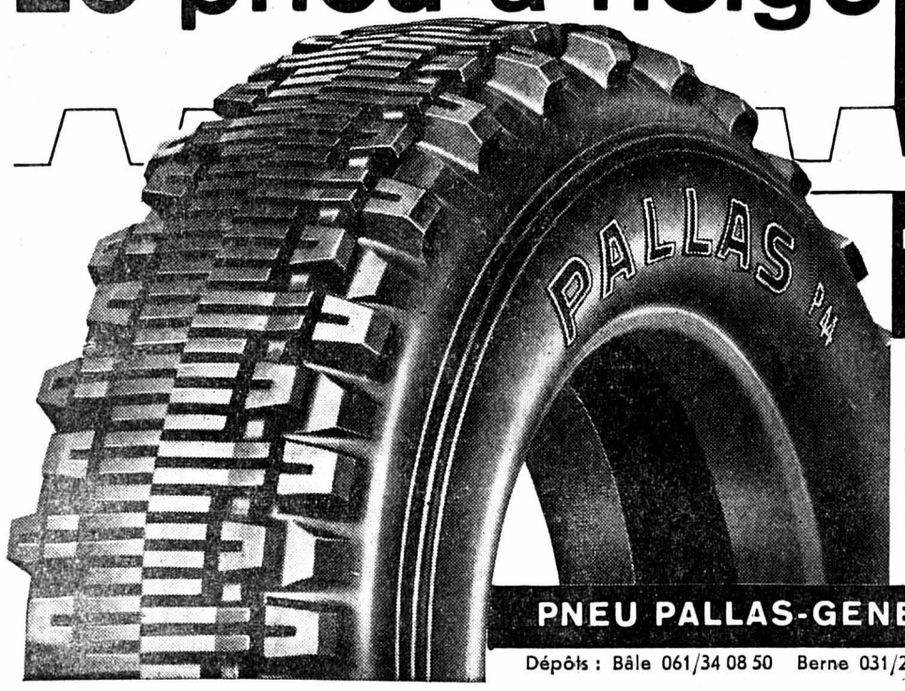

roue dentée des routes hivernales!
Plus d'embarras en hiver!

Le pneu à neige suisse Pallas-General maîtrise souverainement les contrariétés des routes hivernales.
Son profil, de meilleure réputation suisse et internationale, assure adhérence parfaite, puissance de freinage surprenante, tenue de route impeccable et en plus, même sur les routes découvertes de neige, ce pneu roule avec souplesse et sans bruit.

PALLAS GENERAL
PRODUIT SUISSE DE QUALITE

PNEU PALLAS-GENERAL Hohlstr. 186 Zurich 4 Tél. (051) 42 77 66

Le Pneu Pallas-Général est un produit suisse de qualité de la Société Anonyme R. & E. Huber, Pfäffikon (Zurich)

Dépôts : Bâle 061/34 08 50 Berne 031/2 48 08 Bienne 032/2 68 80 Genève 02 2/26 26 43 Lausanne 021/25 98 12 Lugano 091/2 57 87 Saint-Gall 071/22 62 77 Soleure 065/2 16 01 Winterthour 052/2 13 00

A vendre
« VESPA »
150 cmc., modèle 1959, 4500 km. Taxe et assurance payées jusqu'au 31 décembre. Prix 1200 fr. — S'adresser à G. Spätig, tél. 7 12 93.

A vendre voiture
« Opel Olympia »
1952, en parfait état ; 4 pneus neufs, radio, plaque et assurance, 1500 fr. Tél. 039-6 74 63.

Vélomoteur
« Allegro », 3 vitesses et ventilateur, pas antérieur à 1957, serait acheté. — Tél. 8 13 73.

A vendre
« VW »
Tél. 7 51 19, aux heures de bureau.

A vendre camion
« Hanomag-Diesel »
modèle 1952. Tél. (038) 7 72 73 le matin.

BELLE OCCASION
A vendre manteau de fourrure noir, pattes d'astrakan, à l'état de neuf. Téléphone (038) 5 30 86.

Lampes au néon
à visser dans la douille de chaque lampe, 32 watts, 220 volts, 30 cm. de diamètre. Luminosité équivalant une lampe de 150 watts. Prix Fr. 50.—.

Plafonniers

complets, 220 volts. Longueurs : 60, 100 et 120 cm. Prix Fr. 28.—.
L. GROGG & Cie, LOTZWIL. Tél. (063) 2 15 71.

Chez le producteur
miel du pays
1 bidon 2 kg. net : Fr. 18.50, franco. — Bruno Rœthlisberger, apiculteur, Thielle - Wavre. Tél. 7 54 69.

SAMEDI 7 novembre

VOYAGE GRATUIT EN CAR A SUHR

directement à la fabrique-exposition de Pfister-Ameublements S.A.

Renseignements et inscriptions : PFISTER - Ameublements S. A. - Neuchâtel, Terreaux 7, tél. (038) 5 79 14

DÉPARTS
de la Chaux-de-Fonds, place de la Gare, à 12 h. 30 — de Neuchâtel, Terreaux 7, à 13 heures — de Bienne, place de la Gare, à 13 h. 45

Pfister-Ameublements S. A. vous présente « intérieurs élégants à la portée de chacun ! » — Le grand événement de l'année

ALLIANCES

A. Charlet
HORLOGERIE BIJOUTERIE
(sous le Théâtre)
NEUCHATEL

MEUBLES
chemises et habits à vendre. Tél. 6 47 02.

Téléphone 5 16 45

DES STUDIOS A L'ÉCRAN

Les films nouveaux

Hiroshima, mon amour

Le romancier François-Régis Bastide, après avoir vu « Hiroshima, mon amour », écrivait il y a quelque mois à son ami Alain Resnais: « Un roman que j'écris, le voici qui bouge un peu différemment. J'espère: en mieux ! Tu corriges ma copie. Cela vaut la peine de faire la course avec toi». («Arts et spectacles», 23 juin 1959).

Au mai dernier, à Cannes, à l'issue de la projection hors compétition d'« Hiroshima », François Truffaut, auteur des « Quatre cents coups », déclarait : « Je croyais mon film pudique, mais à côté de cela (« Hiroshima, mon amour » — Réd.), c'est du strip-tease. Après avoir vu ce film il ne va plus être possible de faire du cinéma de la même manière ». Louis Malle («Ascenseur pour l'échafaud» et « Les amants ») ajoutait : « Ce film fait faire un bond au cinéma ». (« Express » de Paris, 14 mai 1959.)

Ces trois témoignages soulignent l'importance d'« Hiroshima, mon amour » et indiquent assez bien son influence possible sur le cinéma de demain. « Ossessione », de Visconti, le premier film néo-réaliste italien (1942), « Rome, ville ouverte », de Rossellini ou le cinéma-actualités

Film franco-japonais d'Alain Resnais. Scénario et dialogues : Marguerite Duras. Images : Sacha Vierny (Nevers) et Takahashi Michio (Hiroshima). Musique : Giovanni Fusco, Georges Delerue. Montage : Henri Colpi. Interprétation : Emmanuelle Riva, Eiji Okada, etc.

« Ah ! c'est horrible. Je commence à moins bien me souvenir de toi. Tiens le verre. Fais-moi boire... » (extrait du dialogue).

L'attitude passée détermine l'attitude présente... (Emmanuelle Riva et Eiji Okada.)

(1945), « A l'est d'Eden », de Kazan (1955), qui démontra comment on crée une œuvre d'art sur l'écran large, furent quelques grands moments du cinéma de ces dernières années. Plus tard, les historiens du cinéma diront peut-être, parlant d'un film : c'était avant, ou après, « Hiroshima » !

Cinéma pur...

Après la vision de films qui me paraissent importants, je me pose toujours quelques questions. Cette histoire que je viens de vivre, aurais-je pu la lire? Ces interprètes, ces dialogues, aurais-je pu les voir et les entendre sur une scène ? Cette émotion qui vient de m'étreindre, un tableau, une sculpture, un poème, une symphonie auraient-ils pu me la procurer de la même manière ? Si, à toutes ces questions, la réponse est négative, alors je suis tenté de croire que je viens de voir une œuvre d'art spécifiquement cinématographique. Cette émotion, cet enrichissement, seul un film pouvait me les apporter : « Hiroshima, mon amour » est de ceux-là. Qu'on me lise bien : je ne prétends pas ici que le cinéma est supérieur aux autres arts, je dis simplement qu'il *est* un art !

... et cinéma adulte

Cette expression, décriée par certains, est, paraît-il, prétentieuse et le fait de jeunes gens incultes.

Pourtant, elle est simple, et claire. Il y a « cinéma adulte » lorsque le cinéaste ne méprise pas son public, ne souligne pas toutes ses intentions d'effets faciles, ne veut pas à tout prix une « fin heureuse ». Il y a « cinéma adulte » si le spectateur est invité à participer aux images, est considéré comme un « interlocuteur valable », est autorisé à prolonger le film, longtemps après sa propre vision, avec sa sensibilité personnelle dans une direction, suggérée ou non, par le réalisateur. D'« Hiroshima, mon amour », il est possible de dire : cinéma adulte.

Le scénario

Il est connu : à Hiroshima, une Française rencontre un Japonais. Ils passent une nuit ensemble: c'est la naissance d'un violent amour. Par la force de ce nouvel amour renaît le souvenir d'un amour aujourd'hui oublié: celui de la jeune Française pour un soldat allemand, à Nevers, lors de la Libération. Par bouffées, ses souvenirs ressurgissent, qu'elle donne au Japonais.

Le style de Resnais

Il n'y a pas de grand film sans style, sans réalisation technique parfaite. Pour comprendre « Hiroshima, mon amour », il est fondamental de comprendre son style. Dans la réalité du présent, Resnais veut précipiter le passé: pour son héroïne, les souvenirs réapparaîtront non pas dans l'ordre chronologique, mais dans l'ordre affectif, des plus heureux aux plus douloureux, la naissance de cet ancien amour, ses instants de plénitude, la mort de son amant allemand, son humiliation (elle fut tondue et enfermée), puis, le plus terrible, l'oubli !

Images...

Emmanuelle Riva contemple son amant japonais. La position de sa main éveille en elle le souvenir d'une autre image: le soldat allemand mort, dans la même position: le présent fait resurgir le passé.

Dans un geste de souffrance, la « petite fille de Nevers, petite folle de Nevers, petite coureuse de Nevers... » se jette dans les bras de sa mère. L'image suivante nous la montre dans les bras du Japonais, dans la même position : l'attitude passée détermine l'attitude présente. (Notre cliché.)

... mouvements de caméra...

Lentement la caméra recule, s'éloignant du couple attablé à Hirishima. Soudain nous sommes dans la cave de Nevers : à la même distance de l'actrice, à la même vitesse, le mouvement se poursuit. Elle s'arrête, pivote lentement. Toujours dans les mêmes conditions, nous sommes de nouveau à Hiroshima. Lorsque Emmanuelle Riva se promène dans les rues d'Hiroshima et se souvient de Nevers, la même technique est utilisée par Resnais. Cette continuité du mouvement, ces vitesses parfaitement synchronisées assurent sans heurts la continuité du récit, créant une sorte d'immobilité psychologique par le mouvement même.

... et sons

La bande-son fournit peut-être une des clefs du film. (Mais une double vision permet-elle de découvrir toutes les richesses d'un tel film ?). Le présent est souligné par les bruits de la ville (autos, klaxons, sirènes de bateaux, cloches, haut-parleur d'une gare, etc.). Les grillons et les oiseaux de la campagne nivernaise évoquent le passé. Les clapotis de l'eau du fleuve et les cris des crapauds, qui concernent aussi bien les « sept branches de la rivière Ota » que la Loire, assurent la transition passé-présent et leur fusion.

Je n'ai rien dit d'Hiroshima et de la bombe. Je n'ai rien dit de l'amour. Je ne dirai presque rien des dialogues de Marguerite Duras, sinon qu'ils sont l'expression d'une sensibilité féminine assez étonnante. On les accepte ou on les refuse: on ne les discute pas. Leur ton lyrique et poétique émerveille ou déconcerte.

Cette remarque faite, le slogan (« Express » de Paris) qui accompagne « Hiroshima, mon amour », devient compréhensible : « Le film le plus important de la saison, mais qui peut conduire à l'exaspération ».

Freddy LANDRY.

DANS LES CINÉMAS

AU REX :
« LA COURSE AU SOLEIL »

Il s'agit là de la version française d'un film d'action américain en superscope et couleurs. Un romancier et une journaliste s'écrasent en avion dans la jungle. Ils échappent à la mort par un pur miracle et sont accueillis dans une clairière par des hôtes étranges. Voici pour le début assez piquant et ne parlons plus de cette suite d'aventures extraordinaires aux rebondissements des plus marquants, afin de ne pas ternir le plaisir du spectateur. Le film a de grandes qualités. De style parfois Bunuelien — on note des analogies avec « La mort en ce jardin » — il dose habilement l'étrange, l'action et l'insolite. On se laisse prendre au rythme progressif sans arrière-pensée. Excellentes photos, bon doublage, vues de la jungle parfois remarquables et une équipe d'acteurs de premier plan. Richard Widmark est sobre et intelligent, Trévor Howard signe une composition de haut vol ; Peter van Eyck lui donne la réplique avec talent.

AU STUDIO :
« LES ÉTOILES DU MIDI »

Le grand film de montagne de Marcel Ichac est prolongé et change de salle. Son retentissant succès est dû à sa qualité. Le réalisateur a su, en effet, nous faire vivre avec les alpinistes escaladant une dure paroi ou se portant au secours d'un blessé bloqué sur une étroite plate-forme. Les couleurs sont d'une pureté rare, et les scènes d'escalade nous montrent constamment, grâce à ses plans généraux, où se trouvent les varappeurs, fourmis minuscules sur l'immense muraille à pic.

Lionel Terray y joue son propre rôle de façon convaincante, ainsi que le jeune Suisse Michel Vaucher et tous les autres alpinistes de la distribution.

En première partie un film poétique et d'une beauté inoubliable : « La galère engloutie », de Jasques-Yves Cousteau. Les plongeurs de la « Calypso » remontent à la surface des trésors engloutis dans le naufrage d'une galère grecque, il y a deux mille ans.

CINÉAC

Pour accéder au vœu de nombreux et fidèles clients, Cinéac renoue cette semaine avec sa formule classique, c'est-à-dire ses spectacles permanents d'une heure à toute heure !

Le programme exceptionnel présenté cette semaine constitue en quelque sorte un anniversaire et rend un hommage mérité à un grand chansonnier romand, Jean Villars-Gilles ! Réalisé par Cinéac avec le prestigieux concours du maître Ernest Ansermet et de l'Orchestre de la Suisse romande sur un arrangement musical de Carlo Hemmerling, chanté par Paul Sandoz, ce film musical illustre admirablement l'histoire de Jean-François Nicot que célèbre la chanson « Les trois cloches ». Commenté par Maurice Zermatten et synchronisé avec de claires images valaisannes cette œuvre vous séduira.

Trois ravissants dessins animés ainsi que deux merveilleux courts métrages en Cinémascope, « Gloire alpine » et « Rio Grande » complètent ce programme exceptionnel !

APOLLO :
RÈGLEMENTS DE COMPTES A O.K. CORRAL

Depuis la traditionnelle attaque de la diligence en passant par la séduction de la fille du ranch au moyen de la guitare, les spécialistes du film de cow-boys ont fait quelques progrès. La couleur leur a permis d'abandonner les décors de papier mâché et d'offrir aux spectateurs des salles obscures une bouffée d'air arizonien et des beaux paysages de l'ouest américain.

« Règlements de comptes à O. K. Corral » est de cette veine et fait penser aux premiers westerns. Ça commence par un galop, ça revient au trot, ça réserve et ça repart au galop. Indéniablement, la lenteur de certains gestes crée tout le suspense.

Le film de John Sturges plaira aux amateurs de chevaux, de poker et de plaines en technicolor. Il va de soi que Burt Lancaster et Kirk Douglas ont les visages, la violence contenue, les tics et les chapeaux qui conviennent.

PALACE :
« VISA POUR L'ENFER »

« Visa pour l'enfer » avec Claudine Dupuis qui a tourné sous la direction du metteur en scène Alfred Rode, à Marseille et en Espagne, en fait la compagne d'un gangster évadé qu'elle s'efforce de soustraire aux recherches de la police. Mais l'aventure s'achève tragiquement, après une série de coups de théâtre magistralement orchestrés.

« Visa pour l'enfer » est le dernier scénario qu'ait écrit Jacques Companeez, disparu, on s'en souvient, après une cruelle maladie au cours de l'hiver dernier.

Jean Gaven, Georges Rivière, Pierre Dudan, Zavatta et Nadine Tallier sont, avec Claudine Dupuis, les vedettes de ce grand film.

AUX ARCADES :
« LE CLOCHARD »

Archimède n'est plus seulement le grand savant de l'antiquité, inventeur du fameux principe qui porte son nom. C'est aussi une pittoresque création de Jean Gabin, dans le film de Jean Grangier où il incarne un clochard, aussi impuissant que Crainquebille à se faire mettre en prison pour passer la mauvaise saison. Contrastant avec ses interprétations habituelles, ce rôle d'une souriante bonhomie est l'occasion pour Jean Gabin d'un renouvellement heureux. Il a remporté le prix d'interprétation au Festival de Berlin, cet été, pour ce rôle. Autour de lui, Darry Cowl, Bernard Blier, Julien Carette, Dora Doll, Paul Frankeur, Jacqueline Maillan, etc.

En 5 à 7, samedi et dimanche, une reprise attendue : « Sourires d'une nuit d'été », le film qui a fait connaître Ingmar Bergman en dehors de son pays. Prix spécial du jury au Festival de Cannes, ce marivaudage élégant est un petit chef-d'œuvre préfigurant les grands qui l'ont suivi.

LE CARNET DE L'AMATEUR

ART RELIGIEUX

★ *Les Amis du Vieux-Bellelay viennent d'organiser une conférence de presse, sous la présidence de M. Virgile Moine, conseiller d'Etat. Il a été annoncé, à cette occasion, que l'église, dont les travaux de rénovation touchent à leur fin, serait inaugurée officiellement au printemps prochain. L'église ne sera en aucun cas à nouveau consacrée. Elle restera un édifice laïque, réservé essentiellement à des manifestations culturelles.*

LES LETTRES

★ *Ventura-Garcia Calderon, dont nous avons annoncé brièvement le décès survenu le 27 octobre, était l'un des plus grands auteurs contemporains latino-américains. Il était né à Paris en 1887. C'est en 1924 qu'il publia « La vengeance du condor », recueil de nouvelles sud-américaines qui fut traduit dans toutes les langues. Il avait été ambassadeur du Pérou à Berne.*

LA CULTURE

★ *La « Ligia romontscha/Lia rumantscha » (ligue romanche), au cours d'une assemblée extraordinaire de délégués tenue à Coire, a adopté une résolution dans laquelle elle confirme le programme d'action élaboré sur la base des requêtes adressées à la Confédération et au canton en 1956-1957. Les expériences faites à l'occasion de la votation populaire du 1er mars 1959 (le peuple avait refusé un subside de 80.000 fr.) engageront les autorités compétentes à exposer de façon détaillée aux populations de langues allemande et italienne des Grisons les problèmes de la population romanche. Les Romanches et leurs associations culturelles expriment l'espoir que leurs concitoyens grisons montreront, lors d'une nouvelle consultation, de la compréhension à l'égard de leurs requêtes.*

BIBLIOGRAPHIE

H. Taine
Vie et opinions de Monsieur FRÉDÉRIC THOMAS GRAINDORGE
(Hachette)

Ce livre, publié en 1867, propose un tableau ironique de la vie à Paris dans les dernières années de l'Empire. L'auteur est censé être non pas Hippolyte Taine lui-même mais un richissime personnage Frédéric Thomas Graindorge, qui a fait sa fortune en Amérique dans le commerce de l'huile et du porc salé, et, revenu à Paris, prend méticuleusement des notes sur la vie de la capitale. Fort instruit d'ailleurs et docteur en philosophie de l'Université d'Iéna. Réservé, un peu austère, bien qu'on le dise possesseur de plusieurs maîtresses, le personnage n'a rien de commun avec un autre nabab qui fera son apparition dans la littérature, quelque cinquante ans plus tard, le célèbre Barnabooth de Valery Larbaud.

Leonardo Bonzi
LA MURAILLE DE CHINE
(Hachette)

Leonardo Bonzi, le célèbre réalisateur de « Continent perdu » nous invite à descendre la légendaire muraille. Des pasteurs mongols aux chasseurs de tigres du désert de Gobi, des ouvriers en bleus de chauffe aux fameux canards de Pékin, des processions de la place Rouge aux danses rituelles du plateau tibétain, c'est tout un continent en gestation qui semble défiler dans une évocation panoramique où l'auteur montre qu'il manie la caméra et le stylo avec un égal succès.

Ernest Linz
MA BAIE FLEURIE
Editions Schönenberger, Winterthour

L'ami de la nature n'a pas toujours la joie de posséder son propre petit jardin, qu'il habite la ville ou la campagne. Et pourtant la possibilité lui est offerte de s'entourer d'une flore spéciale et de rester en contact étroit avec la nature. Les baies fleuries ne sont plus uniquement une question de mode, elles jouissent d'une faveur toujours croissante. Cette publication présente la baie à fleurs à double bac, imaginée et éprouvée par l'auteur, et facilite son aménagement et son entretien.

Grâce à la haute qualité des reproductions photographiques, l'ouvrage est aussi un magnifique album illustré pour ceux qui ne peuvent se procurer une baie fleurie mais trouvent du plaisir à contempler les formes végétales exotiques de la création.

MAGGI
MAGGI présente 4 merveilleuses nouvelles SAUCES
Sauce Blanche veloutée
Sauce Tomate
Sauce Chasseur
Sauce Curry
23.401.4 f

DEMAIN 2×75.000

à RIDDES (VS)

LOTERIE ROMANDE

Plier, Etendre, Relever...

Pour tous les sports, ces trois mouvements seront faciles et agréables avec nos

CULOTTES-BAS

Helanca
marque déposée

6.90

8.90 12.80

Grande exposition au rayon de bas

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

Auto-location
Tél. 5 62 47

A donner contre bons soins gentil jeune **BERGER ALLEMAND** croisé. Adresser offres écrites à X. F. 9928 au bureau de la Feuille d'avis.

POUR SAMEDI
la Boucherie - Charcuterie
DU TRÉSOR

LEUENBERGER

1er choix de bouilli
et rôti de bœuf avantageux
Gros veau et agneau

et tout ce qu'il faut pour une fameuse

choucroute garnie

lard, fumé, wienerlis, etc.

Le plat de saison :
Civet de bœuf
et Civet de chevreuil
bien mariné et tendre
Tél. 5 21 20

Maintenez votre piano au diapason faites-le accorder régulièrement

PIANOS STROBEL

Accords - Réparations - Ventes
Transformations - Polissages - Devis
LAUSANNE, 17, chemin Montmeillan
Se rend régulièrement dans votre région

Clairol
Avec la nouvelle matière active SOLVIO
chez *François* Coiffeur de Paris
2, rue Saint-Maurice
Tél. 5 18 73
Permanente à froid pour les hautes exigences

A vendre
très beaux chiots
cockers - spaniels, toutes teintes, bassets à poil long et bassets à poil court
Chenil of Little-Farm
G. CHARROT,
ROUTE D'ÉCUBLENS,
SAINT-SULPICE (Vaud)
Tél. (021) 24 71 87

Nous construisons...
dans toutes régions :

immeuble locatif de 6 logements
de 3 appartements de 3 pièces
de 3 appartements de 4 pièces
Fr. 220,000.—

immeuble locatif de 8 logements
de 4 appartements de 3 pièces
de 4 appartements de 4 pièces
Fr. 250,000.—

immeuble locatif de 8 logements
de 8 appartements de 4 pièces
Fr. 300,000.—

Offres sous chiffres R. Z. 9921 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre points

SILVA

à Fr. 4.— les cent.
J.-P. Bolomey, Riolet 11, la Rosiaz-Pully (VD). Tél. (021) 28 26 80.

A vendre une paire de
souliers de ski
neufs, pointure 40, pour dame, et une paire d'après-ski pointure 39, le tout pour 70 fr. — Adresser offres écrites à J. L. 9934 au bureau de la Feuille d'avis.

SAVEZ-VOUS QUE
pour allonger et élargir toutes chaussures, la plus grande installation avec 21 appareils perfectionnés se trouve à la Cordonnerie de Montétan, avenue d'Echallens 94 et 96, Lausanne ? Résultat garanti. G. BOREL

AVIS

Commerce broyard sérieux cherche représentation pour la vente de produits fourragers (spécialement aliments complets). Seules les offres de maisons travaillant depuis 15 à 20 ans seront prises en considération.
Faire offres avec indication de remise aux cent kilos, marchandise prise au moulin. Paiement comptant.
Ecrire sous chiffres P. Y. 9920 au bureau de la Feuille d'avis.

BON PETIT ORCHESTRE

est cherché pour le Nouvel-An. Faire offres avec prétentions au Buffet de la Gare, Saint-Imier.

94

VÊTEMENTS Frey

Manteaux d'hiver pour garçons de Fr. 47.— à 98.—
Vestons sport pour garçons depuis Fr. 45.—

Neuchâtel, 2, faubourg du Lac

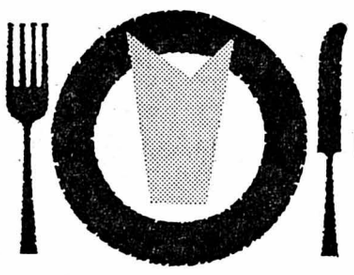

Et pour ce soir des «hot dogs»!

Entailler un petit pain à sandwich sur toute sa longueur. Moutarder abondamment l'intérieur puis y glisser une saucisse de Vienne. — Mettre cuire à four brûlant. C'est inattendu et chacun s'en amusera ! S3/f

THOMY
le favori des gourmets!

A VENDRE

portes, fenêtres, tabatières, lavabos, cuvettes de W.-C., planchers et un chauffage à mazout, tout neuf, avec citerne, chaudière et brûleur à haute puissance. — S'adresser à l'entreprise Stoppa et Caravaggi, sur place, rue Saint-Maurice 7, ou tél. 5 57 21 - 5 88 61.

A vendre
patins
No 37. — Tél. 5 40 02.

A vendre
poussette-pousse-pousse
vert pâle. Tél. 5 41 50.

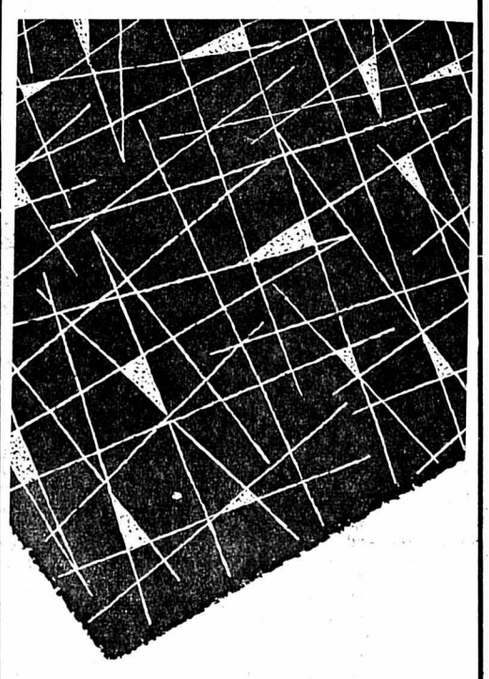

Les tapis bouclés

sont pratiques, très résistants et ont un aspect confortable. Notre choix est très grand, également dans les dessins et coloris modernes.

WYSS

J. WYSS S.A.

6, Place-d'Armes Neuchâtel

ATTENTION !
Samedi au camion de Neuchâtel, vu le mauvais temps, nous faisons les mêmes prix qu'au Grand marché.

Bolets secs du pays
et d'autres articles à très bon marché.
Tél. 5 15 55
Se recommandent : Madame et M. Leuba.

ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

Les différends sino-indiens

Où veut en venir la Chine ?

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Faut-il voir l'amorce d'une invasion de l'Inde ? Hypothèse bien fragile. Militairement et techniquement une telle opération n'est guère réalisable. De plus, sur les plans politiques et économiques, quels avantages la Chine en retirerait-elle ? Elle est aux prises avec assez de problèmes économiques et sociaux à résoudre parmi ses 650 millions d'habitants pour ne pas prendre en charge 400 millions d'Indiens. La Chine cherche-t-elle alors à faciliter l'avènement du communisme en Inde ? Pour l'instant c'est le phénomène inverse qui se produit. Le parti communiste indien est en plein désarroi devant l'indignation générale du pays. Après avoir tout d'abord déploré au mois d'août les tragiques « malentendus » entre les deux Etats, plusieurs membres influents du parti ont condamné nettement les derniers incidents survenus à la mi-octobre. L'embarras, la division règne dans le « politbureau » indien, en même temps que les sentiments nationalistes sont blessés à vif par les agissements chinois.

La vraie raison

En définitive, il semble que l'attitude de Pékin s'explique pour des raisons intérieures. Pour mener à bien son formidable programme d'expansion économique, la Chine a besoin d'un climat de tension internationale. Il lui faut des excitants, voire des dérivatifs afin de stimuler encore davantage l'effort des masses et des cadres. Or, c'est là qu'apparaissent des divergences avec l'URSS, dont le désir de détente, au moins temporaire, est probablement réel. Lors de la visite de M. Khrouchtchev à Pékin, en octobre, divers commentateurs ont fait allusion à la froideur chinoise. Il est évidemment difficile de savoir ce qui s'est passé, toutefois les propos lénifiants du premier ministre soviétique tranchaient nettement sur le ton habituel de ses interlocuteurs.

Est-ce à dire que des conseils de prudence ont été donnés aux leaders chinois ? Cela n'est pas impossible, d'après les déclarations relativement modérées faites à l'occasion du dixième anniversaire de la République populaire.

Mais alors, comment expliquer le nouvel accrochage avec l'Inde ? Rappelons à ce propos que Moscou s'est bien gardé de prendre parti dans cette affaire. Lors des incidents du mois d'août, la « Pravda » s'est bornée à émettre des regrets, sans pour autant soutenir les thèses de Pékin. Devant le Soviet suprême, M. Khrouchtchev a suivi l'autre jour la même attitude.

Que le dernier coup de force soit dû à un commandant chinois trop zélé paraît difficile à admettre ; dès lors il apparaît que la Chine commence à jouer un jeu dangereux. La fièvre monte en Inde et dans certains milieux de la Nouvelle-Delhi on suggérait l'autre jour une éventuelle rupture des relations diplomatiques. Les mesures militaires se renforcent ; rappelons-le, l'armée indienne dispose de cadres solides et de troupes bien entraînées. Les uns et les autres ont fait leurs preuves sur les champs de bataille de la dernière guerre.

L. T.

Groupe de chars indiens, aujourd'hui replacés de plus en plus par les AMX 13 français.

Eclaireurs-skieurs indiens dont les premiers furent formés par une mission militaire suisse il y a plusieurs années.

Les motifs du prochain voyage en Asie de M. Eisenhower

- **Connaître ce continent où vit une grande partie de la population mondiale**
- **Créer un climat de compréhension à l'égard des Etats-Unis**

WASHINGTON (A.F.P.). — Interrogé sur les buts de son prochain voyage en Asie, le chef du gouvernement américain a souligné tout d'abord, au cours de sa conférence de presse, qu'aucun président des Etats-Unis n'avait jamais visité l'Asie.

M. Eisenhower a déclaré ensuite qu'il semblait inutile de fournir toutes les raisons pour lesquelles il considérait l'Asie comme importante, non seulement par le fait des intérêts américains qui existent dans cette partie du monde, mais aussi parce que sur ce continent vit une large portion de la population mondiale.

M. Eisenhower a ajouté qu'il avait toujours voulu visiter l'Asie et qu'il avait maintes fois exprimé le désir de pouvoir se rendre en Inde, pays de plus de 400 millions d'habitants qui mène une lutte courageuse, a-t-il dit, pour élever le niveau de vie de sa population et donner à celle-ci les moyens de vivre.

M. Eisenhower a poursuivi qu'il a jugé que s'il visitait l'Inde, il était pratiquement nécessaire de s'arrêter dans d'autres pays amis de cette région tels que le Pakistan, l'Afghanistan et d'autres Etats.

Le président a déclaré qu'il espérait que son voyage permettrait de créer dans les régions qu'il visitera une meilleure compréhension des Etats-Unis et de meilleures volontés à leur égard. Ce résultat serait en soi un succès a souligné M. Eisenhower.

Le chef du gouvernement, qui a précisé que la plus grande partie de son voyage s'effectuera en avion à réaction, a déclaré qu'il comptait emmener avec lui certains membres de sa famille, mais que le voyage serait trop pénible pour sa femme.

On apprenait hier à Athènes que le président Eisenhower visitera la Grèce le mois prochain, après un séjour à Rome, il viendra dans la capitale hellénique puis continuera son voyage sur Ankara. La décision du président des Etats-Unis de visiter la Grèce a été annoncée par l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Briggs.

Une famille de cinq personnes intoxiquée par le gaz

SLIEDRECHT, Hollande (Reuter). — La police a découvert dans une maison de Sliedrecht les cadavres des cinq membres d'une famille, victimes d'une intoxication au gaz, un robinet de la cuisinière étant resté ouvert. La mère fut trouvée inanimée dans la cuisine, et les policiers devaient découvrir peu après, dans une chambre située au-dessus de la cuisine, les corps de quatre enfants âgés de 2 à 7 ans.

FRANCE

Remous à l'Otan

PARIS, 5 (A.F.P.). — La décision des chefs de gouvernement des quatre grandes puissances occidentales (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France et République fédérale d'Allemagne) de se réunir à Paris le 19 décembre pour harmoniser leurs points de vue à l'égard d'une conférence au sommet avec l'U.R.S.S. a provoqué de vifs remous au sein de la coalition atlantique. L'O.T.A.N. est, en effet, une alliance de quinze pays, égaux en droit, et chacun d'entre eux est extrêmement soupçonneux envers tout ce qui pourrait ressembler à un directoire des grandes puissances.

Plusieurs des membres de l'O.T.A.N. insistent pour être associés de façon plus étroite que cela n'est prévu à l'élaboration de décisions capitales engageant l'alliance et pouvant mener à un changement fondamental dans les relations Est - Ouest.

GRANDE-BRETAGNE

Prochaine suppression des contrôles sur les importations

LONDRES (Reuter). — M. Reginald Maudling, ministre du commerce britannique, a annoncé mercredi à la Chambre des communes que la Grande-Bretagne supprimera lundi la plupart de ses contrôles sur les importations en provenance de la zone dollar et de l'Europe occidentale. Le gouvernement britannique se propose d'adoucir le plus tôt possible les restrictions qui frappent les échanges. Ces mesures sont prises en raison de la puissance de la monnaie britannique et du bon état de la balance des comptes. Certes, certaines restrictions seront maintenues, notamment sur les armes, les munitions et les éléments radioactifs.

Il y a une limite à la réduction des horaires de travail

La semaine de quatre jours ?

Les groupements patronaux vaudois écrivent :

Les Etats-Unis précèdent souvent l'Europe occidentale dans l'introduction de progrès techniques. Aussi, observer ce qui se passe dans les entreprises américaines équivaut parfois à prévoir les problèmes qui se poseront à l'économie des pays européens.

Tandis que se généralise en Suisse la semaine de cinq jours, on discute ferme aux Etats-Unis de la semaine de quatre jours. Mais les constatations faites et les avis exprimés démontrent qu'il y a une limite à la réduction des horaires de travail.

Aux Etats-Unis, 5 % de la main-d'œuvre — 3,1 millions d'ouvriers — occupent simultanément deux emplois (2,9 % ou 1,8 million en 1950). Cette première observation prouve que pour de nombreuses personnes le travail reste malgré tout une occupation naturelle ; un second « job » apparaît à beaucoup d'ouvriers comme le meilleur moyen d'occuper le temps libre et d'augmenter le revenu. Cependant, même les syndicats se rendent compte des inconvénients de la semaine de quatre jours ; souvent l'ouvrier qui est syndiqué dans son métier principal, reste un « outsider » pour son occupation accessoire ; le « travail noir » se développe au détriment de l'organisation professionnelle et de l'efficacité syndicale.

Conséquences économiques

Mais la propension naturelle au travail, que manifestent un certain nombre d'hommes, n'est pas le seul élément tendant à rendre illusoire la semaine de quatre jours. Les conséquences économiques seraient fâcheuses. M. Sumner Slichter, conseiller du gouvernement et professeur d'Harvard, qui vient de décéder, le démontrait récemment. Selon lui, les possibilités d'augmenter la productivité ne sont pas telles que la semaine de quatre jours puisse être introduite en assurant la compensation intégrale des salaires. Comme les « bénéficiaires » d'horaires réduits n'entreprendraient pas tous une activité lucrative accessoire, il en résulterait une diminution des revenus et par conséquent une réduction des débouchés, un ralentissement de la production.

Certes, certaines industries profiteraient de la semaine de quatre jours, celles qui produisent des articles à bon marché et utilisables pendant les loisirs : tabac, boissons, lectures, spectacles populaires, jouets simples, équipement sportif non durable, etc. Mais, en revanche, la production de qualité et certains services seraient compromis : construction de maisons, d'automobiles et d'appareils coûteux, assurances sur la vie, tourisme, etc. En bref, la semaine de quatre jours entrainerait le marasme économique.

M. Slichter a particulièrement réagi contre la tendance à réduire le temps de travail pour éviter le chômage. Cette solution de facilité, entraînant une diminution de la consommation, ralentit l'activité économique. Il préconise, au contraire, une politique de plein emploi et d'augmentation des salaires, prétendant que le progrès technique ne doit pas nécessairement signifier réduction de la durée du travail.

Les problèmes qui se posent en Suisse sous une forme atténuée et nuancée nous apparaissent outre-Atlantique comme vus à travers une forte loupe. Les risques se voient avec une évidence d'autant plus impérieuse.

Les
ROSIERS
KETTERER
Sont en vente tous les samedis au marché
Demandez notre catalogue
Expédition rapide
Tél. 7 95 32 - 7 82 18

Vos mains toujours blanches

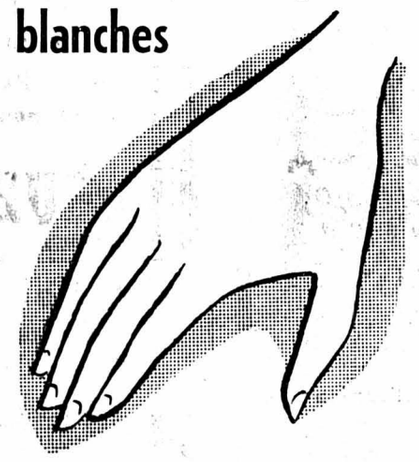

douces et soignées

Malgré l'eau chaude, le froid et les occupations journalières, vos mains resteront toujours belles : utilisez régulièrement notre *crème pour les mains*

BELLA

Adoucissante et nourrissante, la crème BELLA ne tache pas et ne graisse pas; elle est très économique, aussi un nombre toujours croissant de clients nous la demandent.

Présentée dans d'élégantes boîtes en plastic

Boîte normale . . . . . Fr. 1.75
Boîte économique . . . . . Fr. 2.85

Nous remplissons vos pots de crème vides.
La crème BELLA pour les mains est une spécialité de la

DROGUERIE Kindler PARFUMERIE
RUE DE L'HOPITAL 9 - Tél. 5 22 69

Saviez-vous ?
qu'avec un acompte de :
100 francs
vous recevrez : UN MAGNIFIQUE MOBILIER COMPLET
ou : LE MEUBLE DE VOS RÊVES
en écrivant aujourd'hui encore à la maison qui vous offre
Grand choix - Qualité - Longs crédits
Exemple :
1 MOBILIER COMPLET 17 PIÈCES au comptant Fr. **1275.–**
à crédit Acompte 100.— et 36 × Fr. **39.–**
TINGUELY - AMEUBLEMENTS
Route de Riaz Bulle (FR) Tél. 2 75 18 2 81 29

La bonne adresse pour une excellente
VOLAILLE
Toujours fraîche
Poulets - Poulardes - Petits coqs - Poules
PIGEONS - CANETONS - LAPINS FRAIS de notre abattage quotidien
CHEVREUIL - LIÈVRE
entier ou au détail, civet
Faisans, canards sauvages, bécasses, perdreaux
Cuisses de grenouilles - Escargots
Caviar - Foie gras de Strasbourg
SURGELÉS :
DINDES - CANARDS et POULETS U.S.A.
à prix très avantageux
LE MAGASIN SPÉCIALISÉ
LEHNHERR FRÈRES
Commerce de volaille
Gros : Marin Détail : Neuchâtel
Expédition au dehors - On porte à domicile
Place des Halles - Tél. 5 30 92 Vente au comptant

Coop DE NEUCHATEL ET ENVIRONS

SAMEDI - PARCS 113
Grande vente de pièces à la crème

Choux à la crème	la pièce	-.30
Diplomates	»	-.30
Vermicelles (marrons)	»	-.30
Savarins	»	-.35
Portions vermicelles	la portion	1.-

Moins ristourne

Coop DE NEUCHATEL ET ENVIRONS

CONFÉDÉRATION

Le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard sera ouvert à la circulation en juillet 1961

(C.P.S.) Ouvert au début du mois de mai sur le versant suisse, le chantier du tunnel du Grand-Saint-Bernard est depuis peu doté de son dispositif complet. La puissante foreuse « Jumbo » est entrée en service, permettant une avance de 8 à 9 mètres par jour. Disséquée par les explosifs, la roche est happée par une concasseuse, puis évacuée vers la sortie à l'aide d'un tapis roulant. Sur le côté suisse, le tunnel atteint déjà une longueur de 400 mètres ; au cours des premiers mois, l'avance a été ralentie en attendant la mise en place de moyens techniques perfectionnés. C'est aujourd'hui chose faite et la progression a démarré en pleine puissance ; elle se poursuit dans une roche que les spécialistes qualifient de bonne. Sur le versant italien, en revanche, l'excavation a été contrariée par une roche particulièrement mauvaise, mais les difficultés sont en passe d'être surmontées. D'une manière générale, les prévisions géologiques, techniques et financières ont été pleinement confirmées jusqu'ici. Tout se déroule conformément au programme établi et l'ouverture du tunnel à la circulation routière pourra avoir lieu dès juillet 1961.

Longue de 5 km. 900, la galerie comprendra une chaussée de 7 m. 50 et deux trottoirs de 0 m. 90 chacun. Sept places d'évitement, de 48 mètres de longueur, seront échelonnées dans le tunnel, permettant de garer ou de tourner en cas de panne ou d'urgence. Des niches pour le matériel de sauvetage, le téléphone, etc., seront placées tous les 245 mètres. Quant à la ventilation, elle sera assurée par une cheminée centrale de 357 mètres et deux cheminées intermédiaires.

Les frais à la charge de la société suisse sont devisés à 26 millions de francs, y compris l'aménagement de la route et sa couverture dès avant Bourg-Saint-Pierre jusqu'à l'entrée du tunnel.

Le tunnel du Mont-Blanc a atteint son premier kilomètre

Au chantier d'Entrèves (vallée d'Aoste), la galerie sud du souterrain géant se développe actuellement sur une longueur d'un kilomètre à partir de l'entrée.

A cette occasion, une cérémonie analogue à celle qui marqua, en mai, à Chamonix, le début du percement du côté français, réunira samedi prochain, à Courmayeur, en présence des ministres des travaux publics d'Italie et de France, les nombreuses personnalités italiennes, françaises et suisses qui ont travaillé en faveur de la grande traversée routière des Alpes.

En comptant les 200 mètres déjà creusés à ce jour sur le versant français, on peut considérer que la dixième partie de l'ouvrage est ainsi exécutée. On sait que le plus long tunnel routier du monde mesurera au total, lors de son achèvement dans deux ans environ, 11 km. 600.

La vie de nos sociétés

Avec les contemporains de 1904

Le programme d'activité de la Société des contemporains de 1904 de Neuchâtel et environs, pour la saison 1959-1960, débutait par une invitation à une « soirée familière municoise », qui s'est déroulée dans le meilleur esprit dans la grande salle du Buffet C.F.F. de Neuchâtel, le 31 octobre 1959.

Il s'agissait du rapport sur la course du 55me anniversaire, de mai 1959 : le président, M. Jean-Pierre Farny, a fait un exposé fidèle et très objectif des péripéties de cette course à Munich et dans l'Oberland bavarois. Les participants ont ainsi pu revivre les divers épisodes de ces quatre jours ensoleillés.

Un film de 8 mm., tourné par M. Georges Clemmer, caissier de la société, a rappelé les heures les plus lumineuses de cette course, et la soirée a été couronnée par le beau film tourné par M. Martin Luther, « La descente du Rhin » au cours d'une semblable course d'autres contemporains neuchâtelois.

COUPS DE CISEAUX

Nationalisme ukrainien

M. Michel Tatu qui mène en Ukraine une intéressante enquête pour « Le Monde » évoque le nationalisme qui existe toujours dans cette république soviétique :

Il paraît, si l'on en croit les officiels du parti, que le « nationalisme bourgeois » n'est pas mort et qu'il se manifeste encore dans la littérature. Ces « déviations » et bien d'autres subsistent plus largement qu'ailleurs dans un territoire où l'occupation allemande n'a pas laissé que des destructions matérielles, et dont toute la frange occidentale était encore il y a moins de vingt ans « capitaliste ». On sait que les sectes religieuses y sont particulièrement actives, et que quinze ans après la fin de la guerre on y arrête encore des traitres accusés de collaboration avec l'ennemi. Mais, sans aller jusqu'à la « déviation », l'Ukrainien moyen sait fort bien que c'est le Dniepr plus que la Moskova qui a donné naissance à la civilisation russe, que sa République était déjà avant la révolution la région la plus développée de l'empire et qu'elle est actuellement la seule à pouvoir se comparer fort avantageusement aux grands pays européens.

Avec un territoire et une population très voisins de ceux de la France, l'Ukraine produit trois fois plus de charbon, près de deux fois plus de fonte, 50 % de plus d'acier, et presque autant d'énergie électrique. Sans l'Ukraine — et c'est ce qui s'est produit pendant la guerre — l'URRS perdrait un tiers de son charbon, la moitié de son minerai de fer et de sa fonte, et 17 % de sa production industrielle d'ensemble. Bien qu'une grande partie de cette production s'en aille vers les régions moins avancées du pays, ce haut degré de développement industriel se reflète dans le niveau de vie de la République, « légèrement plus élevé qu'ailleurs », au dire des officiels.

1/195

La solution révolutionnaire du problème de votre auto

Moteur placé transversalement

12 mois de garantie

MORRIS 850

Traction avant

Agence générale : J.-H. Keller S. A., Zurich

Garage Waser, Seyon 34-38, Neuchâtel - Tél. (038) 5 16 28

BAS

Crêpe nylon mousse

« entièrement proportionnés »

premier choix

la paire **2.95**

Une affaire

Garniture pour enfant : chemise et culotte en coton interlock rouge ou jaune, 4 à 12 ans,

la parure **1.50**

La Cité ST-HONORÉ Neuchâtel ST-MAURICE

AVEC RISTOURNE

La Cité ST-HONORÉ Neuchâtel ST-MAURICE

Buffet C.F.F., les Hauts-Geneveys

Ce soir **DANSE** avec le trio Domino

de 20 h. à 23 h. 30

Café-restaurant des Halles

LOCAL DES TIREURS

Beaucoup de fusils...
Pas de coups de fusil

Tél. 5 20 13

Hôtel de la CROIX D'OR

Chézard (Val-de-Ruz)

Vendredi 6 novembre, dès 20 h. 30

grand match au cochon

SUPERBES JAMBONS

Le prochain match : 20 novembre

Se recommande : René Dubois.

Samedi soir

CERCLE NATIONAL

LOTO

S.F.G. Ancienne - Club des lutteurs

PRÊTS

sans aucune formalité sur toutes valeurs, assurance-vie, bijoux, appareils ménagers, radios, appareils photo, articles de sport, tableaux, meubles, etc.

Caisse neuchâteloise de Prêts sur Gages S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS

4, rue des Granges - Tél. (039) 2 24 74

derrière l'hôtel de ville

---

hôtel **le Home** *pension sans alcool*

Chambre et pension au mois

Dès novembre au 15 mars

ARRANGEMENTS SPÉCIAUX

Avenue de la Gare — Tél. 5 18 34

On cherche pour la soirée du 31 décembre

2 ou 3 musiciens

S'adresser Hôtel du Poisson, Auvernier.

Stadttheater Bern

Spielzeit 1959/1960

Auch für Sie, liebe Theaterfreunde auf dem Lande, ist der Wunsch nach einem Theaterbesuch in Bern dank unseres vorteilhaften und beliebten

LANDABONNEMENTS

leicht zu verwirklichen, umso mehr als günstige Verbindungen

mit verbilligten Fahrten per Bahn oder Post einen solchen Theaterbesuch wesentlich erleichtern.

In der neuen Spielzeit 1959/1960 finden wiederum sechs Vorstellungen für das Landabonnement statt, jeweils an einem **DIENSTAG :**

24. November 1959 — **Die Verschwörung des Fiesco zu Genua** Trauerspiel von Friedrich Schiller

19. Januar 1960 — **Paganini** Operette von Franz Lehar

16. Februar 1960 — **Ein besserer Herr** Komödie von Walter Hasenclever

8. März 1960 — **Der Barbier von Sevilla** Komische Oper von Gioacchino Rossini

12. April 1960 — **Ein Maskenball** Oper von Giuseppe Verdi

17. Mai 1960 — **Ballnacht in Florenz** Operette von Johann Strauss

Beginn der Vorstellungen : jeweils 20 Uhr

Auskünfte, Prospekte und Anmeldungen bei unserer Werbestelle am Ort (siehe Plakat) oder bei der Verwaltung des STADTTHEATERS : Predigergasse 3, Tél. 2 07 77

(Bitte ausschneiden und aufbewahren !)

LANDABONNEMENT

LOCATION - VENTE DE PIANOS NEUFS ET D'OCCASION

CONDITIONS INTERESSANTES RENSEIGNEZ-VOUS CHEZ

Hug

En face de la poste, Neuchâtel

TEMPLE DU BAS – NEUCHATEL

Dimanche 8 novembre 1959, à 17 heures

CONCERT

donné par

L'ORPHÉON DE NEUCHATEL

LA CHORALE DE BIENNE

200 exécutants

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LAUSANNE

Direction : PAUL-ANDRÉ GAILLARD et HERMANN HERTEL

PROGRAMME : fragments et chorales de Mozart, Weber, Schubert, Gounod, Smetana, Berlioz et Wagner

Prix des places : adultes Fr. 3.—, enfants Fr. 1.50

Location : Agence Strubin, Librairie Reymond, Neuchâtel, et à l'entrée

---

Les fameuses soles aux HALLES

LA TONNELLE

MONTMOLLIN

Tél. 8 16 85

Restauration à toutes heures

Arrangements pour banquets

RELAIS DE LA MOUETTE

HÔTEL-RESTAURANT

Vaumarcus

Tél. 6 74 44

SAMEDI ET DIMANCHE

Civet de chevreuil

Choucroute garnie

Prêts

Banque Courvoisier & Cie Neuchâtel

Tél. (038) 5 12 07

HÔTEL J.-J. ROUSSEAU

La Neuveville

Samedi et dimanche 7 et 8 novembre 1959

Bouchoyade de Saint-Martin

Se recommande : W. Cœudevez

Mardi 10 novembre, à 20 h. 15

AULA DE L'UNIVERSITÉ - Neuchâtel

Récital de poésie

Angèle Vannier

poète aveugle

INVITATION CORDIALE *ENTRÉE LIBRE*

Organisation : Société coopérative de consommation.

FRET AÉRIEN

TWA

dès maintenant

4

vols hebdomadaires pour les USA et Rome

Seule *TWA* est à même d'expédier vos envois de Genève ou Zurich vers — et de — n'importe laquelle des 70 villes les plus importantes des Etats-Unis.

Partout en Suisse, les hommes d'affaires ont compris qu'ils pouvaient compter sur le savoir-faire et la compétence de *TWA*. *TWA* connaît à fond les Etats-Unis et les pratiques américaines. Vos envois arrivent à l'heure dite... là où il faut... là où vous voulez aux Etats-Unis.

Maintenant donc, 4 fois par semaine, vous pouvez effectuer des envois pour les Etats-Unis ou des Etats-Unis vers la Suisse. Et n'oubliez pas que tous les services passagers *TWA* prennent également du fret en direction et en provenance de la Suisse.

Sur tout le parcours vers et à travers l'Amérique, expédiez par *TWA !*

CHAUMONT

LE PETIT HOTEL

Tél. 7 59 10

Confiez au spécialiste

la réparation de votre radio

NOVALTEC

est à votre service

Parcs 54 - Tél. 5 88 62

PRÊTS

Service de prêts S.A.

Tél. (021) 22 52 77

Lucinge 6, Lausanne

PRÊTS

crédits-office

Gérard M. Boos

36, Petit-Chêne

LAUSANNE

Tél. (021) 23 28 38

Samedi 7 novembre, à 20 heures

match aux cartes

Restaurant DU CHEVAL BLANC les Grattes

Un fonds de capital

Même un montant inférieur à un millier de francs est à considérer. Laissez-vous orienter sans engagement sur des bases sérieuses qui vous permettraient un gain mensuel de quelques centaines de francs sans collaboration active de votre part.

Adressez-vous sans engagement sous chiffres SA 67,161 Z à Annonces Suisses S. A. « ASSA », Zurich 23.

REX

DÈS CE SOIR PARLÉ FRANÇAIS

TECHNICOLOR SUPERSCOPE

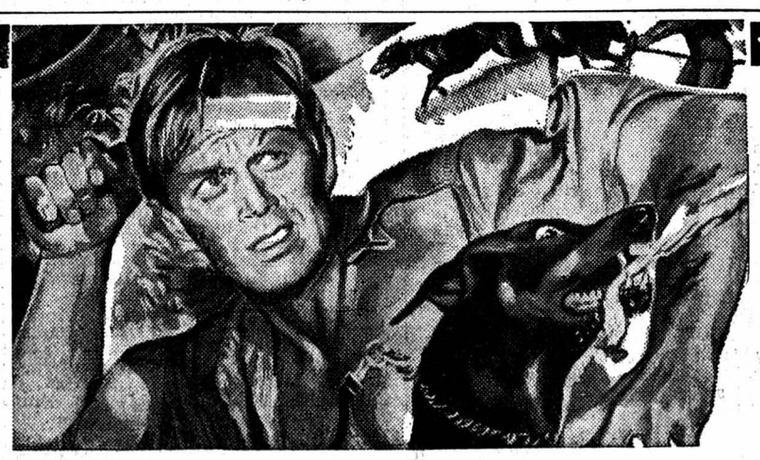

RICHARD WIDMARK * PETER * VANEYCK * TREVORD HOWARD * JANE GREER

LA COURSE AU SOLEIL

D'EXTRAORDINAIRES AVENTURES AUX REBONDISSEMENTS IMPRÉVUS !

MAIS UNE COURSE A LA MORT DANS LA JUNGLE CRUELLE ET SAUVAGE OU DEUX AMANTS EN ÉTAIENT LE GIBIER

et un 2me film **Le fils d'Ali Baba** Technicolor Parlé français **Tony Curtis ★ Piper Laurie** UNE AVENTURE ROMANESQUE DANS LE CADRE FÉERIQUE DES MILLE ET UNE NUITS

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Deux aveugles répondront du meurtre d'un 3me aveugle

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le drame s'est déroulé à l'Institut départemental des aveugles de Marseille, où le couple Barbini occupait une chambre. C'est là qu'Anna, qui avait fait la connaissance de Maximilien Lesque, plus jeune de vingt et un ans. L'ardente quadragénaire s'éprit rapidement du jeune homme qui avait eu deux accidents, un œil presque entièrement perdu par la maladie, l'autre crevé par un coup de pied d'une bête alors qu'il était berger. Anna Barbini demanda et obtint le divorce, une pension mensuelle et le droit de loger seule dans une chambre. C'est le soir même de la séparation que le drame éclata. Voulant retirer ses affaires de l'ex-chambre conjugale, la femme se heurta à une porte fermée. Malgré son infirmité, elle pénétra dans la pièce par la fenêtre, crut constater la disparition de certains de ses effets et l'en fut chercher Maximilien. Quand l'ex-mari rentra, une explication eut lieu, qui dégénéra en une bagarre confuse et acharnée. Les deux hommes, qui ne se voyaient pas, cherchaient à se frapper à coup de bouteille.

Un coup de feu claqua. Maximilien avait sur lui un revolver. Antoine Barbini s'écroula, mais hurla encore longuement. Pour le faire taire, le jeune homme continua à frapper sa victime à coups de bouteille. Les amants aveugles ont fourni plusieurs versions du drame. Pourquoi Maximilien était-il armé ? C'était pour intimider l'ex-mari, répond l'accusé. On peut difficilement faire peur à un aveugle en exhibant un revolver, rétorque l'accusation, qui a retenu la préméditation. Une question de lumière joue également un rôle dans le drame qui a eu lieu la nuit, mais a débuté l'électricité allumée. Pour l'accusation, Anna avait éclairé la chambre afin de donner à son amant l'avantage sur son ex-mari. Ce n'est qu'au cours de la bagarre qu'elle a éteint l'électricité. Maximilien avait encore à l'époque un dixième de vision. Depuis qu'il est en prison, le jeune homme a perdu le filet de vue qui lui restait. C'est complètement aveugle qu'il retrouvera aujourd'hui aux côtés de sa complice, au banc des accusés.

BELGIQUE

Confiance au gouvernement sur sa politique congolaise

BRUXELLES, (A.F.P.). — La Chambre des représentants a terminé hier après-midi la discussion entamée mardi sur la déclaratoin de M. Schryver, ministre du Congo, et du Ruanda Urundi, sur sa politique congolaise. Elle a adopté l'ordre du jour de confiance déposé par la majorité au gouvernement par 116 voix contre 78 et une abstention. Le groupe socialiste, estimant insuffisantes les explications du gouvernement, avaient décidé de lui refuser sa confiance.

Départ des troupes belges pour le Congo

Un détachement de 170 hommes des forces armées belges, tous volontaires, a quitté Anvers mercredi à destination du Congo belge.

Un second détachement de 130 hommes sera acheminé en renfort avant la fin du mois de novembre.

M. Bourgès-Maunoury fait d'étonnantes révélations

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Côté instruction. Une nouvelle pièce a été versée hier au dossier. Elle émane de M. Maurice Bourgès-Maunoury, ancien président du Conseil et candidat radical malheureux en Haute-Garonne lors des dernières élections. M. Bourgès-Maunoury a révélé à la presse qu'il y a deux mois, M. Robert Pesquet avait pris contact avec lui pour l'informer qu'il était chargé de le liquider, lui tenant ainsi le même langage qu'à M. Mitterrand. A l'époque, M. Bourgès-Maunoury avait averti le directeur de la Sûreté nationale, mais aucune suite n'avait été donnée à l'incident. Sortant du silence qu'il avait observé jusqu'ici, et on ne sait trop d'ailleurs pourquoi, M. Bourgès-Maunoury a estimé qu'il était de son devoir de se mettre à la disposition de la justice. Il sera entendu aujourd'hui par le juge Braunschweig et confronté avec M. Robert Pesquet.

Protestation de M. Pesquet

Mis au courant des propos tenus par M. Bourgès-Maunoury, M. Robert Pesquet a protesté avec vigueur contre ce qu'il appelle des accusations insensées. Selon l'ex-député poujadiste, il a rencontré M. Bourgès-Maunoury pour lui demander conseil à propos de la plainte de l'autorité militaire dont il était l'objet, plainte déposée, rappelons-le, parce que M. Pesquet n'avait pas restitué le matériel cinématographique prêté par l'armée pour une tournée de conférences en Algérie. Très en colère depuis qu'il se sait menacé d'arrestation, M. Robert Pesquet a également déclaré aux journalistes qu'il avait toute confiance dans les magistrats chargés d'instruire son affaire, mais que le gouvernement avait fait pression sur le Parquet pour exiger son incarcération. Motif : le gouvernement craindrait, paraît-il, certaines révélations de M. François Mitterrand. A propos de quoi, mettant qui en cause ? M. Robert Pesquet ne l'a pas précisé. En revanche, son avocat, Me Tixier-Vignancour, a assuré, en se frottant les mains, que M. Bourgès-Maunoury allait « en entendre de belles ». Cela promet pour aujourd'hui.

M. Mitterrand entendu par la commission sénatoriale

Côté levée immunité parlementaire. M. Mitterrand a été entendu hier par la commission sénatoriale de trente membres chargés de rédiger le rapport préliminaire qui sera ensuite soumis à l'appréciation des membres de la haute assemblée. L'ancien ministre de l'intérieur s'est refusé à s'associer bénévolement à la demande du Parquet, et cela, a-t-il expliqué, en raison du caractère injurieux, diffamatoire et mensonger de la requête déposée par le procureur général. M. Mitterrand a par contre reconnu avoir « omis » d'informer la police de ses contacts avec Robert Pesquet dans les jours qui ont précédé l'attentat. Quoi qu'il en soit, M. Mitterrand entend se servir du Sénat comme d'une tribune et il a longuement insisté pour que la procédure constitutionnelle soit scrupuleusement respectée. Là encore, cela promet, le jour venu — aux environs du 20 novembre — un beau déballage oratoire et une séance hors série au vieux palais du Luxembourg.

Que retenir de tout cela ? D'abord, M. Pesquet est un personnage sinon suspect, du moins douteux. Ensuite, pour l'affaire elle-même, c'est-à-dire l'origine de l'attentat et son mobile véritable, on n'en est pas plus avancé aujourd'hui 6 novembre que le 16 octobre dernier, c'est-à-dire au lendemain de la soirée folle où la voiture de M. François Mitterrand fut réduite à l'état de passoire. Drôle de drame, et une fois de plus encore, la fiction dépasse la réalité.

M.-G. GÉLIS.

Depuis six jours

LE PÉTROLE COULE dans l'oléoduc Hassi-Messaoud - Bougie

L'inauguration officielle de l'ouvrage aura lieu dans un mois, en présence de M. Michel Debré

ALGER (A.F.P.) — Le pétrole coule depuis six jours dans l'oléoduc Hassi-Messaoud - Bougie, apprend-on à Alger, de source privée. Le « top » de départ a été donné le 30 octobre à la station d'Hassi el Amra, et l'arrivée de l'huile à Bougie est prévue pour le 10 novembre.

Pendant un mois, des spécialistes ont contrôlé l'ouvrage tout au long de ses 660 kilomètres, tronçon après tronçon, sur toutes ses soudures. Les essais ont été dans l'ensemble satisfaisants.

Le pétrole avait hier parcouru 367 kilomètres dans son chemin d'acier souterrain.

A Bougie, huit réservoirs de 35.000 mètres cubes sont prêts à le recevoir ; deux autres sont en cours d'exécution.

PREMIER EMBARQUEMENT DE PÉTROLE LE 22 NOVEMBRE

Le premier embarquement de pétrole est prévu pour le 22 novembre. Un « tanker » chargera ce jour-là trente à quarante mille tonnes de pétrole brut.

Entre le 22 novembre et le 3 décembre, période de rodage des installations, trois autres navires empliront leurs soutes.

L'inauguration officielle aura lieu les 5, 6 et 7 décembre, en présence du premier ministre, M. Michel Debré, et de nombreuses autres personnalités.

Bougie chargera au début un bateau par jour. Le port, en effet, ne bénéficie pour l'instant que d'un seul appontement simple, alimenté par un tube de 32 pouces, actuellement en cours d'essai.

Trois autres appontements représentant cinq postes d'accostage approvisionnés par un « manifold » secondaire compléteront l'ouvrage.

L'exploitation se fera en trois phases : Au cours des premiers six mois, 2.250.000 tonnes de pétrole seront expédiées en métropole. Les six mois suivants verront le débit atteindre 4 millions 750.000 tonnes. Durant la phase finale, 14 millions de tonnes passeront par Bougie.

Mais déjà ces perspectives sont dépassées : le gisement d'Hassi-Messaoud autorise de plus grands espoirs.

FRANCE

Le cargo allemand « Bilbao » arraisonné

CHERBOURG (Reuter). — La marine de guerre française a arraisonné et conduit à Cherbourg le cargo allemand « Bilbao » jaugeant 2250 tonnes. Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, la police a bloqué le port de Cherbourg alors que les soldats de la marine française perquisitionnaient à l'intérieur du bâtiment allemand. Le « Bilbao » qui était enregistré à Hambourg se dirigeait vers un port de l'Afrique du Nord.

Levée des restrictions aux importations

PARIS (Reuter). — La France a levé jeudi toutes les restrictions aux importations pour de nombreux produits provenant de la zone dollar et des Etats membres de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE). Dans la liste de ces produits, publiée par le « Journal officiel », figurent les textiles et les vêtements, les appareils électriques et photographiques, les machines agricoles et les tracteurs, la porcelaine, les rasoirs électriques et les appareils de chauffage.

Mercredi, la Grande-Bretagne avait annoncé pour lundi prochain la levée des restrictions aux importations de la zone dollar et de l'Europe occidentale.

Refoulée en territoire français par des soldats tunisiens

Une bande F. L. N. est repérée par l'armée de l'air

ALGER (A.F.P.). — « Au Sahara, une bande F.L.N. pourchassée par des soldats de l'armée tunisienne, refoulée en territoire français, a été repérée le 29 octobre par l'armée de l'air », a déclaré jeudi soir, le colonel Jean Boutier, porte-parole de l'état-major.

» La bande, a poursuivi le colonel, a franchi la frontière, à hauteur de Bir-Romane, à deux cents kilomètres au sud-est de Touggourt. C'est le 30 octobre que la Katiba, forte de 120 hommes et de 140 chameaux, fut attaquée par des appareils de groupement d'unité aérienne spécialisée au Sahara entre les postes de Bordj-Djedj et de Bordj Ghoraffa.

» Les fellagha furent harcelés et bombardés à plusieurs reprises jusqu'au 2 novembre. Des moyens aériens lourds furent envoyés sur les lieux et renforcés par des groupements tactiques.

» Sur le terrain, 40 cadavres ont été dénombrés, ainsi que de nombreux blessés. 119 chameaux ont été abattus.

» Des munitions, du ravitaillement de l'armement, du matériel divers ont été saisis, ainsi qu'une mitrailleuse lourde, un mortier de 81 et 6 fusils mitrailleurs.

» La fouille du terrain se poursuit. »

EN BOLIVIE, une bataille rangée, qui a opposé pendant quatre jours des groupes de paysans divisés par une question politique, a fait vingt-sept morts et de nombreux blessés.

A Colombes, près de Paris

Un jeune Français tué dans une fusillade entre Algériens

PARIS (Reuter). — Les autorités de police annoncent qu'un groupe de quinze hommes appartenant au Front algérien de libération nationale a ouvert le feu, avec des mitraillettes et des pistolets, sur un hôtel de Colombes, près de Paris, habité par des membres du Mouvement national algérien. Ceux-ci, également armés, se sont barricadés dans le bâtiment et ont riposté pendant un quart d'heure. Lorsque la police alertée arriva sur les lieux, tous les assaillants avaient disparu. Au cours de la fusillade, un jeune Français a été tué.

Débat à l'Assemblée nationale française

La question du siège des institutions européennes

PARIS (A.F.P.) — La lancinante question du siège des institutions européennes a été évoquée jeudi à l'Assemblée nationale, à l'occasion d'une question orale avec débat.

Trois députés de la région parisienne ont demandé au premier ministre où en était au juste ce problème, et quelle suite le gouvernement français comptait donner à un vœu émis l'été dernier par la commission politique du Conseil de l'Europe, et qui tendait à une centralisation des institutions européennes dans la région parisienne.

M. Michel Debré a répondu en rappelant d'abord les données du problème : d'une part il y a l'Organisation de coopération économique européenne (O.E.C.E.) qui siège à Paris ; d'autre part, il y a le Conseil de l'Europe, qui siège à Strasbourg depuis sa fondation (il y a dix ans) en vertu d'une décision statutaire prise à cette époque.

Le gouvernement français a suggéré que soit établi à Paris un secrétariat permanent des trois communautés, qui faciliterait les consultations constantes entre les six pays. Pour l'O.E.C.E., la question de son déplacement n'est pas en cause. Quant au Conseil de l'Europe, a dit M. Debré, le gouvernement français ne voit pas la nécessité de prévoir son transfert hors de Strasbourg.

M. Noel Baker prix Nobel de la paix

Le nouveau lauréat, qui est Anglais, a été couronné pour son travail intensif en faveur du désarmement

OSLO (A.F.P.). — Le prix Nobel de la paix a été attribué à l'Anglais Philip John Noel Baker, pour ses efforts en faveur de la paix et du désarmement.

M. Baker recevra ce prix lors de la cérémonie solennelle qui doit se dérouler à l'université d'Oslo le 10 décembre, date anniversaire de la mort d'Alfred Nobel.

Le nouveau lauréat est né à Londres en novembre 1889 d'une famille aux traditions pacifistes très anciennes.

Diplômé d'histoire et d'économie politique en 1912, il était alors considéré comme l'un des plus brillants universitaires de sa génération. Il se spécialisa dans le droit international sans pour autant abandonner une carrière également brillante, puisqu'il représenta la Grande-Bretagne en demi-fond aux Jeux olympiques en 1912 et 1920.

Après la première guerre mondiale, M. Noel Baker consacra la plupart de ses activités à la Société des nations. Il fut également élu député travailliste de Coventry en 1929, puis de Derby en 1935 et constamment réélu depuis dans cette circonscription.

Sous le gouvernement travailliste d'après-guerre (1945-1951), il occupa successivement les postes de ministre d'Etat, représentant de la Grande-Bretagne aux Nations Unies, secrétaire d'Etat à l'air et aux relations avec le Commonwealth, puis ministre de l'énergie.

Délégué au Conseil de l'Europe

Accomplissant de nombreux voyages en Europe et aux Etats-Unis, M. Noel Baker fut chargé en 1955 de représenter son pays à l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe, et à celle de l'union de l'Europe occidentale.

Linguiste brillant, M. Noel Baker fit de nombreuses conférences et écrivit un livre qui fut publié il y a environ deux ans : « La fabrication privée des armes » (the private manufacture of arms), qui eut un grand retentissement. L'auteur y défendait avec passion la thèse de la sécurité collective, seul moyen, selon lui, de sauver la paix.

M. Erlanger, président du Conseil suédois, a souligné hier après-midi que **le travail intensif de M. Noel Baker en ce qui concerne les questions de désarmement ou de la paix avait apporté au débat international une quantité d'idées neuves et pleines de valeur.**

les sachets en progrès
LIPTON'S TEA
Surface double, infusion rapide
Filtre Transfluide

A propos d'une poésie engagée...

- et du prix Nobel décerné à un poète italien -

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Cette opinion, depuis la fin de la terrible guerre qu'on appela, au commencement, la drôle de guerre, n'a plus la même action sur le peuple : il ne peut faire autrement que de sentir, chez les gouvernements d'Occident, une volonté réelle de justice sociale, méconnue encore sans doute, au point que peignant des industriels allemands d'aujourd'hui, dont on entend dire et non sans raison qu'ils ont accompli de grandes choses dans l'ordre de la justice sociale, un dramaturge français ne dira pas un mot, si je ne me trompe, de cette volonté de justice, mais leur prêtera des actes incestueux. (Mais son propos est peut-être d'avertir ses contemporains d'un crime qui faisait frémir d'horreur les anciens...)

♠ ♠

Il faut ajouter que l'Occident a accepté de la part des hommes de gauche toutes les injures possibles et jusqu'à l'épithète de capitaliste, alors que les gouvernements d'Occident, s'ils laissent une grande liberté aux propriétaires de capitaux, n'ont pas rejeté tout l'héritage de la Rome antique ni celui de la Rome chrétienne, et que la justice est toujours demeurée à la base d'un régime qui, certes, n'est pas parfait, puisque l'on a pu l'appeler vicié au regard de certaine loi naturelle...

Qui possède la religion chrétienne et qui veut la vivre n'a pas de conseil à recevoir des marxistes, et il est réjouissant d'apprendre que dans un congrès récent, le président du Conseil italien ait affirmé « que la démocratie chrétienne doit abandonner le complexe d'infériorité qui la porte à demander à d'autres, ce qu'elle peut trouver en elle-même ».

Ce complexe n'est pas encore près de disparaître complètement. Comme on peut délivrer de complexes, si si l'on en croit les psychanalistes, en interrogeant, en amenant à la lumière de la conscience des haines ou des désirs refoulés, ne peut-on se guérir des préjugés contre ce qui subsiste de la chrétienté, en étudiant nos origines, les origines des Etats et l'origine du droit ? Pour cela, il faudrait revenir à la raison, à cette raison qui ne laisse pas de nous faire découvrir les principes des choses et de les découvrir dans la joie, si l'on en croit un entretien sur Bergson consigné récemment dans les Nouvelles littéraires.

Lucien MARSAUX.

Tumulte au Bundestag

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le débat prit un tour passionné lorsqu'un député chrétien-démocrate, le baron Karl Theodor zu Guttenberg, déclara que le plan allemand du parti socialiste conduirait peut-être à la réunification allemande, mais aussi à l'anéantissement de la liberté.

L'opposition cria alors en chœur : « pfui » et « dehors » et le président en charge du parlement, M. Preusker, ne put se faire entendre qu'à grand-peine. Deux députés socialistes furent rappelés à l'ordre et le baron Guttenberg reçut un avertissement.

« C'est un mensonge infâme »

BONN (A.F.P.). — « C'est un mensonge infâme », a répondu M. Heinrich von Brentano, ministre des affaires étrangères qui parlait « au nom du chancelier », à l'accusation du député libéral Mende selon laquelle M. Adenauer aurait demandé en 1949 à M. Bidault de s'opposer au rattachement de Berlin-Ouest à la République fédérale parce que les socialistes disposaient de la majorité dans cette ville. Au milieu du tumulte provoqué par ces mots, le ministre a encore jeté : « J'aurais honte d'utiliser de pareils arguments sans les avoir vérifiés ».

M. von Brentano a affirmé, en réponse aux questions de l'opposition, qu'il était parfaitement informé de l'échange de lettre entre le chancelier et le général de Gaulle.

Il a rappelé les termes exacts employés par le premier ministre français le 13 octobre dernier au sujet des frontières de l'Allemagne en soulignant que M. Michel Debré n'avait pas « soulevé le problème de l'Oder-Neisse », mais avait indiqué, comme une condition préalable à une réunion au sommet, le respect du statu quo.

A dix heures du soir, jeudi, après onze heures de débat, la discussion s'est terminée. Il n'a rien apporté de nouveau. De fait, l'opposition n'a accroché la majorité sur aucun problème majeur, et le chancelier Adenauer n'a même pas jugé utile d'intervenir dans le débat.

Trois fêtards pris dans leurs propres filets

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il fallait donc prendre les devant et se payer de toupet, ce qui était assez dans les habitudes d'un de ces garçons du trio, André Régnier. Celui-ci ayant demandé à l'un de ses camarades une pièce de cinq francs, la plaça en évidence au milieu de sa paume puis, s'approchant des « suspects » après avoir effectué un brusque demi-tour, il leur cria : « Police ! » tout en exhibant, à quelque distance malgré tout, ce disque de métal qui, à la faveur de la pénombre, pouvait faire illusion.

— *Allez, ouste, retirez les mains de vos poches*, ordonna-t-il, *montrez-moi vos papiers, et plus vite que ça, sans quoi vous filez au poste.*

L'un des inspecteurs s'exécuta, mais au bout de ses doigts, pendait une paire de menottes.

L'on prit ensemble le chemin du commissariat, et, le lendemain matin, celui du Palais de justice, où Régnier, moniteur-dépanneur, mais surtout moniteur de coups, fut initié au code pénal et notamment à l'article 259, réprimant l'usurpation de fonction !

La peine prononcée hier par la 11me chambre correctionnelle : 15 jours de prison avec sursis, et 10.000 francs d'amende, l'a convaincu sans nul doute qu'on ne saurait jouer impunément l'inspecteur de police.

ÉTATS-UNIS

Résolution contre les essais nucléaires de la France

NEW-YORK (A.F.P.). — Le Maroc et dix-neuf autres pays africains et asiatiques ont soumis hier matin à la commission politique un projet de résolution exprimant « la grave préoccupation de l'assemblée au sujet de l'intention du gouvernement français de faire des essais nucléaires dans le Sahara » et « invitant d'urgence la France à s'abstenir de telles expériences ».

AVIS TARDIFS

HEURE DE PRIÈRE POUR LES MALADES
CHAPELLE DES TERREAUX, à 15 heures

CHAPELLE DES TERREAUX
Ce soir, à 20 h. 15
Edification et prières
« As-tu donné à ta vie un but spirituel ? »
Invitation cordiale Mission évangélique

Ce soir à 20 heures
Conversation entre peintre et critique
à l'Exposition Peinture 59
GALERIE DES AMIS DES ARTS
Musée des beaux-arts
Entrée : 1 fr.

CE SOIR
THÉATRE DE NEUCHÂTEL
à 20 h. 30
Le mime QUELLET
et
le Théâtre poétique de Genève
troupe d'acteurs professionnels
dans
Quoat-Quoat
d'Audiberti
Location : Agence STRUBIN, Librairie Reymond, tél. 5 44 66
Réductions aux Jeunesses théâtrales

AUJOURD'HUI A 16 H. 30
à notre
Rayon de disques
FLORENCIO CORONADO
donnera un
RÉCITAL
armourins neuchâtel

CERCLE LIBÉRAL
Ce soir dès 20 heures
LOTO
Cp. SOFS, Neuchâtel

Club neuchâtelois de ciné-amateurs
Ce soir, 20 h. 15, hôtel DuPeyrou,
Films, analyses, forums

Ce soir, dès 20 heures,
au Cercle national
LOTO
du Tennis-club du Mail
Quines formidables
ABONNEMENTS
Premier tour gratuit à 20 heures

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE
Les sociétaires qui n'ont pas encore retiré leur abonnement pour la saison 1959-1960 sont priés de le faire sans tarder à l'agence H. STRUBIN (librairie Reymond).
Le comité
de la Société de musique.

Informations suisses

GENÈVE

Le crime du Grand-Saconnex

L'appareil à détecter le mensonge sera-t-il utilisé?

D'un correspondant de Genève :

L'ex-valet de chambre de la famille Sarasin, inculpé dans l'affaire du Grand-Saconnex, devait comparaître jeudi devant le juge d'instruction et vendredi devant la Chambre d'accusation qui doit rendre son ordonnance sur l'opportunité d'une expertise psychiatrique « classique ».

On sait déjà que si cet examen psychologique préconisé par M. Dunand n'était pas jugé indiqué par l'organe de surveillance, le magistrat chargé de diriger l'enquête écartera pour sa part l'offre que lui a faite spontanément Mario B. de répondre à toutes questions alors qu'il se trouverait sous l'effet d'une injection de « sérum de vérité ». En revanche, M. William Dunand se serait documenté sur le fonctionnement et les effets d'un autre moyen d'investigation du subconscient : la machine à « détecter le mensonge ». Sera-t-il amené à en envisager l'emploi ? En tout cas, il précise que dans cette éventualité pour le moins révolutionnaire, les résultats enregistrés ne sauraient avoir une valeur juridique probatoire, ni dans un sens ni dans un autre. Heureusement, car le moment n'est pas encore venu où chacun admettrait qu'une machine puisse déceler l'intimité la plus subtile et la plus sacrée de l'être humain par un procédé matérialiste s'il en est.

D'ailleurs, il n'existe pas en Suisse d'appareil « Lie Detector », de fabrication américaine. Mais il paraît qu'il serait possible de s'en procurer un en France.

M. et Mme Pierre d'Espine, ainsi que M. et Mme Raymond Sarasin ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils se porteraient volontaires pour une expérience de ce genre, pour le cas où l'on déciderait de la tenter et où l'on estimerait possible d'y soumettre aussi des personnes qui ne sont pas inculpées.

Il est très vraisemblable que Mario B., de son côté, qui avait accepté l'idée du Penthotal, serait d'accord également de se confier à la machine. Toutefois on ne connaît pas sa position, car l'ex-valet de chambre est alité en raison d'une forte grippe qui l'a empêché de répondre à la citation d'hier comme à celle d'aujourd'hui.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal :
René Braichet

L'incendie de Genève

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Plus tragique encore est le double décès que ce sinistre a indirectement entraîné. Un retraité octogénaire, M. Charles Paulmes, habitant un immeuble voisin, et une concierge de 74 ans, Mme Blanche Vezotti, venue se rendre compte de l'ampleur des dégâts, ont succombé l'un et l'autre à une crise cardiaque consécutive à leur émotion.

Cependant que toute la nuit une garde restait de piquet sur les lieux, la police de sûreté menait une enquête. On a appris que l'incendie avait pris dans deux couloirs différents des greniers. Les inspecteurs en déduisent qu'on se trouve en présence d'un incendie volontaire et que le pyromane qui avait cessé depuis quelques mois de sévir à Genève, a fort bien pu se « remettre à l'œuvre ».

FRIBOURG

Un soldat jurassien blessé en cours de répétition

Mercredi après-midi, un grave accident a eu lieu dans la vallée du Petit-Mont, non loin de Bellegarde, en Gruyère. Plusieurs soldats accomplissant leur cours de répétition faisaient sauter un bloc de rocher au cours d'un exercice. L'un d'eux, Hans Linder, âgé de 24 ans, domicilié au Bémont (J.-B.), s'était mis à couvert. Il reçut cependant un bloc de rocher sur le dos. Atteint de graves lésions internes et de côtes fracturées, il a été conduit à l'hôpital de Riaz.

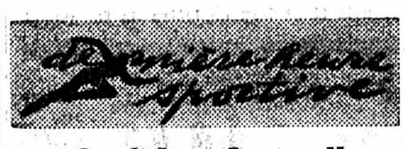

Graf bat Anquetil en poursuite

Dans le cadre d'une réunion internationale sur piste, organisée à Bâle en présence de 6000 spectateurs, le Suisse Rolf Graf a battu, en un match poursuite sur 5 km., le Français Jacques Anquetil, réalisant 6' 16" 3 contre 6' 17".

Les deux hommes se sont livrés une bataille passionnante, qui resta indécise jusque dans l'ultime tour.

6 novembre

Aujourd'hui

SOLEIL Lever 07.16 Coucher 17.03

LUNE Lever 12.41 Coucher 22.45

AU JOUR LE JOUR

Les flocons de neige

Voici que revient la mauvaise saison, et toutes les collines environnantes de la ville se couvrent de neige.

Avez-vous déjà songé à la quantité de flocons que représente la moindre petite couche de ce tapis blanc ? Non, n'est-ce pas, car qui pourrait les dénombrer ?

En revanche, il est une chose qu'il sera facile de compter, c'est le nombre de « flocons de neige » qui apparaîtront à la boutonnière des vestes et des manteaux, sous la forme de l'insigne du Secours suisse d'hiver, qui sera offert à la population ces prochains jours.

Le Secours suisse d'hiver conserve toute sa raison d'être parce qu'il est et reste précisément cet organe souple et compensateur, qui doit permettre d'apporter une aide discrète, au moment opportun et dans les milieux tout à fait dignes d'intérêt et de bienveillance.

En effet, la veuve avec enfants, la mère de famille surchargée, le manœuvre avec une progéniture nombreuse ne bénéficient pas tous, et quoi qu'on en dise, des circonstances favorables.

Réservons donc un accueil chaleureux et compréhensif aux petits vendeurs et vendeuses de l'insigne du Secours suisse d'hiver.

NEMO.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 29 octobre. Desaules, Catherine, fille de Georges-Frédéric, aide postal à Neuchâtel, et de Mary-Jeanne, née Matthey. 30. Richard, Laurent-Jean-Claude, fils de Jean-Claude-Ami, employé de bureau à Neuchâtel ,et de Marinette-Laurette née Vez. 2 novembre : Arrigo, Michel-Claude, fils de Claude-Henri, menuisier à Peseux, et d'Anne-Marie, née Maire ; Hofmann, Chantal-Michèle, fille de Fridolin-Michel-Oscar, aide-serrurier à Peseux, et de Janine-Marguerite, née Veuve.

La C.C.A.P. garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel
Agent général: Chs Robert

CHRONIQUE RÉGIONALE

AU GRAND MARCHÉ qui n'était grand que de nom, l'oignon a détrôné la pomme

Le premier jeudi de novembre nous a ramené le grand marché. Grand est un adjectif bien important pour un marché qui, en somme, ressemblait fort à ceux qui se déroulent habituellement le samedi. On dénombrait peut-être quelques vendeurs et vendeuses de plus et trois ou quatre bancs chargés de ce dont j'ai besoin au jour le jour. Je sais que je payerai alors mes fruits et mes légumes quelques sous plus cher que ceux offerts à ce grand marché, mais cela compense aussi la peine épargnée à préparer les caves et à surveiller les provisions.

Le temps, hélas, n'a pas favorisé

(Press Photo Actualité)

de jouets, de « bijoux », de robes ou de tabliers.

Le côté affaires fut, lui, assez calme. On ne vit pas de petits chars remplis de sacs de pommes et de légumes, on compta guère de femmes accompagnées de leurs maris ployant sous le nombre de paniers et de filets. En fin d'après-midi, les cageots contenaient encore beaucoup de marchandises, ce qui prouve que les affaires ne furent guère importantes.

— Pourquoi faire des provisions de fruits et de légumes ? déclarait une ménagère. La place fait défaut dans les appartements, les caves ne se prêtent plus à l'encavage. Pendant tout l'hiver, je pourrai acheter les marmettes. Si la pluie fine et froide refaisait une beauté aux salades et aux fleurs, elle faisait, par contre, se hâter les acheteuses.

♣ ♣ ♣

Le grand marché 1959 a tout de même eu sa petite révolution. En effet, cette année, les oignons ont pris la première place que détenaient jusqu'ici les pommes. Les chaînes d'oignons, d'aulx et d'échalotes formaient de véritables petites montagnes, ou au contraire, jouaient aux rideaux au-dessus des bancs. Il y avait assez d'aulx pour préparer des fondues à tous les habitants de la Suisse, et assez d'oignons pour rôtir des « röstis » à notre armée entière !

RWS.

Un clou dans la cuisse

Hier matin à 8 h. 15, un ouvrier d'une entreprise de serrurerie de la ville s'est enfoncé un clou dans la cuisse en manipulant un pistolet à tampons. Il a été conduit à l'hôpital pour y recevoir les soins nécessaires.

A la suite d'un accident

Nous avons signalé hier qu'un accident avait eu lieu mercredi à 16 heures au carrefour situé au bas de la rue Jaquet-Droz.

Atteint d'une fracture du bassin, le jeune Jean-Claude Perrinjaquet, âgé de 17 ans, fut transporté à l'hôpital Pourtalès. Selon les dernières nouvelles, son état n'inspire cependant pas d'inquiétude.

VAL-DE-TRAVERS

La neige

(c) Jeudi, la neige est tombée et a légèrement pris pied dans le fond du Val-de-Travers.

LES VERRIÈRES

La route glissante provoque deux accidents

(c) Jeudi matin, vers 8 h. 30, une voiture militaire conduite par M. Alfred Nil, officier médecin, roulait en direction de Fleurier, sur la route cantonale, entre les Verrières et la gare des Bayards. La neige tombée pendant la nuit avait rendu la route très glissante et le conducteur perdit la maîtrise de son véhicule, qui fut projeté contre un arbre.

Pour demander de l'aide, le conducteur blessé fit signe, du bord de la route, à une automobiliste française, Mme Henri Perrenoud, de Paris, qui venait de Fleurier. La conductrice de cette voiture, en voulant s'arrêter pour lui porter secours, perdit à son tour la maîtrise de sa machine, qui s'emboutit contre un autre arbre, quelques mètres plus loin.

Les conducteurs, souffrant tous les deux, le premier d'une commotion, l'automobiliste française d'une blessure à la mâchoire, furent conduits à l'hôpital de Fleurier.

Les deux voitures ont subi de gros dégâts.

On apprend que Mme Perrenoud a pu quitter l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires.

COUVET

Collision d'autos

(c) Jeudi, à 13 h. 30, une collision d'autos s'est produite sur la place des Halles, entre une voiture de Boveresse et une autre de Fleurier. Venant de la rue du Preyel, le conducteur de Boveresse, M. Jean Heimann, se dirigeait vers Fleurier, alors que l'automobiliste de Fleurier, Mme Marie-Louise Huguenin, prenait la route de Neuchâtel. La collision fut assez violente, mais ne causa heureusement que des dégâts aux deux véhicules.

Ce carrefour de la place des Halles est particulièrement dangereux, car très souvent, dans les rencontres, l'application de la règle de la priorité de droite se heurte à celle du virage à gauche, ce qui pose des problèmes ardus.

VALLÉE DE LA BROYE

GRANGES-MARNAND

Le chef de gare fait une chute sous un convoi

Il a dû être amputé d'une jambe

Un très grave accident s'est produit mardi à 23 heures à la gare de Châtillens. M. Marcel Besson, né en 1913, chef de gare à Granges-Marnand, voulant monter sur le train en marche à Châtillens, a fait une chute sous le convoi.

M. Besson fut immédiatement transporté à l'hôpital de Payerne où les médecins l'amputèrent d'une jambe et du pied de l'autre membre. La victime souffre, en outre, de graves blessures au visage et au crâne.

Devant la gravité du cas, le transfert du malade à l'hôpital cantonal de Lausanne fut décidé et effectué dans la nuit encore.

PAYERNE

Chute d'un cycliste

(c) Mercredi soir, vers 18 h. 15, un jeune homme inconnu, qui roulait à vélomoteur à l'intersection des routes de Grandcour-Rueyres-les-Prés-Payerne, a heurté une borne au bord de la route et a fait une chute dans un champ. On ignore s'il a été blessé.

Après un accident

(c) M. André Savary, inspecteur de la régie des alcools, qui fut renversé par l'autobus de Grandcour, jeudi matin, entre son domicile et la gare de Payerne, est plus gravement atteint qu'on ne pensait au premier abord. Il souffre de fractures du bassin et de la hanche et devra rester plusieurs mois à l'hôpital.

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHATEL

5 novembre 1959

Pommes de terre	le kilo	—.—	—.35
Raves	»	—.40	—.50
Choux-raves	le kilo	—.40	—.50
Haricots	»	—.—	1.90
Epinards	»	—.60	—.80
Carottes	»	—.60	—.65
Fenouils	»	—.—	1.—
Poireaux blancs	»	1.—	1.20
Poireaux verts	»	—.70	—.80
Doucettes	100 gr.	—.40	—.50
Choux blancs	le kilo	—.—	—.60
Choux rouges	»	—.—.	—.70
Choux marcelin	»	—.—	—.70
Choux-de-Bruxelles	»	—.—	1.20
Choux-fleurs	»	—.—	1.40
Endives	»	—.—	3.20
Ail	100 gr.	—.—	—.40
Tomates	le kilo	1.40	1.60
Oignons	»	—.—	—.80
Radis	»	—.—	—.40
Pommes	»	—.60	1.40
Poires	»	1.80	1.90
Noix	»	2.40	3.40
Marrons	»	1.20	2.—
Oranges	»	—.—	1.80
Mandarines	»	—.—	2.70
Raisin	»	1.40	2.50
Oeufs du pays	la douz	—.—	4.40
Beurre, table	le kilo	—.—	10.67
Beurre de cuisine	»	—.—	7.60
Fromage gras	»	—.—	6.20
Fromage demi-gras	»	—.—	4.—
Fromage maigre	»	—.—	3.—
Miel	»	7.50	8.40
Viande de bœuf	»	6.—	8.20
Vache	»	5.20	6.80
Veau	»	7.50	14.—
Mouton	»	5.50	12.—
Cheval	»	—.—	3.50
Porc	»	7.—	9.—
Lard fumé	»	8.50	9.—
Lard non fumé	»	7.50	8.—

Les prix de la viande s'entendent pour des morceaux courants avec la charge.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Tribunal correctionnel

(c) Le tribunal correctionnel a tenu jeudi une audience sous la présidence de M. Jean-François Egli, président. Le ministère public était représenté par M. Jean Colomb, procureur général.

Ont comparu les époux G., accusés, elle, d'avoir obtenu par de fauses indications des prestations de l'assurance vieillesse qui ne lui revenaient pas, lui, d'avoir intentionnellement décidé sa femme à commettre ce délit. Le montant ainsi obtenu représente une somme importante. Le tribunal a condamné le mari à trois mois d'emprisonnement et la femme à quatre mois d'emprisonnement, avec l'application du sursis pendant deux ans.

Deux autres affaires ont été renvoyées, l'une pour complément d'enquête et l'autre à la suite de l'absence d'un avocat.

†

Audivi vocem de coelo dicentem mihi : Beati mortui qui in Domino moriuntur.

Monsieur et Madame Marcel Givord-Bourquin, à Neuchâtel, et leurs enfants:
Monsieur et Madame Jean-Claude Givord-Steuri et leur fils, à Peseux ;
Madame et Monsieur Mario Salvi-Givord et leurs fils, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Fernand Pauchard-Givord et leurs enfants, à Peseux;
Messieurs André et Marcel Givord, à Neuchâtel ;
Mesdemoiselles Michèle et Christiane Givord, à Londres ;
Monsieur Pierre Givord, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Marius Colin-Givord, à Vitry s/Seine, et leurs filles :
Madame et Monsieur Guy Aurand-Colin, à Saint-Germain-en-Laye ;
Mademoiselle Gabrielle Colin, à Bogota ;
Madame et Monsieur Lucien Moser-Givord et leurs enfants : Marc-André, Josiane et Jean-Luc, à Rio-de-Janeiro ;
Madame Andrée Clérin, à Nice, et ses fils à Paris ;
Monsieur et Madame Lucien Verdon, à Dompierre (Fribourg),
et les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère et vénérée mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, marraine et parente,

Madame

veuve André GIVORD

née Marie VERDON

que Dieu a rappelée à Lui le 5 novembre 1959, dans sa 84me année, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Domicile mortuaire : « La Petite Maison », 48, avenue du Mail.

Neuchâtel, le 5 novembre 1959.

L'office de requiem sera célébré en l'église paroissiale Notre-Dame de Neuchâtel, samedi 7 novembre à 10 h. 15, et sera suivi de la sépulture à 11 heures, au cimetière de Beauregard (entrée sud).

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Jean XV : 12.

Madame Richard Heyd et ses enfants Christian-Marc, Pierre-Patrice et Eric, à Lisbonne et à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Werner Heyd et leur fille Pascale-France, à Vevey ;

Monsieur et Madame Erik Heyd et leurs enfants José-Philippe et Christiane, à Neuchâtel ;

Madame Erik Hasselbach, à Paris ;
les familles parentes et alliées,

ont le profond chagrin d'annoncer le décès de leur très cher époux, père, frère, oncle, gendre et parent,

Monsieur Richard HEYD

Chevalier de la Légion d'honneur

que Dieu a rappelé à Lui, dans sa cinquantième année, à la suite d'un accident.

Lisbonne, le 4 novembre 1959.

Si possible, un avis ultérieur dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel » indiquera le jour et l'heure de la cérémonie funèbre au crématoire de Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur John Leuba, à Auvernier ;
Madame Aline Perrier Jaques, à l'Auberson ;
Monsieur et Madame Gabriel Jaques-Jaccard, à l'Auberson ;
Monsieur Pierre Jaques, à l'Auberson;
Monsieur Ami Jaques, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Marcel Lambert-Perrier et leurs enfants, à l'Auberson ;
les enfants de feu Anna Leuba,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Jenny LEUBA

née JAQUES

leur chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 72me année, après une longue et pénible maladie supportée avec résignation.

Auvernier, le 5 novembre 1959.

L'Eternel est mon berger.
Oui, le bonheur et la grâce m'accompagneront
Tous les jours de ma vie,
Et je passerai de longs jours dans la maison de l'Eternel. Ps. 23 : 6.

Culte pour la famille, au domicile mortuaire, samedi 7 novembre, à 12 h. 45. Départ du domicile à 13 h. 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM

A notre cher disparu

Paul MINA

Déjà dix ans que tu nous a quittés, mais ton souvenir est toujours présent.

Ton épouse et tes enfants.

GARE DE NEUCHÂTEL

Superbes fleurs et couronnes

R. Dürner Tél. 5 90 01
Magasin Maladière 20

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Esaïe 30 : 15.

Madame et Monsieur Ulrich Paquier-Colin, leurs enfants et petits-enfants, à Bussigny, à Penthaz et à Lausanne ;
les enfants et petits-enfants de feu Philippe Colin-Colin ;
les enfants et petits-enfants de feu Paul Colin-Colin ;
les enfants et petits-enfants de feu Marc Desaules-Colin,
les familles parentes et alliées,
ainsi que les Sœurs de l'hospice de la Côte,
ont le chagrin de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin et ami,

Monsieur Daniel COLIN

que Dieu a repris à Lui paisiblement, à l'âge de 80 ans, après une longue maladie vaillamment supportée.

Corcelles, le 3 novembre 1959.
(Hospice de la Côte.)

L'incinération aura lieu vendredi 6 novembre, à 15 heures.

Culte à la chapelle du crématoire.

Culte pour la famille à 14 h. 15 à l'hospice de la Côte.

Le comité de la fanfare « L'Espérance » de Corcelles-Cormondrèche a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Daniel COLIN

membre honoraire.

L'incinération aura lieu vendredi 6 novembre, à 15 heures.

Le comité de la Corporation du village de Corcelles a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Daniel COLIN

membre de la Corporation.

L'incinération aura lieu vendredi 6 novembre, à 15 heures.

Je sais que mon Rédempteur est vivant. Job 19 : 25.

Les parents et amis de

Mademoiselle Anna JAEGGI

ont le chagrin de faire part de son décès, survenu dans sa 76me année.

Neuchâtel, le 3 novembre 1959.

L'incinération aura lieu vendredi 6 novembre. Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Nul ne vit pour soi-même.
Rom. 14 : 7.

Madame Marie-Louise de Reynier ;
le docteur et Madame Paul Nicod ;
Monsieur et Madame Pierre de Reynier ;
Monsieur et Madame Gaston de Reynier ;
Monsieur et Madame Francis de Reynier ;
Monsieur et Madame Denys de Reynier ;
Monsieur et Madame Michel Nicod et leurs enfants ; Monsieur et Madame Cyril Nicod ; Monsieur Pierre-Yves Nicod ;
Monsieur et Madame Bruce Steurer et leurs enfants ; Monsieur Donald de Reynier ;
Monsieur Jean de Reynier ; le docteur Christiane de Reynier ; Mademoiselle Claire de Reynier ;
Monsieur et Madame Albert Jay et leur fils ;
Monsieur et Madame Riccardo Jagmetti et leur fils ; Monsieur André de Reynier ;
Madame Jules Langer ;
Madame Jämes de Reynier ;
les familles Sjöstedt, Petitpierre, de Perrot, de Reynier, Borel,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Ferdinand de REYNIER

née Emma-Louise SUCHARD

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, cousine, tante, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 88me année.

Neuchâtel, le 4 novembre 1959.
(27, faubourg de l'Hôpital)

La bonne main de l'Eternel a été sur moi. Néhémie 2 : 18.

La cérémonie funèbre aura lieu vendredi 6 novembre, à 16 heures, en la chapelle du crématoire.

Les honneurs seront rendus à l'issue de la cérémonie.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les Contemporains de 1906 du district de Boudry sont informés du décès de

Madame

Elise CLAUDE-BUSENHART

mère de leur président, M. Erwin Busenhart.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 6 novembre, à 13 h. 30, à Granges-Marnand (Vaud).

Le comité.

Madame Fritz Freiburghaus ;
Madame et Monsieur Jakob Pfenninger-Freiburghaus et leurs enfants, à Zurich ;
Monsieur Eric Freiburghaus ;
la famille Freiburghaus-Burri, à Liebefeld ;
la famille Notz-Freiburghaus, à Chiètres ;
Mademoiselle Clara Freiburghaus, à Chiètres ;
les familles Freiburghaus-Marti, à Villarey (FR) ;
les enfants et petits-enfants de feu Rudolf Freiburghaus, à Payerne,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

Fritz FREIBURGHAUS

Chef de train retraité

leur cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui, aujourd'hui, dans sa 74me année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 5 novembre 1959.
(Parcs 55)

Heureux l'homme qui supporte patiemment l'épreuve ; car après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.
Jacques 1 : 12.

L'incinération, sans suite, aura lieu samedi 7 novembre ; culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : chapelle de l'hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

A la Salle des conférences

Récital Wilhelm Kempff

Comme l'an dernier, mais cette fois-ci dans un récital consacré à Schumann et à Brahms (les compositeurs préférés de Kempff, avec Bach et Beethoven), nous avons retrouvé la « manière » si originale et personnelle du grand pianiste allemand qui semble toujours créer la musique qu'il interprète, en improviser sur le moment les accents et les nuances : liberté exceptionnelle d'un jeu qui s'accorde à merveille à la spontanéité de la musique romantique.

Véritable poète du piano, W. Kempff possède un toucher d'une richesse exceptionnelle, capable des accents les plus vigoureux comme de la délicatesse la plus immatérielle. Sens de la couleur qui devait donner tout leur prix à ces visions fugitives, tendres, inquiétantes ou fantasques que Schumann a intitulées « Papillons » et dont le pianiste sut rendre d'inimitable manière l'étrange fin qui évoque les derniers échos de quelque fête nocturne...

Les trois sonates de Brahms sont des œuvres de jeunesse. La dernière op. 5 que nous avons entendue hier, est une des pages les plus imposantes de la littérature romantique de piano. Œuvre « cyclique » où, suivant une conception chère aux romantiques, certains thèmes caractéristiques se retrouvent dans les différents mouvements. La magnifique interprétation de W. Kempff sut traduire toute la fougue de ce « rêve gigantesque d'un jeune musicien de vingt ans », comme l'appelle Claude Rostand, que ce soit dans le premier mouvement à l'allure héroïque, dans la merveilleuse poésie nocturne de l'andante (ce fut, sans doute, le point culminant du récital), dans le caractère fantasque du scherzo, dans les accents funèbres de l'intermezzo ou dans le tumultueux final.

La Fantaisie op. 17 de Schumann est peut-être l'œuvre la plus révélatrice de l'âme du compositeur. Nulle part, il n'a évoqué avec plus de noblesse, de tendresse et de passion, son amour pour Clara. Si nous parlons ici seulement d'une œuvre qui fut jouée au début de la soirée, c'est que là, W. Kempff nous a un peu déçu.

Avons-nous été influencé par le souvenir de la prodigieuse interprétation que Claudio Arrau donna chez nous de cette même Fantaisie il y a quelques mois ? Peut-être. Toujours est-il que bien des accents m'ont paru hier un peu artificiels, que nous cherchons vainement le pourquoi de certaines nuances « pianissimo » assez inattendues dans la brillante marche centrale ou encore de la fin martelée du dernier mouvement dont la mystérieuse sérénité ne s'accommode guère de semblables duretés. C'est peut-être la rançon de l'art magnifique de Wilhelm Kempff : trop profondément personnel pour ne pas surprendre lorsqu'il n'emporte pas d'emblée la conviction.

Acclamé par une salle comble, le grand pianiste allemand donna encore deux bis, notamment une ravissante transcription par Brahms d'une Gavotte de Glück.

L. de Mv.

Une septuagénaire tombe dans son appartement

En pendant du linge dans sa salle de bain, une dame âgée de 75 ans, habitant Fontaine-André 35, a glissé et est tombée dans la baignoire. Souffrant de douleurs à l'épaule et au bras droits, elle a été conduite à l'hôpital.

Tribunal de police

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé jeudi sous la présidence de M. Bertrand Houriet, assisté de M. Lucien Chassot, qui remplissait les fonctions de greffier.

H. R. a perdu la maîtrise de son véhicule à la rue de la Cassarde, et endommagé une voiure en stationnement. Il a pris la fuite, car il se rendait compte qu'il était sous l'emprise de l'alcool. Le lendemain matin, il a procédé aux réparations de son véhicule. Un témoin avait toutefois pu relever le numéro de l'auto. Interrogé par les gendarmes, H. R. a immédiatement fait des aveux complets, et reconnu tous les actes qui lui sont imputés. Les renseignements sur lui sont tous bons et le prévenu a contracté un engagement d'abstinence pour 5 ans. Tenant compte de tous les éléments et notamment de la franchise du prévenu, le juge condamne H. R. à 3 jours d'arrêt fermes, 25 fr. d'amende et 50 fr. de frais.

J.-C. R. est accusé par un autre automobiliste d'avoir endommagé sa voiture à la place de la gare, à Neuchâtel, et d'avoir pris la fuite. Il est cependant impossible de trancher les responsabilités, les faits s'étant déroulés sans témoin et le lieu de la collision — était-ce ou non une sortie de parc ? — ne pouvant être précisé. Le juge libère J.-C. R. faute de preuve et met les frais à la charge de l'Etat.

J. L., qui a circulé alors que les deux pneus arrière de sa machine n'étaient pas pourvus de sculptures suffisantes, fait opposition, car il estime exagérée une amende de 30 francs. Le juge, qui ne partage pas ce point de vue, confirme les réquisitions du procureur général, et met les frais, soit 7 fr., à la charge du prévenu.

C. P. et K. W. sont renvoyés devant le tribunal à la suite d'une collision entre un camion et une voiture, à la rue de Maillefer. Le camion, conduit par C. P., s'apprêtait à tourner pour se rendre au quai supérieur de la gare des marchandises de Serrières, lorsque la voiture de K. W., qui le dépassait, le heurta à l'avant gauche. L'affaire est particulièrement embrouillée, et si le juge est en mesure d'affirmer que C. P. n'a pas commis de faute, et peut donc être libéré purement et simplement, les charges lui permettant de prononcer une condamnation à l'encontre de K. W. ne sont pas suffisantes. Ce dernier est donc libéré faute de preuve, et les frais sont laissés à la charge de l'Etat.

Naissances

Monsieur et Madame Claude FRIEDEN-REHM ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean - Claude

5 novembre 1959

Clinique du Crêt Pavés 8

Catherine et Jean-François ZANGA-FACCHINETTI ont la joie d'annoncer la naissance de leur frère

Claude - Alain

5 novembre 1959

Maternité Vy d'Etra 22 La Coudre

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 5 octobre. Température : moyenne : 3°5 ; min. : 2°6 ; max. : 4°6. Baromètre : moyenne : 718,2. Eau tombée : 2,6. Vent dominant: direction : ouest-sud-ouest ; force : faible. Etat du ciel : couvert. Pluie de 4 h. 30 à 6 h. 15 et de 10 h. 30 à 14 h.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

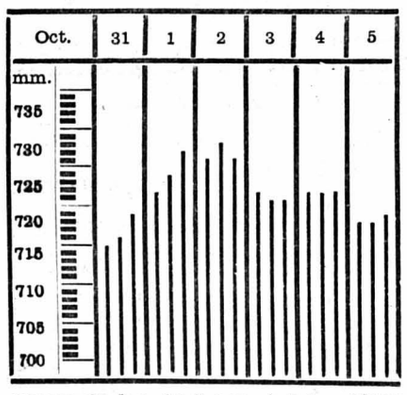

Niveau du lac, du 5 nov., à 7 h. : 428,86

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : ciel en général très nuageux ou couvert. Encore quelques précipitations régionales, surtout sur le versant nord des Alpes. En plaine, températures comprises entre zéro et 5 degrés. Vent du nord.